

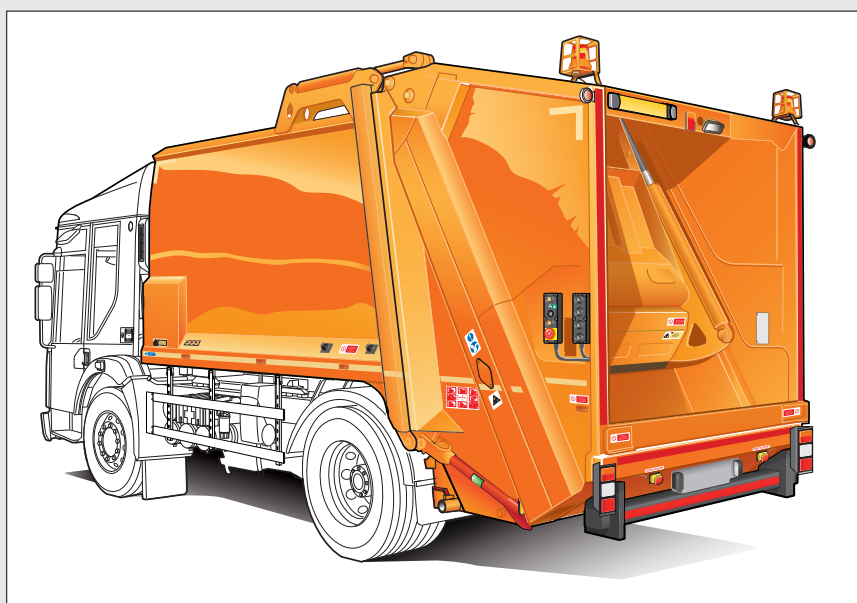
OLYMPUS

MANUEL D'ENTRETIEN

Ce manuel d'entretien fournit toutes les informations et données d'entretien pertinentes nécessaires pour effectuer les inspections et procédures de maintenance programmées et désignées sur les systèmes et composants installés sur les bennes de collecte des déchets Olympus Dennis Eagle.

Les informations contenues dans ce manuel d'entretien doivent être utilisées conjointement avec les manuels d'entretien du châssis-cabine et de tout équipement auxiliaire tel que les dispositifs de levage des conteneurs à déchets montés sur le véhicule de collecte des ordures.

Ce Manuel d'entretien est principalement conçu pour assister les techniciens qualifiés dans l'entretien et la réparation des systèmes et composants qui y sont décrits, mais il peut aussi être utilisé comme ouvrage de référence pour la formation.



Véhicule de collecte des déchets Olympus Dennis Eagle



Précaution:

IMPORTANT: Les techniciens exécutant les procédures d'entretien décrites dans ce manuel d'entretien sont supposés apprécier, comprendre et mettre en œuvre toutes les procédures de sécurité et de réparation en atelier généralement acceptées par l'industrie de réparation de véhicules à moteur.

Il est cependant essentiel que tous les techniciens lisent, comprennent et observent toutes les instructions spécifiées au Chapitre 2 « Hygiène et sécurité » de ce manuel, chaque fois que des procédures qui y sont décrites sont entreprises.

Dennis Eagle Ltd. (la Société) se réserve le droit de modifier les spécifications, la conception, les matériaux, les procédures et les dimensions des matériels décrits dans ce document, à tout moment et sans préavis, conformément à la politique d'amélioration continue des produits de la Société.

Dennis Eagle Ltd. s'est efforcée de veiller à l'exactitude de ses publications. Néanmoins, aucun des éléments illustrés, décrits ou cités en référence dans les publications ne saurait être considéré comme un guide infaillible des procédures, des matériaux, des spécifications, ou comme une garantie de disponibilité d'un véhicule en particulier, une offre de vente d'un véhicule quel qu'il soit. La Société décline toute responsabilité en cas d'éventuels dysfonctionnements mécaniques ou électriques, dommages, pertes, blessures ou décès causés par l'utilisation d'informations incorrectes ou mal formulées, une omission ou une erreur survenue lors de la préparation de cette publication.

© 2022 Dennis Eagle Ltd.

TOUS DROITS RESERVES.

Aucune partie de cette publication ne doit être reproduite, conservée sur système de recherche documentaire ou transmise sous quelque forme que ce soit sans autorisation préalable de la Société.

Traduction des instructions d'origine.

Compilé et publié par:

TERBERG MATEC FRANCE

7 Rue des Malines

91090, Lisses

France

Téléphone: +33 (0)1 60 19 87 80

commercial.matec.fr@terberg.com

Description

La superstructure de collecte des déchets Olympus est une superstructure de collecte des déchets fixe à chargement arrière fabriquée selon la norme EN 1501-1.

Utilisation prévue

La superstructure de collecte des déchets Olympus doit être montée sur des châssis-cabines spécifiés pour l'application de collecte des déchets et doit être utilisée pour collecter et transporter les déchets domestiques et industriels, ainsi que les matériaux recyclables.

La superstructure de collecte des déchets Olympus n'est pas conçue pour:

- Un fonctionnement dans des conditions sévères, par ex. dans des conditions environnementales extrêmes telles que:
 - Des températures inférieures à -25 °C et supérieures à +40 °C;
 - Un fonctionnement en milieu tropical;
 - Un fonctionnement avec des vents d'une vitesse supérieure à 75 km/h;
- Un fonctionnement dans un environnement contaminant;
- Un fonctionnement en milieu corrosif;
- Un fonctionnement en atmosphères potentiellement explosives;
- La manutention de charges dont la nature pourrait conduire à des situations dangereuses (ex. les déchets chauds, les acides et bases, les matières radioactives, les déchets contaminés, notamment les charges fragiles, les explosifs);
- Un fonctionnement sur les navires.

Nom et adresse du fabricant

TERBERG MATEC FRANCE

7 Rue des Malines

91090, Lisses

France

Enregistrement de publication

ENREGISTREMENT DE PUBLICATION	RÉFÉRENCE DU DOCUMENT	DATE DE PUBLICATION	COMMENTAIRES
Cette édition.	OL1D-SM-FR04D-B	Septembre 2022	Image de marque mise à jour.
Éditions antérieures.	OL1E-SM-FR02D-B	Janvier 2020	Première de couverture et logo révisés pour suivre les dernières directives de la marque Terberg RosRoca. Traduction des consignes d'origine.
	OL1E-SM-FR02D	Février 2014	Nouvelle édition pour le nouveau pupitre de commande en cabine.
	OL1SMFR01D	Février 2010	Première édition.

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS	i
INTRODUCTION	1-1
HYGIÈNE ET SÉCURITÉ	2-1
CONTRÔLES QUOTIDIENS	3-1
NIVEAU D'HUILE DU SYSTÈME HYDRAULIQUE	4-1
NETTOYAGE	5-1
MAINTENANCE PROGRAMMÉE	6-1
ENTRETIEN OPÉRATIONNEL	7-1
SPÉCIFICATIONS GÉNÉRALES	8-1
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	9-1
INDEX	I-1



CETTE PAGE A ÉTÉ LAISSÉE BLANCHE DÉLIBÉRÉMENT

SOMMAIRE

1	INTRODUCTION	1-3
1.1	CONSIGNES DE SÉCURITÉ.....	1-3
1.2	IMMOBILISATION DU VÉHICULE AVANT MISE EN OEUVRE DES PROCÉDURES D'ENTRETIEN	1-3

CETTE PAGE A ÉTÉ LAISSÉE BLANCHE DÉLIBÉRÉMENT

1 INTRODUCTION

Ce manuel identifie toutes les procédures de maintenance préventive recommandées ainsi que les inspections à réaliser sur les bennes de collecte des déchets Olympus.

1.1 CONSIGNES DE SÉCURITÉ



AVERTISSEMENT:

Il relève de la responsabilité du technicien de se conformer à toutes les précautions et procédures de sécurité pertinentes énumérées au chapitre 2 « Hygiène et sécurité » de ce manuel ainsi qu'à l'ensemble des systèmes de travail sûrs en vigueur, aux réglementations relatives à la santé et la sécurité, aux réglementations de l'atelier et aux codes de pratique de l'atelier lors de l'exécution des procédures décrites dans ce manuel.

1.2 IMMOBILISATION DU VÉHICULE AVANT MISE EN OEUVRE DES PROCÉDURES D'ENTRETIEN

Avant d'entamer toute procédure d'entretien, il convient d'immobiliser le véhicule de collecte des déchets en procédant comme suit:

1. Placez le véhicule sur une surface propre, plane et stable.
2. Serrez le frein de stationnement.
3. Mettez au point mort.
4. Coupez le moteur.
5. Calez les roues.
6. Vérifiez que le hayon est en position basse normale et verrouillé contre la benne.
7. Placez la commande d'activation du système de la benne en position Arrêt (Off). Retirez et conservez la clé.
8. Coupez le contact. Retirez et conservez la clé.
9. Fixez un panneau indiquant « NE PAS DÉMARRER OU UTILISER LE VÉHICULE » sur le volant.
10. Verrouillez toutes les portes de la cabine. Retirez les clés et conservez-les.
11. Si nécessaire, isolez ou déconnectez la batterie. (Reportez-vous aux informations de service du fabricant du châssis-cabine pour les procédures).

CETTE PAGE A ÉTÉ LAISSÉE BLANCHE DÉLIBÉRÉMENT

SOMMAIRE

2	HYGIÈNE ET SÉCURITÉ	2-3
2.1	INTRODUCTION.....	2-3
2.2	SYMBOLES DE SÉCURITÉ, AVERTISSEMENTS, PRÉCAUTIONS ET NOTES	2-3
2.3	PERSONNEL FORMÉ	2-3
2.4	RECOURS À CES CONSIGNES	2-3
2.5	PRÉCAUTIONS ET PROTECTION DU PERSONNEL.....	2-4
2.5.1	HYGIÈNE PERSONNELLE.....	2-4
2.5.2	VÊTEMENTS DE PROTECTION	2-4
2.6	TRAVAIL EN HAUTEUR.....	2-5
2.7	PREMIERS SECOURS ET TRAITEMENT D'URGENCE	2-6
2.7.1	MATÉRIEL DE PREMIERS SOINS DE L'ATELIER.....	2-6
2.7.2	COUPURES ET BLESSURES.....	2-6
2.7.3	INTOXICATION AU MONOXYDE DE CARBONE	2-6
2.7.4	BRÛLURES	2-6
2.7.5	CONTACT AVEC DES LIQUIDES ET (OU) INGESTION DE LIQUIDES	2-6
2.8	PRÉCAUTIONS, PROCÉDURES ET PRATIQUES DE L'ATELIER.....	2-7
2.8.1	FICHES TECHNIQUES DE SÉCURITÉ DES PRODUITS.....	2-7
2.8.2	TECHNICIEN RESPONSABLE DES CLÉS.....	2-8
2.8.3	IMMOBILISATION DU VÉHICULE.....	2-8
2.8.4	PRÉCAUTIONS GÉNÉRALES CONCERNANT L'ATELIER	2-8
2.8.5	PROPRETÉ DU LIEU DE TRAVAIL	2-8
2.8.6	PIÈCES MOBILES OU ROTATIVES	2-9
2.8.7	COMPOSANTS CHAUDS.....	2-9
2.8.8	TRAVAIL EN FONCTIONNEMENT	2-9
2.8.9	FIXATIONS.....	2-9

SOMMAIRE

2.8.10	PROTECTION DES COMPOSANTS DU VÉHICULE DANS LE CADRE D'OPÉRATIONS DE MEULAGE, PERÇAGE ET SOUDAGE	2-9
2.8.11	SOUDER SUR LE VÉHICULE OU À PROXIMITÉ	2-9
2.8.12	MANIPULATION ET DÉPLACEMENT DES CHARGES	2-10
2.8.13	MATÉRIEL D'ACCÈS ET DE LEVAGE.....	2-10
2.8.14	NETTOYAGE DU MATÉRIEL	2-10
2.8.15	PRÉCAUTIONS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	2-10
2.8.16	CARBURANT, HUILE, LUBRIFIANTS, DÉGRAISSANTS ET FILTRES	2-11
2.8.17	SOLVANTS	2-11
2.8.18	CONTACT AVEC LES RÉSIDUS DE MATÉRIAUX PLASTIQUES APRÈS INCENDIE.....	2-11
2.9	NETTOYAGE DE LA CARROSSERIE	2-12
2.9.1	LAVAGE SOUS PRESSON.....	2-12
2.10	CIRCUITS ÉLECTRIQUES DU VÉHICULE	2-12
2.10.1	PRÉCAUTIONS GÉNÉRALES CONCERNANT L'ÉLECTRICITÉ.....	2-12
2.10.2	DÉCONNEXION ET RECONNEXION DE COMPOSANTS ÉLECTRIQUES	2-13
2.11	SOUDER SUR LE VÉHICULE OU À PROXIMITÉ.....	2-13
2.12	SYSTÈMES HYDRAULIQUE ET PNEUMATIQUE.....	2-14
2.12.1	REMISE EN SERVICE DU VÉHICULE	2-14

2 HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

2.1 INTRODUCTION

Ce chapitre spécifie les consignes qui doivent être respectées par le personnel qui effectue les opérations de maintenance sur les véhicules de collecte des déchets Olympus.

Les consignes que doivent respecter le personnel qui exploite le véhicule de collecte des déchets Olympus se trouvent dans le chapitre équivalent du Manuel de l'opérateur Olympus.

Il est de la responsabilité de chacun de s'assurer que son travail ainsi que celui de ses collègues est effectué de manière sûre. Ces lignes directrices ont pour objectif d'attirer l'attention des techniciens d'entretien sur l'importance des problématiques de sécurité, ainsi que de mettre l'accent sur les dangers connus. Lisez ce chapitre très attentivement et utilisez les procédures comme des guides pratiques pour travailler en sécurité en toutes circonstances. Si nécessaire, n'hésitez pas à discuter des aspects qui vous paraissent flous avec votre supérieur hiérarchique ou votre responsable sécurité.

Les lignes directrices présentes dans ce manuel ne sont pas définitives et ne prévalent par sur, ni ne remplacent les règles et instructions locales. Il peut exister d'autres moyens pour s'assurer que les opérateurs et la maintenance travaillent de manière sûre, et vous devez aussi observer les éventuelles règles et méthodes de sécurité applicables.

Les informations présentes dans ce chapitre doivent être utilisées conjointement avec les chapitres concernés des manuels d'atelier, manuels de l'opérateur, et toutes autres informations d'entretien applicables au châssis-cabine du véhicule ou à tout équipement auxiliaire monté sur le véhicule (lève-conteneur, etc.).

Il faut prêter une attention particulière aux procédures et consignes de sécurité à respecter pour les systèmes électroniques, les systèmes d'alimentation carburant haute pression, les systèmes d'injection d'urée, les échappements à catalyseurs haute température et les systèmes de réfrigération et climatisation qui viennent se rattacher aux châssis-cabine des véhicules commerciaux modernes.

2.2 SYMBOLES DE SÉCURITÉ, AVERTISSEMENTS, PRÉCAUTIONS ET NOTES

Le symbole de sécurité suivant utilisé tout au long de ce manuel indique une information essentielle au respect des principes d'hygiène et de sécurité ciblés. Ce symbole s'applique à TOUTES les informations contenues dans ce chapitre.



Toutes les informations de sécurité DOIVENT être strictement observées.

AVERTISSEMENTS



AVERTISSEMENT:

Les avertissements sont imprimés dans ce style. Ils se rapportent à une procédure à suivre à la lettre pour éviter tout risque de blessure ou de mort.



Précaution:

Les Précautions sont imprimées dans ce style. Il s'agit de procédures à suivre pour éviter les dysfonctionnements ou la détérioration des composants concernés.

Remarque:



Les notes sont imprimées dans ce style. Elles concernent des informations essentielles à propos de toute opération ou événement, autre qu'un **AVERTISSEMENT** ou une **Précaution**.

2.3 PERSONNEL FORMÉ

Placé dans des mains inhabiles, le véhicule peut constituer un danger et par conséquent, son utilisation, son entretien et sa réparation doivent être exclusivement confiés à du personnel suffisamment compétent et autorisé et se servant, si besoin est, d'équipements homologués de sécurité.

Le personnel de maintenance doit avoir suivi un cours de formation approuvé comprenant les éléments suivants:

- Les consignes de sécurité à observer lors de l'utilisation, de l'entretien et des réparations du véhicule de collecte des ordures.
- Travailler en hauteur en toute sécurité.
- La vérification des dispositifs de sécurité.
- L'identification des composants nécessitant un entretien pour assurer la sécurité du véhicule de collecte des ordures et les intervalles auxquels l'entretien est nécessaire.
- Comment utiliser les points de levage de composants ou de sous-ensembles lourds qui doivent être levés en une seule pièce.

2.4 RECOURS À CES CONSIGNES

Ces consignes ont été rédigées exclusivement à l'intention du personnel compétent et autorisé du ou des véhicule(s) au(x) quel(s) se rapporte ce manuel. Elles ne doivent pas être utilisées par d'autres personnes, sur d'autres véhicules ou pour un autre usage quel qu'il soit.

HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

2.5 PRÉCAUTIONS ET PROTECTION DU PERSONNEL

2.5.1 HYGIÈNE PERSONNELLE

L'hygiène personnelle est importante en toutes circonstances, particulièrement pour les personnes travaillant dans le domaine de l'élimination des déchets, dans lequel les rats peuvent développer et répandre des maladies telles que la **LEPTOSPIROSE**.

La **Leptospirose**, ou maladie de Weil, est une forme de jaunisse dont les premières phases sont similaires à la grippe. Comme l'infection s'introduit parfois dans le corps via des lésions cutanées, il est important d'administrer minutieusement les premiers soins sur toute blessure.

La **Leptospirose** est véhiculée par l'urine des rats. Si vous avez le moindre soupçon quant à la contamination possible de votre milieu de travail, suivez rigoureusement les règles suivantes:

1. Portez toujours des vêtements de protection.
2. Veillez à ne pas exposer aux salissures l'intérieur des vêtements de protection.
3. Après avoir retiré les vêtements de protection, lavez-les consciencieusement et faites-les sécher.
4. Lavez-vous consciencieusement les mains et les avant-bras après votre travail, particulièrement avant de manger ou de boire.
5. Lavez toute éraflure, écorchure ou coupure cutanée, appliquez un antiseptique et protégez avec un pansement stérile, un emplâtre par exemple. Ceci s'applique à TOUTES les blessures, pas seulement à celles survenues au travail.
6. Si la trousse de premiers soins doit être réapprovisionnée, signalez-le à votre superviseur.
7. Pour toute blessure plus importante qu'une éraflure ou une coupure légère, consultez votre médecin et signalez-lui le type de travail que vous effectuez.
8. Ne vous touchez pas la bouche, le nez ou les yeux pendant le travail.
9. À chaque visite chez votre médecin, signalez-lui le type de travail que vous effectuez et le milieu dans lequel vous travaillez.
10. Appliquez une crème barrière avant chaque période de travail.



Les préparations contenant de la lanoline remplacent les huiles naturelles de la peau qui peuvent être éliminées au lavage.

11. N'utilisez pas de carburant, de diluant ou de solvant pour vous laver.
12. Consultez un médecin en cas d'atteinte cutanée.

2.5.2 VÊTEMENTS DE PROTECTION

1. Utilisez-les et prenez soin des vêtements et du matériel de protection individuelle fournis par votre employeur, pour votre sécurité.
2. Lors de l'utilisation ou de la maintenance d'un véhicule de collecte des déchets, portez des vêtements de protection conformes à la législation et aux normes d'hygiène et de sécurité en vigueur dans le pays où le véhicule est utilisé, notamment:
 - Un bleu de travail ou une combinaison de protection en deux parties, pas trop ample et de couleur caractéristique.
 - Des bottes ou des chaussures de sécurité à coques et semelles en acier.
 - Un casque de protection.
 - Des gants de protection.
 - Des lunettes de protection.
 - Des lunettes-masque et un masque à particules en cas de travail en environnement poussiéreux.
 - Une protection des yeux suffisante pour protéger vos yeux de l'arc de soudage et des étincelles de meulage.
 - Des brassards ou une veste réfléchissants en cas de travail sur route.
3. Portez des gants imperméables en cas de risque de contact avec l'huile du circuit hydraulique.
4. Portez une protection oculaire (lunettes-masque ou écran facial anti-produits chimiques) en cas de risque de contact avec les yeux.
5. Évitez toute contamination à l'huile des vêtements et de l'équipement de protection:
6. N'introduisez pas de chiffons gras dans vos poches.
7. Nettoyez régulièrement les combinaisons.
8. Jetez les vêtements non lavables ou imprégnés d'huile.
9. Si vous utilisez ou effectuez une opération de maintenance sur le véhicule, ne portez pas de vêtements amples.
10. N'oubliez jamais de retirer vos bijoux (bagues, montres, chaînes, etc.) avant de commencer à travailler sur le véhicule.
11. Les cheveux longs doivent être attachés et écartés du visage.

2.6 TRAVAIL EN HAUTEUR



AVERTISSEMENTS:

Le non-respect des précautions suivantes peut entraîner des blessures ou la mort.

Vous ne devez en aucun cas marcher sur les caches en plastique du toit du hayon ou y placer des charges (1), car ce ne sont pas des structures porteuses.

Les pattes de fixation du harnais de sécurité (shal) ne doivent en aucun cas être utilisées comme points de levage pour soulever la benne.

En général, les composants de haut niveau et les équipements implantés sur le toit de la benne et le hayon occupent des emplacements accessibles depuis un côté du véhicule ou depuis l'arrière.

Dans la mesure du possible, chaque intervention d'entretien (inspection, remplacement, réparation) de composants de haut niveau et d'équipements implantés sur la benne ou le hayon doit se faire en faisant appel à des plates-formes d'accès de type approprié érigées de part et d'autre du véhicule ou à l'arrière de ce dernier. Ces plates-formes d'accès doivent s'utiliser en conformité avec toutes les réglementations en vigueur de santé et de sécurité et avec les réglementations d'atelier et les codes pratiques de travail en atelier.

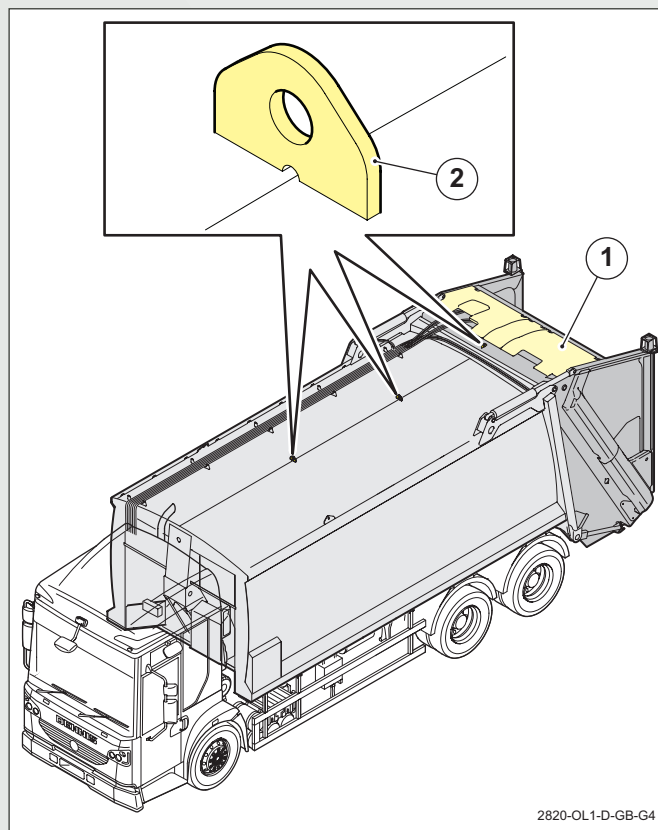
Lorsque des composants ne sont pas accessibles par un côté du véhicule ou par l'arrière alors qu'il faut procéder à une intervention depuis le toit de la benne ou la partie la plus haute du hayon, portez toujours un harnais de sécurité homologué rattaché à un œillet d'arrimage de harnais de sécurité (2), conformément à tous les systèmes de travail sans danger en vigueur, ainsi qu'aux réglementations sur la santé et la sécurité, aux réglementations de l'atelier et aux codes pratiques de l'atelier.

Les œillets d'arrimage du harnais de sécurité (SHAL – Safety Harness Attachment Lugs) sont essentiellement conçus pour être utilisés par les personnels de fabrication, de production et d'entretien Dennis Eagle lorsqu'ils interviennent sur le toit des véhicules, conformément à l'analyse des risques et à la politique de sécurité menées chez Dennis Eagle.

Les clients peuvent se servir d'œillets d'arrimage du harnais de sécurité, mais uniquement après avoir réalisé les analyses requises de risques et avoir prescrit des systèmes de travail sans danger basés sur leurs propres activités.

En cas de doute, contactez votre responsable local de la santé et de la sécurité.

Si un accès à des composants implantés sous des caches s'avère nécessaire, il faut tout d'abord retirer ces caches en procédant comme indiqué dans les sections pertinentes du manuel d'atelier Olympus.



2820-OL1-D-GB-G4

1. Caches du toit du hayon.
2. Œillet d'arrimage du harnais de sécurité (SHAL).

HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

2.7 PREMIERS SECOURS ET TRAITEMENT D'URGENCE

2.7.1 MATÉRIEL DE PREMIERS SOINS DE L'ATELIER

1. L'atelier doit disposer d'un matériel de premiers soins conforme à la législation locale.
2. Familiarisez-vous avec ce matériel, ainsi qu'avec les procédures et leur pratique.
3. Si la trousse de premiers soins doit être réapprovisionnée, signalez-le à votre superviseur.

2.7.2 COUPURES ET BLESSURES

1. Traitez immédiatement les coupures et plaies, le cas échéant.
2. Lavez toute éraflure, écorchure ou coupure cutanée, appliquez un antiseptique et protégez avec un pansement stérile, un emplâtre par exemple. Ceci s'applique à TOUTES les blessures, pas seulement à celles survenues au travail.

2.7.3 INTOXICATION AU MONOXYDE DE CARBONE

Si vous soupçonnez la possibilité d'une intoxication au monoxyde de carbone:

1. Sortez le patient à l'air frais immédiatement, en veillant à le tenir calme et au chaud.
2. Si le patient ne respire plus, pratiquez la respiration artificielle.
3. Appelez une ambulance et envoyez le patient à l'hôpital. Si une ambulance n'est pas disponible, veillez à ce que le patient soit accompagné par un secouriste compétent.

2.7.4 BRÛLURES

En cas de brûlure cutanée, administrez immédiatement le traitement d'urgence suivant:

1. Faites couler de l'eau froide et propre sur la zone touchée.
2. Couvrez la zone de brûlure, vêtements inclus, d'un pansement stérile propre et sec.
3. Consultez dès que possible un centre médical ou un médecin.
4. Ne prenez jamais les mesures suivantes:
 - Retirer un vêtement recouvrant une brûlure.
 - Crever une cloque.
 - Appliquer une crème ou une préparation à base d'huile sur la zone brûlée.

2.7.5 CONTACT AVEC DES LIQUIDES ET (OU) INGESTION DE LIQUIDES

Pour les instructions de premiers secours couvrant l'ingestion, l'inhalation, le contact cutané ou oculaire avec les fluides utilisés dans les systèmes et composants montés sur les véhicules auxquels ce Manuel s'applique, consultez la Fiche de données de sécurité appropriée contenue dans ce chapitre.

2.8 PRÉCAUTIONS, PROCÉDURES ET PRATIQUES DE L'ATELIER

2.8.1 FICHES TECHNIQUES DE SÉCURITÉ DES PRODUITS

La Directive de la Commission européenne sur les agents chimiques (CAD) (98/24/EC) établit des conditions minimales de santé et de sécurité pour la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés aux agents chimiques au travail.

Au Royaume-Uni, cette Directive est mise en œuvre par le règlement de 2002 sur le contrôle des substances dangereuses pour la santé (COSHH), qui oblige les employeurs à contrôler l'exposition aux substances dangereuses pour prévenir les problèmes de santé.

Pour de plus amples détails sur la réglementation COSHH, rendez-vous sur:

<http://www.hse.gov.uk/coshh/>

Des réglementations similaires existent peut-être dans d'autres pays.

Conformément à cette législation, les fabricants d'agents chimiques, dont le gasoil, les huiles lubrifiantes, l'antigel, le lave-glace, etc. doivent publier des Fiches de données de sécurité détaillant l'information spécifique relative aux risques liés aux produits concernés.

Comptent parmi les substances dites dangereuses:

- Les substances utilisées directement dans un contexte de travail (ex. adhésifs, peintures, agents de nettoyage).
- Les substances produites dans un contexte de travail (ex. fumées de soudage et de brasage).
- Les substances naturelles (ex. grains de poussière).
- Les agents biologiques comme les bactéries et autres microorganismes.

La réglementation COSHH oblige les employeurs à:

- Évaluer les risques pour la santé des substances dangereuses utilisées ou créées sur le lieu de travail.
- Ne pas effectuer des tâches susceptibles d'exposer les employés à des substances dangereuses, avant d'avoir réfléchi aux risques et aux précautions à prendre et à toute autre mesure à envisager pour respecter les termes de la réglementation COSHH.
- Empêcher ou maîtriser l'exposition des employés à des substances dangereuses.
- Veiller à ce que des mesures de contrôle soient prises et maintenues correctement et que les procédures de sécurité soient suivies.
- Contrôler l'exposition des employés aux substances dangereuses, le cas échéant.
- Procéder comme il se doit à des bilans de santé si nécessaire ou respecter les impératifs spécifiques de la réglementation COSHH.
- Préparer les plans et procédures à mettre en œuvre pour traiter les accidents, incidents et urgences liés aux substances dangereuses, le cas échéant.
- Fournir aux employés des informations, consignes et opportunités de formation suffisantes et pertinentes.
- La loi oblige les fabricants de substances nocives à fournir une fiche de données de sécurité pour chaque produit.

Il incombe à chaque membre du personnel susceptible d'entrer en contact avec ces substances, de se familiariser avec les risques connexes et de prendre les mesures rappelées par la ou les fiche(s) de données de sécurité.

Les clients sont invités à stocker des exemplaires des Fiches de données de sécurité et d'autres informations relatives à la sécurité des produits se rapportant aux circuits et composants des véhicules auxquels se rapporte ce Manuel, à la fin de ce chapitre. Il peut exister d'autres moyens pour s'assurer que les opérateurs et la maintenance travaillent de manière sûre, et vous devez aussi observer les éventuelles règles et méthodes de sécurité applicables.

HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

2.8.2 TECHNICIEN RESPONSABLE DES CLÉS

1. La responsabilité de la sécurité de l'ensemble du personnel impliqué lorsqu'un véhicule subit une intervention de maintenance, sous quelque forme que ce soit, doit être assumée par une personne, le responsable des clés. En temps normal, le responsable des clés est la personne qui travaille sur le véhicule.
2. Le responsable des clés est responsable de l'immobilisation du véhicule.
3. Toute autre personne ayant besoin d'accéder au véhicule, pour quelque raison que ce soit, doit en informer le responsable des clés.
4. Son travail terminé, le personnel doit informer le responsable des clés qu'il quitte le véhicule.
5. Si, quelle qu'en soit la raison, le responsable des clés quitte le véhicule, il doit désigner un nouveau responsable des clés et s'assurer que l'ensemble du personnel concerné connaît le nouveau responsable des clés.
6. Lorsque le moteur tourne, le responsable des clés doit s'assurer que le personnel se tient à l'écart de la superstructure jusqu'à ce que le moteur soit arrêté, que la clé de contact soit retirée et que la porte de la cabine verrouillée.

2.8.3 IMMOBILISATION DU VÉHICULE

Pour immobiliser le véhicule, le responsable des clés doit:

1. Placer le sélecteur à clé d'activation de la benne en position Arrêt (Off) et retirer la clé du sélecteur, ainsi que tout double de celle-ci (voir le Manuel de l'opérateur du véhicule de collecte des déchets).
2. Couper le contact et retirer la clé et ses doubles, le cas échéant.



Les clés de contact des véhicules Dennis Eagle Elite 6 ne sont pas spécifiques à chaque véhicule.

3. Attacher un écriteau « NE PAS DÉMARRER OU UTILISER CE VEHICULE » au volant.
4. Verrouiller toutes les portes de la cabine et retirer la clé et ses doubles, le cas échéant.
5. Garder toutes les clés durant l'exécution des travaux.
6. Si nécessaire, placer le commutateur d'isolation de la batterie du véhicule en position Arrêt (si présent) ou déconnecter la batterie du véhicule.

2.8.4 PRÉCAUTIONS GÉNÉRALES CONCERNANT L'ATELIER

1. Calez toujours les roues du véhicule lorsque des travaux de maintenance sont en cours (veuillez consulter le manuel d'atelier du constructeur du châssis-cabine pour obtenir les instructions et informations associées).
2. Le personnel ne doit pas entrer dans la superstructure ou le hayon de la trémie, à moins que le moteur ne soit arrêté, la portière de la cabine verrouillée et le responsable des clés averti de l'intervention en cours.
3. En cas de travail sur le toit du véhicule, le port d'un harnais de sécurité agréé et fixé à l'œillet d'arrimage de sécurité du hayon du véhicule (SHAL) prévu à cet effet est OBLIGATOIRE.
4. Lorsque le moteur tourne dans un espace de travail fermé, utilisez un équipement et des conduits d'évacuation des gaz d'échappement.
5. Si possible, dégraissez les composants avant manipulation.
6. Ne travaillez pas sous un véhicule uniquement soutenu par un cric; utilisez toujours des chandelles de sécurité.
7. Veillez à toujours utiliser l'outil qui convient à la tâche à exécuter - n'improvisez pas.
8. Suivez les consignes relatives à l'utilisation des outils à moteur.
9. Ne regardez pas directement les DEL à forte luminosité comme, par exemple, les lampes à DEL et les témoins lumineux d'avertissement. Vous risqueriez de provoquer des lésions irréversibles au niveau des yeux.

2.8.5 PROPRIÉTÉ DU LIEU DE TRAVAIL

Un lieu de travail propre et bien rangé est un lieu de travail sûr.

1. Jetez les ordures dans les poubelles et ne les laissez pas s'accumuler.
2. Épongez immédiatement les déversements d'huile ou de liquide de refroidissement, en appliquant une méthode approuvée.
3. Ne laissez pas traîner outils et matériel.
4. Ne laissez pas les flexibles ou câbles traverser le lieu de travail.

2.8.6 PIÈCES MOBILES OU ROTATIVES

Le happement par ou la collision avec les parties en rotation telles que les ventilateurs, les composants du moteur ou les arbres de transmission constituent un risque de blessure grave.

L'ensemble du personnel doit être informé des risques et prendre soin de toujours se maintenir à distance des parties en mouvement ou en rotation.

Lorsque le véhicule est en marche, tous les dispositifs de protection doivent être en place.

2.8.7 COMPOSANTS CHAUDS

De nombreux composants du véhicule (le moteur, la boîte de vitesses, les freins, etc.) fonctionnent à des températures suffisamment élevées pour provoquer des brûlures cutanées aux personnes qui toucheraient un ensemble moteur ayant tourné récemment.

Les systèmes d'échappement, les turbocompresseurs, les convertisseurs catalytiques ainsi que leurs composants peuvent atteindre des températures extrêmement élevées.

Afin d'éviter le risque de brûlures cutanées, laissez les composants du véhicule refroidir avant d'entreprendre quelque intervention que ce soit.

Si vous effectuez des tests moteur en marche, prenez soin d'éviter tout contact avec des composants chauds du véhicule, en particulier les éléments du système d'échappement ainsi qu'avec certains liquides comme, par exemple l'huile du système hydraulique.

2.8.8 TRAVAIL EN FONCTIONNEMENT

Vous devrez parfois procéder à des réglages pendant que tourne le moteur et que fonctionnent les circuits du véhicule.

1. Soyez particulièrement vigilant si vous devez exécuter une opération ou un réglage quelconque sur un véhicule démarré.
2. Si possible, demandez à un collègue de se tenir à un endroit où il pourra intervenir pour couper le moteur ou les circuits du véhicule en cas d'urgence.
3. Identifiez et vérifiez le fonctionnement des boutons d'arrêt d'urgence avant de vous mettre au travail.

2.8.9 FIXATIONS

Utilisez toujours des éléments de fixation neufs lors de l'assemblage / du remontage de composants à l'aide de boulons soumis à un couple, écrous nyloc, goupilles fendues, etc. Ne réutilisez pas les anciens éléments de fixation, sauf si le texte vous y invite explicitement.

2.8.10 PROTECTION DES COMPOSANTS DU VÉHICULE DANS LE CADRE D'OPÉRATIONS DE MEULAGE, PERÇAGE ET SOUDAGE

Si vous devez effectuer un meulage, un perçage, un soudage ou une opération similaire, prenez les précautions qui s'imposent pour éviter d'endommager les tuyaux, les flexibles, les câbles, les vitrages, la peinture de la cabine et les pièces de suspension en caoutchouc.

1. Protégez les pièces vulnérables des étincelles et de la chaleur produites par les opérations de meulage et de soudage à l'aide d'un bouclier.
2. Si la protection par bouclier n'est pas possible, déposez les composants vulnérables.



Précaution:

Lors du perçage de trous, faites attention aux composants électriques qui pourraient se trouver derrière le point de perçage. Ne laissez pas des copeaux tomber sur des composants électriques, pour éviter le risque de court-circuit.

Les véhicules peuvent être équipés d'un système de lubrification automatique du châssis, ce qui augmente le nombre de tuyaux. Ces tuyaux en plastique sont fragiles. Pour de plus amples informations, consultez les manuels du constructeur du châssis-cabine.

2.8.11 SOUDER SUR LE VÉHICULE OU À PROXIMITÉ

Soyez extrêmement prudent lorsque vous effectuez des opérations de soudage. La soudure à l'arc électrique peut sérieusement endommager les dispositifs électroniques éventuellement montés sur le véhicule.

1. Arrêtez toujours le moteur et déconnectez les batteries et autres modules électroniques selon la séquence approuvée (voir le manuel d'atelier du constructeur du châssis-cabine pour les instructions et informations associées) avant d'effectuer toute réparation par soudage.
2. Vérifiez que du gasoil, de l'huile ou des liquides hydrauliques susceptibles de s'enflammer pendant le soudage ne fuient pas du véhicule.
3. Gardez toujours un extincteur en état de marche à portée de main.
4. Protégez vos yeux de l'arc de soudage.
5. Installez des écrans de protection pour protéger le reste du personnel des dangers de cette zone.

HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

2.8.12 MANIPULATION ET DÉPLACEMENT DES CHARGES

Toute personne projetant une opération de levage ou de déplacement de charges ou participant à de telles opérations doit respecter les impératifs juridiques et réglementaires nationaux et locaux.

Bon nombre de pièces du véhicule sont extrêmement lourdes et / ou de forme et de taille compliquées. Une tentative de déplacement de ces pièces comporte un risque de blessure corporelle.

Les poids approximatifs des grosses pièces figurent à la rubrique Données techniques des chapitres concernés.

Afin d'éviter toute blessure ou détérioration du matériel, vous devez respecter les règles suivantes lorsque vous travaillez sur un véhicule.

1. Employez la technique qui convient pour soulever ou porter une pièce à la main.
2. Utilisez du matériel et des techniques de levage adaptées pour soulever ou déplacer des objets lourds ou volumineux.
3. Assurez-vous que le matériel de levage a été inspecté et certifié apte au service.
4. Avant de commencer à travailler, assurez-vous que les goupilles, les supports et les câbles de sûreté sont correctement positionnés.
5. Ne déposez jamais un élément ou un composant sur une zone de passage ou sur une zone vide.
6. Préservez la propreté de l'espace de travail, qui doit être exempt d'entraves.
7. Veillez à ce que le personnel ne participant pas à la procédure respecte la distance de sécurité.

2.8.13 MATÉRIEL D'ACCÈS ET DE LEVAGE

Certaines tâches de maintenance obligent à ériger des plates-formes d'accès et / ou du matériel de levage, pour fournir une plate-forme sûre et stable.

1. Les plates-formes d'accès ou le matériel de levage doivent être érigés par du personnel qualifié. Ce type de matériel ne doit en aucun cas être érigé ou modifié par du personnel non qualifié.
2. Les plates-formes d'accès et le matériel de levage doivent être régulièrement soumis à des contrôles visant à confirmer durablement leur aptitude au service.

2.8.14 NETTOYAGE DU MATÉRIEL

1. N'essayez pas d'éliminer un bouchon ou de retirer une pièce endommagée alors que le matériel concerné est en service.
2. Tenez les doigts, les cheveux et les vêtements amples à l'écart des pièces mobiles.
3. N'essayez pas de grimper sur ou de passer le bras au-dessus des protections.

2.8.15 PRÉCAUTIONS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

1. Contactez l'autorité gouvernementale locale ou l'agence de protection de l'environnement pour obtenir des conseils ou des informations concernant les installations de traitement des déchets.
2. Collectez et éliminez l'huile usagée de manière réfléchie.
3. Épongez les déversements.
4. Ne brûlez pas d'huile moteur usagée, de caoutchouc, de plastique ou de mousse de polyuréthane.
5. Faites appel aux organismes de traitement des déchets agréés pour vous débarrasser de l'huile usagée.

2.8.16 CARBURANT, HUILE, LUBRIFIANTS, DÉGRAISSANTS ET FILTRES

Une exposition prolongée de la peau au gasoil, aux huiles lubrifiantes, à l'huile hydraulique, aux lubrifiants et aux dégraissants peut être à l'origine de troubles comme la dermatite. Les huiles usagées sont des substances cancérigènes connues et les filtres à air autant qu'à huile collectent des substances potentiellement nocives. Afin de réduire le risque auquel vous vous exposez vous-même, mais aussi l'environnement et les personnes, travaillez selon les lignes directrices ci-dessous.

1. Observez toujours la législation locale et nationale concernant la collecte et l'élimination des déchets de gasoil, d'huiles lubrifiantes, d'huile hydraulique et de lubrifiants.
2. Veillez à collecter et éliminer le gasoil, les huiles lubrifiantes, l'huile hydraulique et les lubrifiants de manière réfléchie et correctement. Contactez soit le fournisseur, soit l'autorité locale pour obtenir des informations concernant les dépôts de collecte.

Ne versez JAMAIS de gasoil, d'huiles lubrifiantes, d'huile hydraulique et de lubrifiants sur le sol, dans l'eau, à l'égout, dans un réseau d'assainissement public. Le gasoil, les huiles lubrifiantes, l'huile hydraulique et les lubrifiants déversés de la sorte dégraderaient la qualité de la nappe phréatique.

1. Collectez et éliminez le gasoil et l'huile hydraulique de manière réfléchie. Contactez soit le point de vente, soit le fournisseur, soit l'autorité locale pour obtenir des informations concernant les dépôts de collecte.
2. Les inserts et cartouches filtrantes sont des déchets dangereux à éliminer en conséquence. Suivez les instructions publiées par l'autorité locale pertinente pour leur élimination. Portez un masque adapté pour travailler sur des filtres contaminés.
3. Évitez tout contact prolongé, excessif ou répété de la peau avec le gasoil, les huiles lubrifiantes, l'huile hydraulique et les lubrifiants. Protégez la peau exposée avec un agent barrière ou un vêtement de protection.
4. Utilisez un agent de nettoyage approuvé pour nettoyer TOUTES les zones de peau entrées en contact avec du gasoil, des huiles de lubrification, de l'huile hydraulique ou des lubrifiants.
5. Ne portez pas de vêtements souillés d'huile à même la peau.
6. Évitez de respirer les brouillards huileux.

2.8.17 SOLVANTS

Prenez des précautions particulières si vous devez travailler avec des solvants, notamment dans le cadre d'opérations de nettoyage et de dégraissage. N'utilisez ces matériaux que dans des zones bien ventilées.

2.8.18 CONTACT AVEC LES RÉSIDUS DE MATÉRIAUX PLASTIQUES APRÈS INCENDIE

La plupart des matériaux plastiques modernes émettent des gaz toxiques en brûlant. Les résidus de combustion peuvent contenir des substances et des liquides toxiques et corrosifs, particulièrement après contact avec de l'eau ou en atmosphère humide.

Lorsqu'une intervention s'effectue sur un élément quelconque d'un véhicule contaminé par des plastiques brûlés ou dégradés, observez les consignes suivantes:

1. Ne touchez pas les matériaux brûlés ou dégradés.
2. Laissez les éléments refroidir et sécher avant de commencer votre travail.
3. Portez des vêtements de protection ainsi que des gants de protection en PVC ou en néoprène. Un appareil respiratoire peut être nécessaire si l'espace est confiné.
4. Traitez les éléments contaminés, ainsi que les vêtements et le matériel de nettoyage comme des déchets toxiques et éliminez-les conformément aux réglementations locales et nationales.

HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

2.9 NETTOYAGE DE LA CARROSSERIE

1. Portez des vêtements, gants et lunettes de protection lorsque vous lavez la benne d'un véhicule de collecte des déchets Olympus. Des débris peuvent être éjectés de la benne et du hayon.
2. N'entrez jamais dans la benne ou dans le hayon à moins que l'interrupteur à clé de la benne ne soit en position en position arrêt (Off), clé retirée du sélecteur (voir Manuel de l'opérateur Olympus, Chapitre 4 Commandes de l'opérateur). Le moteur doit être arrêté, la clé retirée du contact, toutes les portières de la cabine verrouillées avec les clés retirées, et vous devez être en possession de toutes les clés, doubles de clés compris.
3. Prenez garde aux déchets dangereux comme le verre ou les seringues hypodermiques.
4. Ne grimpez pas dans le hayon pour ôter les débris sans connaître et être en mesure d'appliquer les procédures de sécurité données dans ce manuel d'Atelier.
5. Ne nettoyez jamais la zone du joint entre le hayon et la benne si le hayon n'est pas entièrement étayé.

2.9.1 LAVAGE SOUS PRESSION



AVERTISSEMENT:

Ne pointez jamais la lance de nettoyage en direction de quelqu'un. Les jets d'eau haute pression peuvent blesser.



Précaution:

Les jets d'eau haute pression peuvent gravement endommager le matériel électrique.

1. Lorsque vous effectuez un lavage sous pression, n'approchez pas le bout de la lance de nettoyage à moins d'1 mètre.
2. Dans la mesure du possible, ne dirigez pas le jet directement vers les composants, mais plutôt en biais.
3. Ne dirigez pas le jet vers des composants électriques.

2.10 CIRCUITS ÉLECTRIQUES DU VÉHICULE

2.10.1 PRÉCAUTIONS GÉNÉRALES CONCERNANT L'ÉLECTRICITÉ

1. Pour le branchement des câbles, veillez toujours à respecter les consignes de polarité.
2. Avant d'utiliser du matériel de test, lisez toujours les instructions fournies par le fabricant.
3. Veillez à ne pas percer un câble ou un faisceau électrique avec des sondes de test, etc.
4. Assurez-vous qu'aucun arc ne se crée entre les connexions électriques.
5. Assurez-vous toujours que les composants électriques, les faisceaux de câblage et les câblages électriques sont correctement montés et connectés. Tous montages incorrects, connexions incorrectes, ajouts ou altérations d'un système électrique s'accompagnent d'un risque de blessure et d'incendie.
6. N'oubliez jamais de retirer vos bijoux (bagues, montres, chaînes, etc.) avant de commencer à travailler sur le système électrique, même si la batterie est déconnectée.
7. Ne laissez jamais au hasard la polarité des connexions ou câblages, utilisez un voltmètre et consultez les schémas de câblage.
8. Pour les tests, utilisez des appareils de mesure de bonne qualité. Un appareil de mauvaise qualité peut fausser les résultats obtenus et endommager les composants électroniques.
9. Pour démarrer le véhicule, utilisez uniquement des batteries d'appoint munies d'un sectionneur.
10. Utilisez uniquement des batteries délivrant une tension globale combinée de 24 V, ou un véhicule équipé d'un système électrique 24 V. Sans cela, les équipements seraient fortement endommagés.

2.10.2 DÉCONNEXION ET RECONNEXION DE COMPOSANTS ÉLECTRIQUES

1. Notez la position de tous les connecteurs avant de les retirer.
2. Lorsque vous reconnectez un composant, assurez-vous que les connecteurs sont rebranchés dans la position notée avant leur retrait. En cas de doute, consultez le schéma de câblage du circuit concerné.
3. Si vous remplacez des ampoules halogènes, ne touchez pas le bulbe en verre avec les doigts. Si nécessaire, essuyez-la avec un chiffon imbibé d'alcool dénaturé.
4. Si vous remplacez des fusibles, commencez toujours par couper le circuit concerné avant d'installer un nouveau fusible d'ampérage correct (en cas de doute, consultez l'étiquette présente sur la boîte à fusibles ou la liste des fusibles dans le Manuel de l'Opérateur ou le Manuel d'Atelier). Si le nouveau fusible fond aussi, recherchez la cause et rectifiez-la.



Précaution:
N'UTILISEZ JAMAIS un fusible d'ampérage supérieur à la valeur spécifiée et ne connectez sous aucun prétexte les bornes d'un fusible à autre chose qu'un fusible. Tout défaut d'observation de cette règle peut endommager les composants et / ou causer une surchauffe du câblage et donc, un incendie.

2.11 SOUDER SUR LE VÉHICULE OU À PROXIMITÉ

Soyez extrêmement prudent lorsque vous effectuez des opérations de soudage. La soudure à l'arc électrique endommagera sérieusement tout élément électronique monté sur le véhicule.

1. Arrêtez toujours le moteur et déconnectez les batteries et autres modules électroniques selon la séquence approuvée (voir le manuel d'atelier du constructeur du châssis-cabine pour les instructions et informations associées) avant d'effectuer toute réparation par soudage.
2. Vérifiez que du gasoil, de l'huile ou des liquides hydrauliques susceptibles de s'enflammer pendant le soudage ne fuient pas du véhicule.
3. Gardez toujours un extincteur en état de marche à portée de main.
4. Protégez vos yeux de l'arc de soudage.
5. Installez des écrans de protection pour protéger le reste du personnel des dangers de cette zone.

2.12 SYSTÈMES HYDRAULIQUE ET PNEUMATIQUE

Les systèmes hydrauliques du véhicule fonctionnent sous haute pression, et certaines portions d'un tel système sont sous pression même quand le véhicule est arrêté. Soyez prudent lorsque vous travaillez sur le système et ses composants.

Mal utilisé, l'air comprimé peut être dangereux et les flexibles sous pression peuvent agir comme des fouets.

1. Avant de démanteler ou d'accéder à un système hydraulique ou pneumatique, fermez l'alimentation en pression en amont puis dépressurisez le système.
2. Lorsque vous déconnectez les flexibles hydrauliques:
 - Portez une visière de protection intégrale du visage pour dévisser les écrous des raccords.
 - Couvrez les raccords dont vous dévissez les écrous avec un chiffon afin d'éviter que de l'huile sous pression ne gicle.
3. Il est important de veiller à une propreté maximale lorsque vous travaillez sur les systèmes hydraulique et pneumatique.
4. Nettoyez toujours les abords d'un raccord avant de démonter un raccordement.
5. Bouchez dès que possible tout raccord non connecté.
6. N'utilisez que des chiffons non pelucheux.
7. Autant que faire se peut, évitez de nettoyer les composants à l'air comprimé.

2.12.1 REMISE EN SERVICE DU VÉHICULE

1. À la fin de tout travail de maintenance et avant de remettre le véhicule en service, vérifiez que:
 - Tous les outils, emballages de pièces et débris ont été évacués du véhicule.
 - Tous les dispositifs de protection retirés pour des besoins d'accès ont été remis en place et fixés correctement.
 - Le véhicule a passé les contrôles de sécurité quotidiens décrits au Chapitre 3 du présent manuel.

SOMMAIRE

3	CONTRÔLES QUOTIDIENS	3-3
3.1	CONTRÔLES QUOTIDIENS DE SÉCURITÉ.....	3-3
3.2	CONTRÔLE QUOTIDIEN DE SÉCURITÉ – BARRIÈRE IMMATÉRIELLE DE SÉCURITÉ.....	3-22
3.3	ÉTIQUETTES DE MISE EN GARDE	3-23

CETTE PAGE A ÉTÉ LAISSÉE BLANCHE DÉLIBÉRÉMENT

3 CONTRÔLES QUOTIDIENS

Il est important de conserver votre machine en bon état de marche.

Afin de confirmer le fonctionnement de la machine, de ses commandes, et de ses dispositifs de couplage et circuits de sécurité, les contrôles de sécurité suivants doivent être effectués tous les jours, en plus des contrôles spécifiés par les informations d'entretien du constructeur du châssis-cabine et du lève-conteneur, et avant la mise en service des véhicules de collecte des déchets Dennis Eagle Ltd.

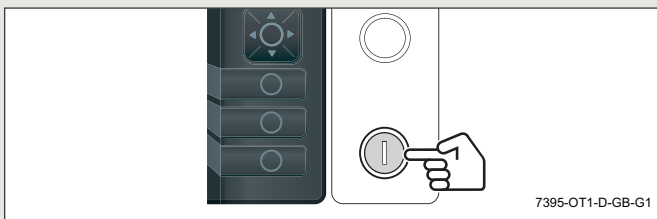
Les mêmes vérifications doivent également être effectuées par le personnel d'entretien chaque fois que des procédures d'entretien et des inspections programmées sont effectuées ou si une réparation majeure est effectuée sur la carrosserie ou ses systèmes opérationnels.

Assurez-vous que le mécanisme de collecte des déchets ne comporte aucun dommage ou usure mécanique évident, plus particulièrement au niveau des pivots et des verrous situés entre le hayon et la benne.

Tout problème doit être immédiatement notifié à votre superviseur.

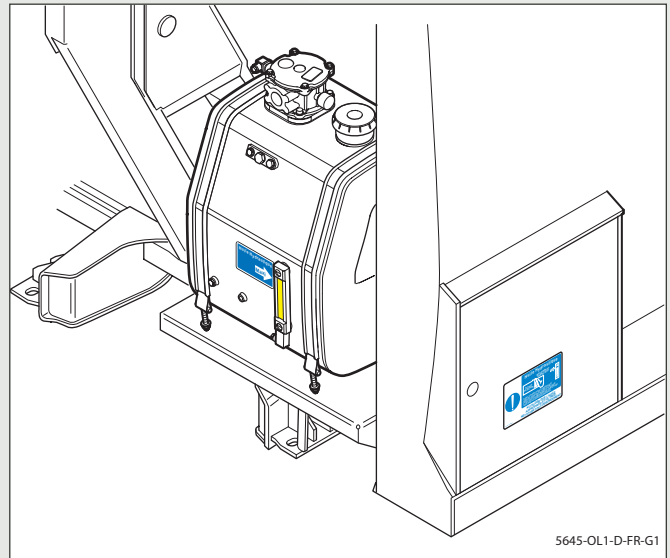
3.1 CONTRÔLES QUOTIDIENS DE SÉCURITÉ

1. Placez le véhicule sur une surface propre, plane et stable, avec suffisamment d'espace pour permettre de relever entièrement le hayon et le dispositif de levage du conteneur à déchets.
2. Serrez le frein de stationnement.
3. Mettez au point mort.
4. Coupez le moteur.
5. Appuyez sur le bouton « Système de la benne » pour désactiver la benne.



6. Coupez le contact. Retirez la clé et conservez-la.
7. Verrouillez toutes les portes de la cabine. Retirez les clés et conservez-les.
8. Faites le tour du véhicule de collecte des déchets et:
 - Assurez-vous qu'aucun déchet, papier ou matériau inflammable ne se trouve près du moteur ou de l'échappement. Ils risqueraient de provoquer un incendie lors du démarrage du moteur. Si nécessaire, basculez la cabine (voir le Manuel de l'Opérateur édité par le constructeur du châssis-cabine) pour procéder à une inspection approfondie.

- Inspectez visuellement le niveau d'huile du réservoir d'huile hydraulique. Le flotteur qui se trouve dans la jauge visuelle doit être au sommet de celle-ci. Si le niveau est plus bas, informez immédiatement votre superviseur et suspendez l'inspection quotidienne.

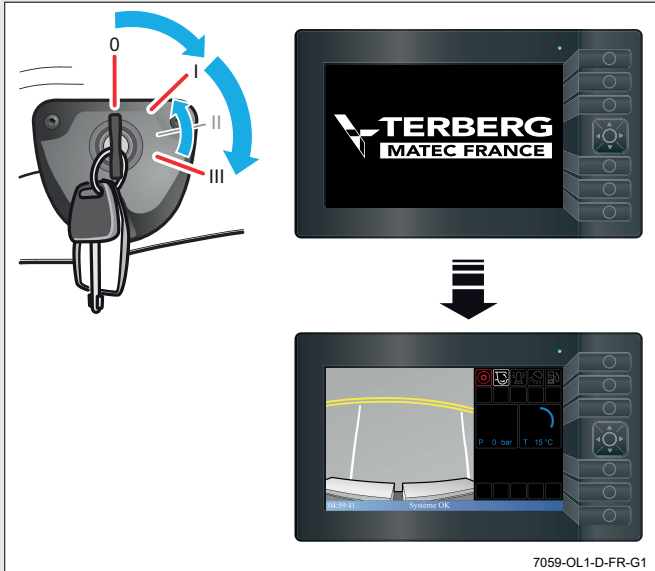


- Inspectez visuellement les feux, les gyrophares, les réflecteurs, les optiques et la carrosserie, à la recherche de dommages évidents.
 - Vérifiez que les plaques rétro-réfléchissantes ainsi que les étiquettes d'avertissements et d'instructions sont intactes, propres, clairement visibles et lisibles; « 3.3 Étiquettes de mise en garde » sur la page 3-23.
 - Inspectez visuellement le dessous du véhicule de collecte des déchets à la recherche d'éventuelles fuites d'huile hydraulique provenant des tuyaux hydrauliques du système de la benne (MAIS VOUS NE DEVEZ EN AUCUN CAS VOUS GLISSER SOUS LE VÉHICULE).
 - Inspectez visuellement les faisceaux et connexions électriques, les flexibles, les tuyaux et autres composants, à la recherche de défauts visibles.
9. Faites-vous assister par un collègue se tenant à l'arrière du véhicule, dans un endroit sûr, pour observer le fonctionnement des systèmes et feux de la benne.
 10. Entrez dans la cabine du véhicule de collecte des déchets.
 11. Vérifiez que tous les outils et équipements d'urgence ainsi que l'extincteur sont présents à bord.
 12. Vérifiez que le kit de premiers soins est complet.

CONTRÔLES QUOTIDIENS

13. Mettez le contact, mais ne démarrez pas le moteur.

- L'écran de commande en cabine s'initialise puis indique que le système de la benne est en mode Arrêt (Off).



14. Allumez tous les feux du véhicule, y compris les antibrouillards (option).

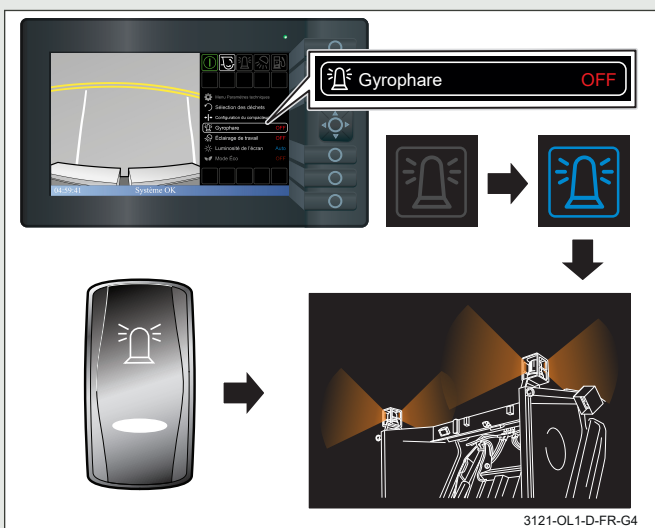
- Vérifiez que les feux et leurs témoins lumineux associés s'allument lorsqu'ils sont activés et s'éteignent lorsqu'ils sont désactivés.

15. Appuyez sur la pédale de freins.

- Vérifiez que tous les feux Stop s'allument lorsque la pédale de freins est enfoncée et s'éteignent lorsque l'on relâche la pression sur cette pédale.

16. Allumez les gyrophares.

- Vérifiez que les gyrophares et leurs témoins lumineux connexes s'allument et fonctionnent correctement lorsqu'ils sont activés et s'éteignent lorsqu'ils sont désactivés.
- Si le véhicule est équipé d'un interrupteur de gyrophare en option, vérifiez qu'il annule la fonction sur le panneau de commande.

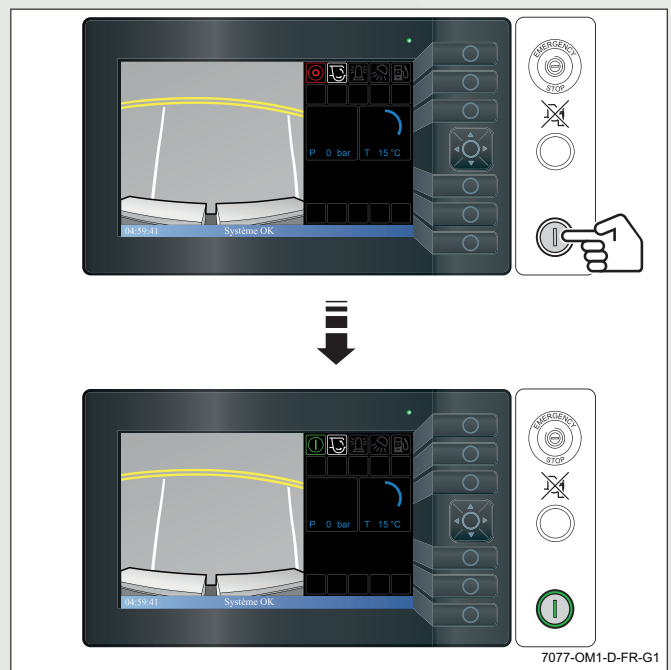


17. Assurez-vous que le frein de stationnement est serré et que le point mort a été sélectionné.

18. Mettez le moteur en marche et observez la zone d'alerte et l'instrumentation au cas où des dysfonctionnements se manifesteraient.

- Les signaux sonores de « Pression d'air faible » ne doivent pas retentir.

19. Appuyez sur le bouton du système de la benne pour activer la benne.

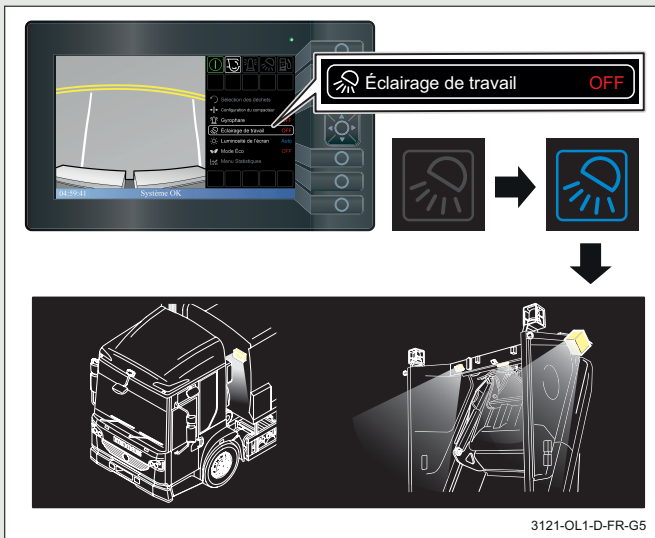


- L'écran devrait afficher le fonctionnement du système de la benne et le pictogramme « Système en marche ».
- Si un ou plusieurs pictogrammes d'alerte s'affichent à l'écran, informez immédiatement votre superviseur et suspendez l'inspection quotidienne.

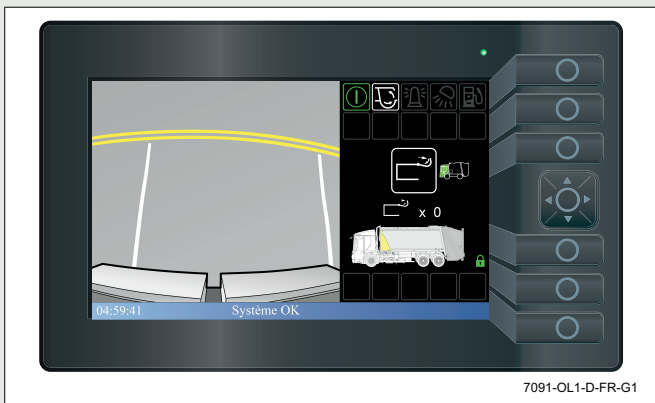
CONTRÔLES QUOTIDIENS

20. Utilisez le curseur pour mettre en surbrillance l'option « Éclairage de travail » et sélectionnez en appuyant sur le bouton au milieu du curseur.

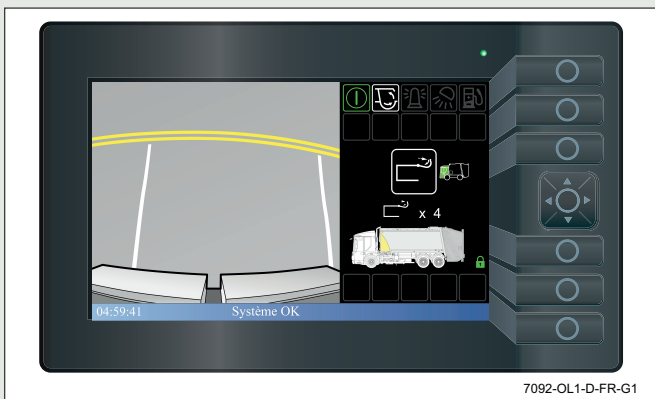
- Vérifiez que les feux de chargement du hayon et tous les feux de travail du véhicule s'allument.



21. Utilisez les flèches gauche et droite du curseur pour mettre en surbrillance l'icône « Hayon dégagé ».



- Lorsque l'icône « Hayon dégagé » est en surbrillance, utilisez les flèches haut et bas ou le bouton au milieu du curseur pour sélectionner le nombre de cycles requis. Les options vont de x 0 à x 5.

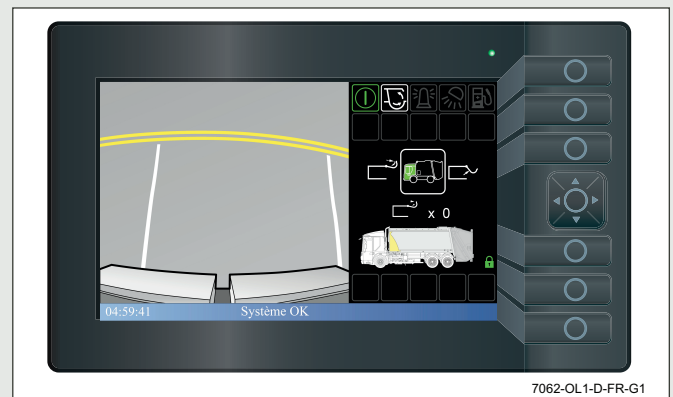


22. Pour sélectionner l'option « Hayon dégagé », suivez les étapes ci-dessous.

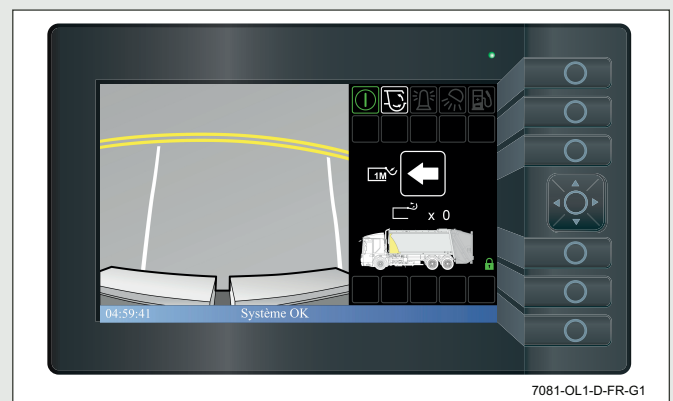
- Utilisez les flèches haut et bas du curseur pour mettre en surbrillance l'option « Menu Décharger ». Une fois mis en surbrillance, appuyez sur le bouton au milieu du curseur pour sélectionner le « Menu Décharger ».



- Utilisez les flèches gauche et droite du curseur pour naviguer et mettre en surbrillance les commandes de la cabine. L'option des commandes en cabine est sélectionnée lorsque la cabine est affichée en vert.



23. Pour revenir au menu principal, utilisez les flèches gauche et droite du curseur pour naviguer et mettez en surbrillance la flèche de retour, puis appuyez sur le bouton au milieu du curseur.



CONTRÔLES QUOTIDIENS

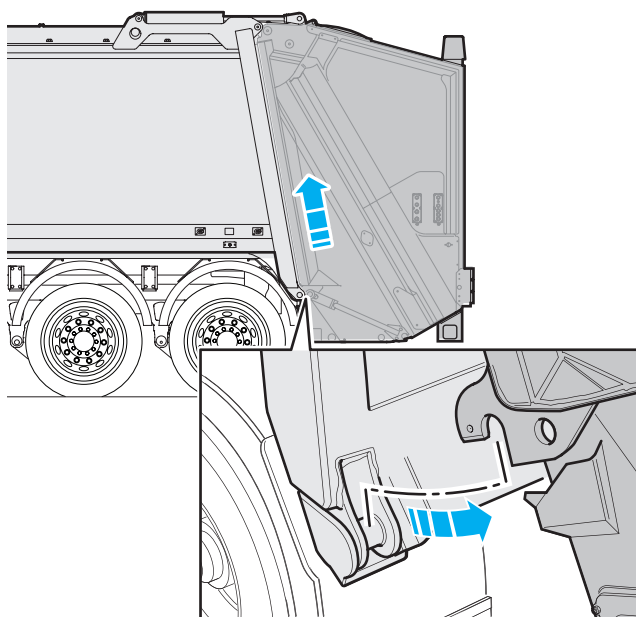
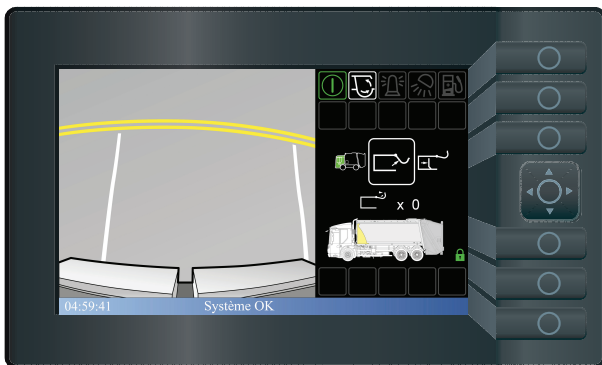
- Lorsque le hayon est relevé, le mécanisme de compactage effectue automatiquement un ou plusieurs cycles complets dès que le hayon atteint sa hauteur maximale pour éliminer toute accumulation de déchets de la trémie du hayon.



AVERTISSEMENT:

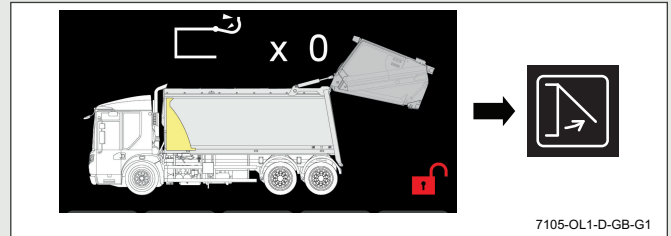
Assurez-vous de connaître la hauteur de votre véhicule avec le hayon et le dispositif de levage du conteneur d'ordures relevé.

24. Utilisez les flèches gauche et droite du curseur pour mettre en surbrillance l'icône « Levage du hayon ». Lorsque l'icône « Levage du hayon » est en surbrillance, appuyez et maintenez enfoncé le bouton au milieu du curseur pour lever le hayon. Lorsque le hayon est complètement relevé, relâchez le bouton.
- Le hayon doit se soulever de manière régulière jusqu'à sortir de ses verrous.
 - L'avertisseur de recul du véhicule doit retentir dès que le hayon est sorti de ses verrous et tant que la pression sur le bouton de levage du hayon est maintenue et pendant toute la durée du levage du hayon.



2838-OL1-D-FR-G6

- Le pictogramme et les icônes « Hayon déverrouillé » s'afficheront.



7105-OL1-D-GB-G1



AVERTISSEMENTS:

Assurez-vous de connaître la hauteur de votre véhicule avec le hayon et le dispositif de levage du conteneur d'ordures relevé.

Le conducteur doit se trouver dans la cabine.

Le frein de stationnement doit être serré.

L'ensemble du personnel doit se tenir à l'écart de l'avant et de l'arrière du véhicule.

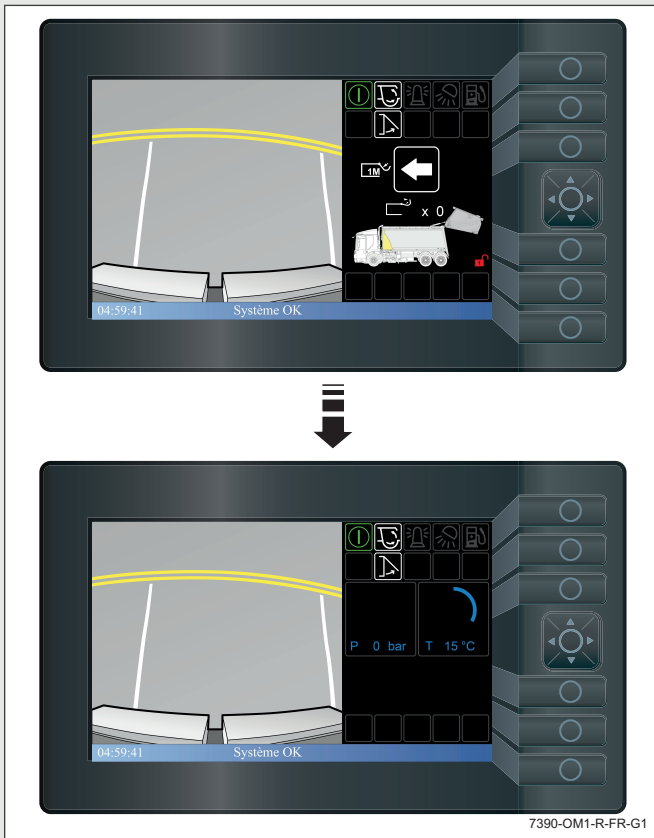
Le véhicule peut avoir un soubresaut vers l'avant.

25. Appuyez fermement sur la pédale de freins. Enclenchez ensuite la marche avant (position D).
- Le signal sonore « Hayon déverrouillé » doit retentir dans la cabine dès qu'un rapport est sélectionné.

CONTRÔLES QUOTIDIENS

26. Mettez au point mort « N ».

- Le signal sonore « Hayon déverrouillé » doit s'arrêter dans la cabine dès que le point mort est ainsi enclenché.
- L'écran affichera le pictogramme « Hayon déverrouillé ».



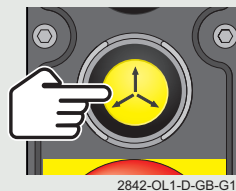
AVERTISSEMENT:

Il se peut que le mécanisme de compactage soit en fonctionnement. Vérifiez que personne ne se trouve à proximité du hayon.

27. Sur le boîtier de commande du mécanisme de compactage sur lequel le bouton poussoir de lancement du cycle de compactage est activé, appuyez tour à tour sur:



Le bouton-poussoir de « Lancement du cycle de compactage ».

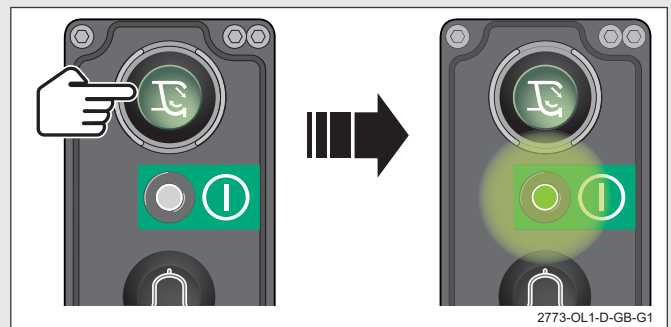


Le bouton-poussoir de « Secours ».

2842-OL1-D-GB-G1

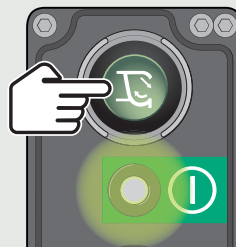
- Le mécanisme de compactage ne doit pas fonctionner.

28. Appuyez brièvement sur le bouton-poussoir désactivé de lancement du cycle de compactage sur le pupitre opposé de commande pour l'activer.



- Le témoin lumineux vert doit s'allumer.

29. Appuyez tour à tour sur:



Le bouton-poussoir de 'Lancement du cycle de compactage'.



Le bouton-poussoir de « Secours ».

2842-OL1-D-GB-G1

- Le mécanisme de compactage ne doit pas fonctionner.

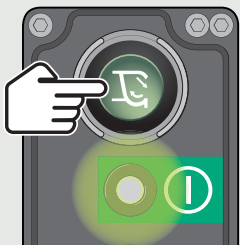
CONTRÔLES QUOTIDIENS

30. Appuyez sur le bouton du système de la benne pour désactiver la benne, puis appuyez à nouveau sur le bouton pour activer la benne.
31. Appuyez sur n'importe quel bouton pour afficher le menu des options.



AVERTISSEMENT:
Il se peut que le mécanisme de compactage soit en fonctionnement. Vérifiez que personne ne se trouve à proximité du hayon.

32. Sur chacun des boîtiers de commande du mécanisme de compactage, appuyez tour à tour sur:



Le bouton-poussoir de « Lancement du cycle de compactage ».



Le bouton-poussoir de « Secours ».

2842-OL1-D-GB-G1

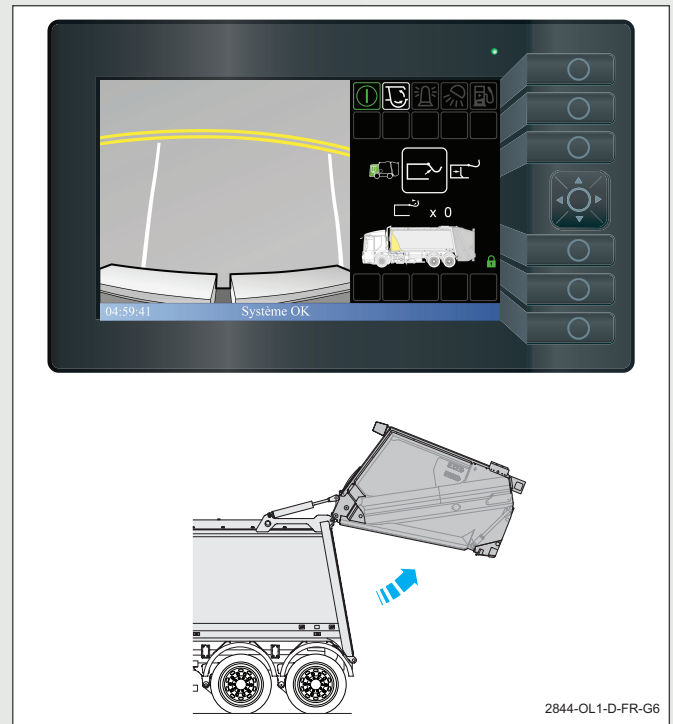
- Le mécanisme de compactage ne doit pas fonctionner.



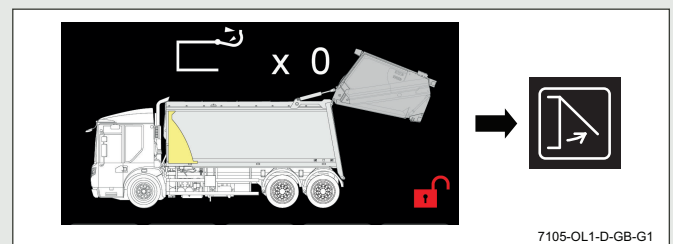
AVERTISSEMENT:

Assurez-vous de connaître la hauteur de votre véhicule avec le hayon et le dispositif de levage du conteneur d'ordures relevé.

33. Mettez en surbrillance l'option « Levage du hayon », puis appuyez sur le bouton au milieu du curseur.



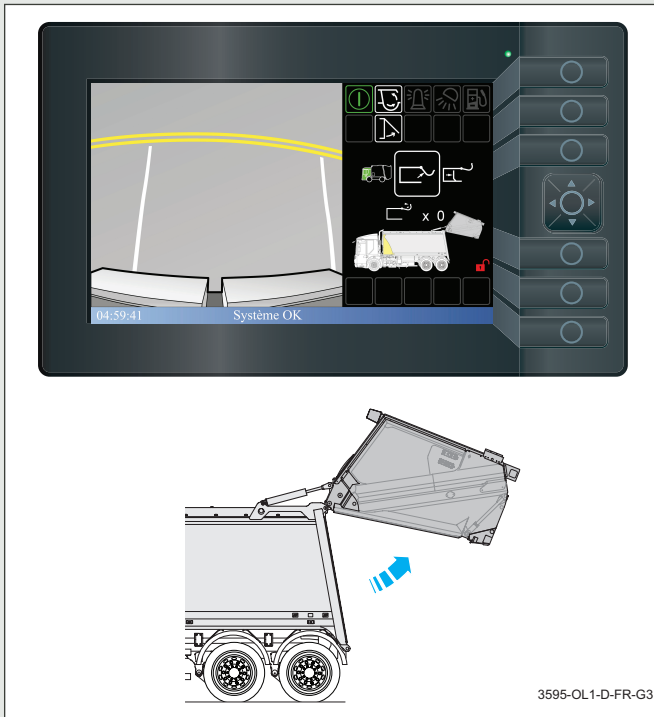
- Le hayon doit se relever de manière régulière en tournant autour de l'axe de ses articulations.
 - L'avertisseur de recul du véhicule doit retentir.
34. Pendant que le hayon se relève, avant qu'il n'atteigne sa position de levage complet, relâchez cette commande.
 - Le hayon doit s'arrêter de se relever dès le relâchement du bouton.
 - Le hayon ne doit pas descendre.
 - Le pictogramme « Hayon déverrouillé » doit s'afficher sur l'écran du pupitre de commande.



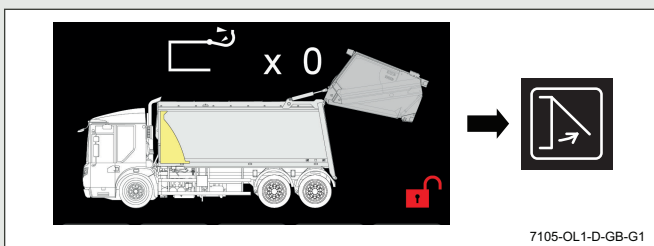
- L'avertisseur de recul du véhicule doit s'arrêter.

CONTRÔLES QUOTIDIENS

35. Maintenez enfoncé le bouton au milieu du curseur jusqu'à ce que le hayon soit complètement relevé.



- Le hayon doit reprendre sa rotation autour de l'axe de ses articulations jusqu'à ce qu'il atteigne sa position de levage complet; il doit alors s'arrêter sans secousse visible.
- L'avertisseur de recul du véhicule doit retentir dès que le bouton de levage du hayon est enfoncé, pendant toute la durée de montée du hayon.
- Lorsque le hayon est relevé, les icônes « hayon déverrouillé et cadenas rouge » s'affichent sur l'écran du panneau de commande.



- Dès que le hayon atteint sa position de levage complet, le mécanisme de compactage doit effectuer le nombre de cycles indiqué par le chiffre blanc qui apparaît dans le pictogramme de déblayage: ouverture de la pelle de compactage, descente de la plaque de chariot, fermeture de la pelle de compactage et remontée de la plaque de chariot, en une séquence continue, pour s'arrêter enfin en position de compactage complet.



AVERTISSEMENTS:

Assurez-vous de connaître la hauteur de votre véhicule avec le hayon et le dispositif de levage du conteneur d'ordures relevé.

Le conducteur doit se trouver dans la cabine.

Le frein de stationnement doit être serré.

L'ensemble du personnel doit se tenir à l'écart de l'avant et de l'arrière du véhicule.

Le véhicule peut avoir un soubresaut vers l'avant.

36. Appuyez fermement sur la pédale de freins. Enclenchez ensuite la marche avant (position D).

- Le signal sonore « Hayon déverrouillé » doit retentir dans la cabine dès qu'un rapport est sélectionné.

37. Mettez au point mort « N ».

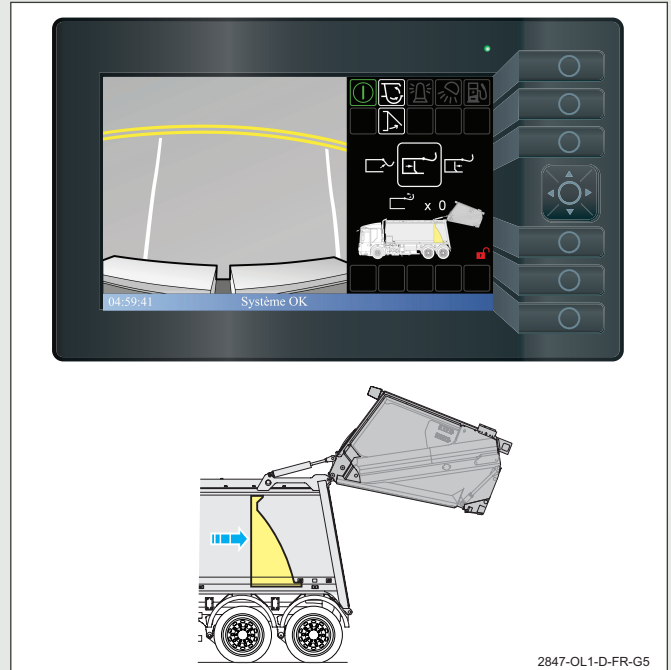
- Le signal sonore « Hayon déverrouillé » doit s'arrêter dans la cabine dès que le point mort est ainsi enclenché.

CONTRÔLES QUOTIDIENS

38. Utilisez les flèches gauche et droite du curseur pour mettre en surbrillance l'icône « Éjecter ». Une fois mis en surbrillance, maintenez enfoncé le bouton au milieu du curseur au milieu du curseur jusqu'à ce que l'extracteur ait atteint la fin de sa course.



40. Utilisez les flèches gauche et droite du curseur pour mettre en surbrillance l'icône « Éjecter ». Une fois mis en surbrillance, maintenez enfoncé le bouton au milieu du curseur au milieu du curseur jusqu'à ce que l'extracteur ait atteint la fin de sa course.



- L'extracteur doit se déployer régulièrement, sans à-coups.

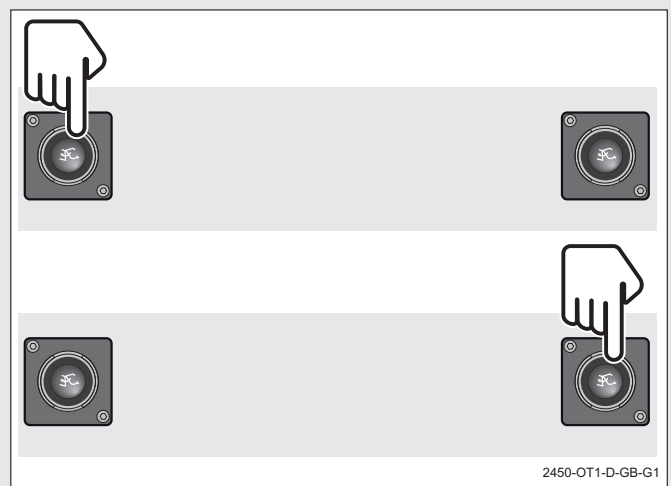
39. Utilisez les flèches gauche et droite du curseur pour mettre en surbrillance l'icône « Rétraction ». Une fois mis en surbrillance, appuyez sur le bouton au milieu du curseur et maintenez-le enfoncé jusqu'à ce que l'extracteur soit complètement rétracté.



- L'extracteur doit se rétracter régulièrement, sans à-coups.

AVERTISSEMENT:
Vérifiez que personne ne se trouve à proximité du hayon.

41. Appuyez sur l'un, puis l'autre bouton-poussoir du boîtier de commandes « D'abaissement du hayon ».

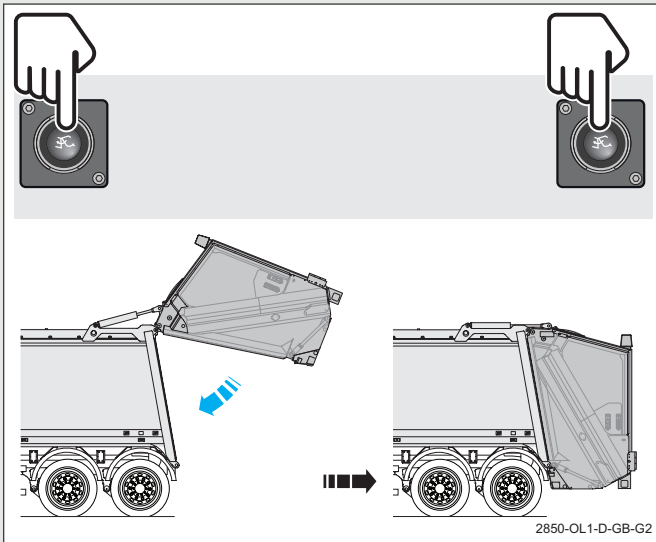


- Le hayon ne doit pas descendre.

CONTRÔLES QUOTIDIENS

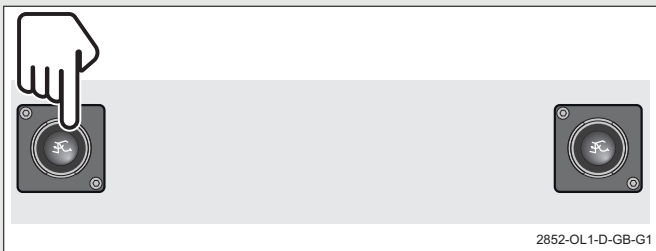
42. Appuyez simultanément sur les deux boutons-poussoirs du boîtier de commandes « D'abaissement du hayon ».

- Le hayon doit descendre régulièrement, sans à-coups.

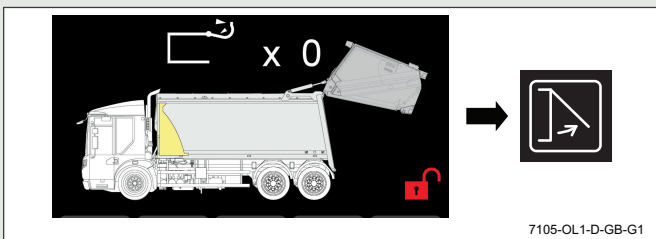


- L'avertisseur de recul du véhicule doit retentir.
- Le régime moteur doit revenir au ralenti.

43. Pendant que le hayon descend, relâchez l'un des boutons-poussoirs tout en maintenant l'autre bouton-poussoir enfoncé.



- Le hayon doit cesser de s'abaisser dès que le bouton-poussoir est relâché.
- Le hayon ne doit pas descendre.
- Le pictogramme « Hayon déverrouillé » doit s'afficher sur l'écran du pupitre de commande.



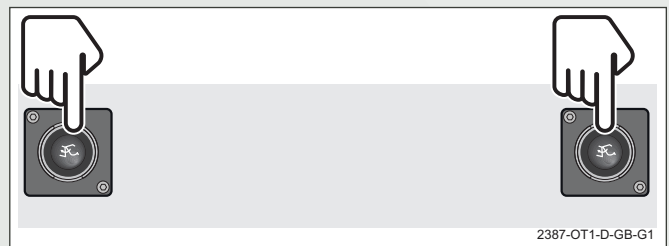
- L'avertisseur de recul du véhicule doit s'arrêter.

44. Tout en maintenant le bouton poussoir enfoncé, appuyez sur l'autre bouton poussoir.

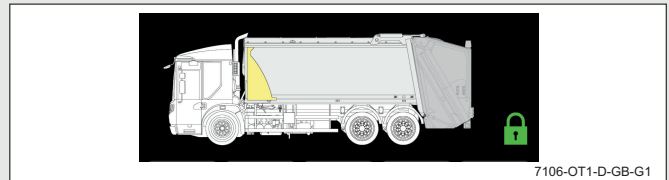
- Le hayon doit rester immobile.
- Le pictogramme « Hayon déverrouillé » doit rester affiché sur l'écran du pupitre de commande.

Relâchez les deux boutons-poussoirs.

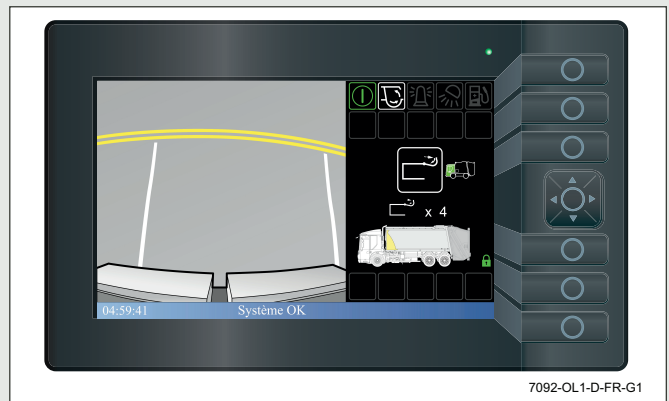
45. Appuyez simultanément sur les deux boutons-poussoirs du boîtier de commandes « D'abaissement du hayon », puis relâchez-les lorsque le hayon est verrouillé.



- Le hayon doit s'abaisser régulièrement en pivotant sur l'axe de ses articulations jusqu'à ce qu'il repose sur la face arrière de la benne, puis il doit descendre le long de celle-ci pour se verrouiller.
- L'avertisseur de recul du véhicule doit retentir jusqu'à ce que le hayon entre dans ses verrous; il doit ensuite s'arrêter.
- Le pictogramme « Système en marche » doit s'afficher lorsque le hayon est verrouillé.

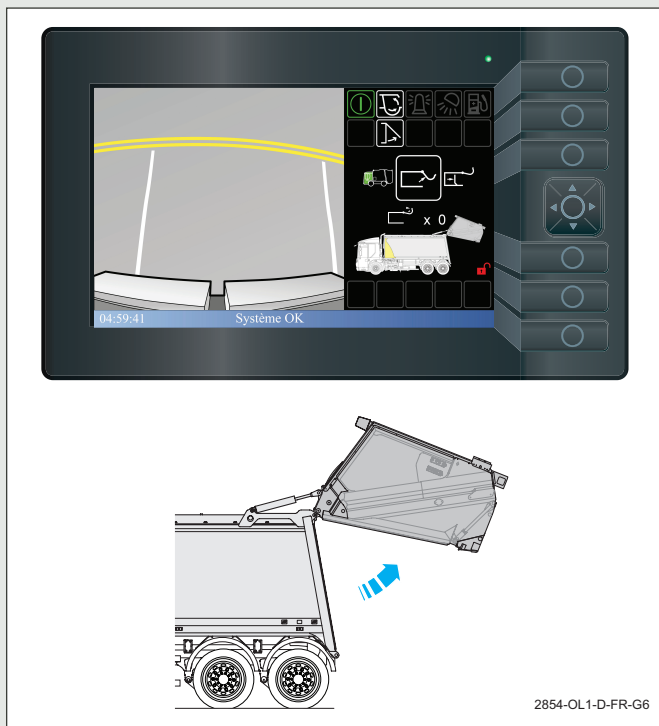


46. Utilisez les flèches gauche et droite du curseur pour mettre en surbrillance l'icône « Déblayage ». Une fois mis en surbrillance, appuyez sur le bouton au milieu du curseur jusqu'à ce que x 0 cycles de déblayage s'affiche.



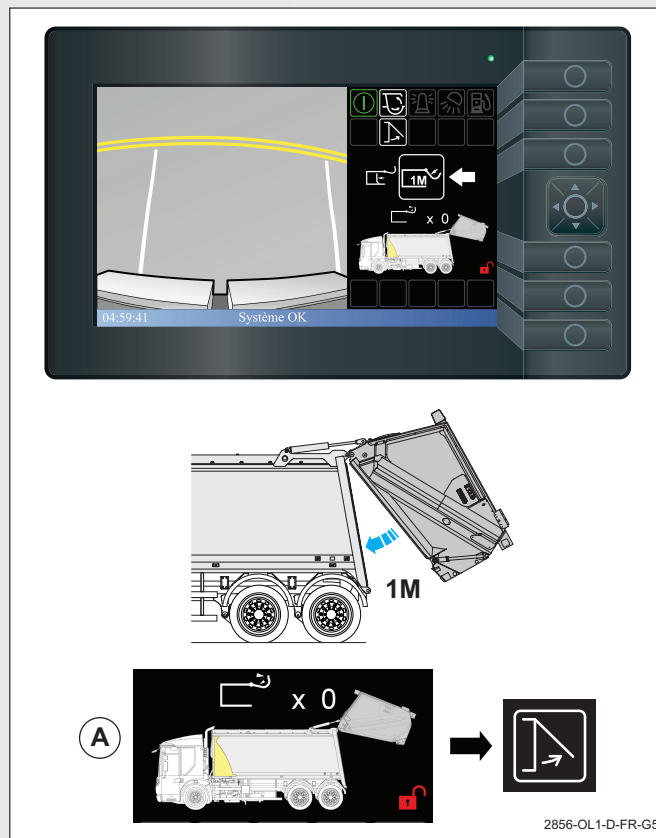
CONTRÔLES QUOTIDIENS

47. Utilisez les flèches gauche et droite du curseur pour mettre en surbrillance l'icône « Levage du hayon ». Maintenez enfoncé le bouton au milieu du curseur pour relever complètement le hayon.



- Le hayon doit se relever jusqu'à ce qu'il atteigne sa position de levage complet; il doit alors s'arrêter sans secousse visible.
- Pendant le levage du hayon, l'avertisseur de recul du véhicule doit retentir.
- Le pictogramme « Hayon relevé » doit s'afficher sur l'écran du pupitre de commande.
- Le mécanisme de compactage doit cesser de fonctionner dès que le hayon atteint sa position de levage complet.

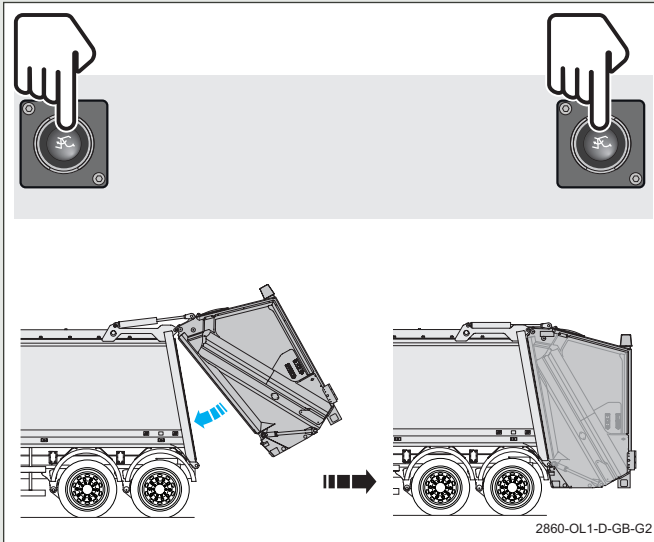
48. Utilisez les flèches gauche et droite du curseur pour mettre en surbrillance l'icône « Descendre à 1 M ». Appuyez et maintenez le bouton au milieu du curseur pour abaisser le hayon à 1 M.



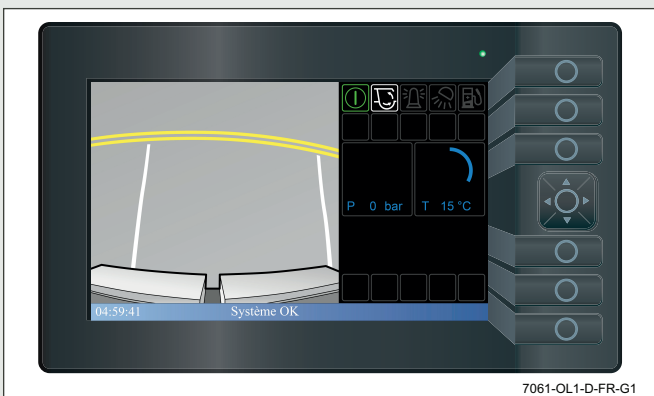
- Le hayon doit s'abaisser régulièrement en tournant autour de l'axe de ses articulations jusqu'à ce qu'il se trouve à 1 mètre de la benne; il doit alors s'arrêter sans à-coups perceptibles.
- Pendant l'abaissement du hayon, l'avertisseur de recul du véhicule doit retentir.
- Le pictogramme « Hayon déverrouillé » s'affiche sur l'écran du pupitre de commande en cabine (A).

CONTRÔLES QUOTIDIENS

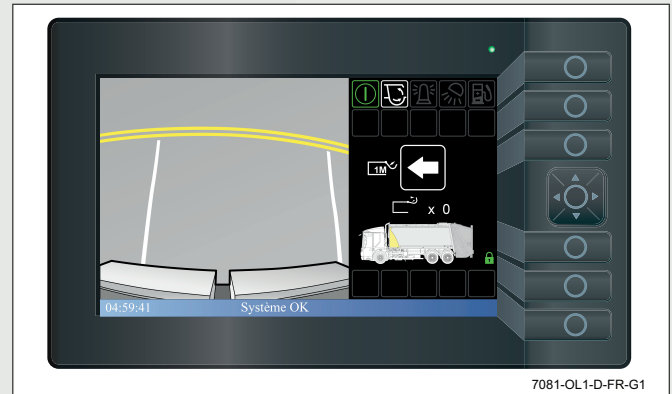
49. Appuyez simultanément sur les deux boutons-poussoirs du boîtier de commandes « D'abaissement du hayon », puis relâchez-les lorsque le hayon est verrouillé.



- Le hayon doit s'abaisser régulièrement en pivotant sur l'axe de ses articulations jusqu'à ce qu'il repose sur la face arrière de la benne, puis il doit descendre le long de celle-ci pour se verrouiller.
- L'avertisseur de recul du véhicule doit retentir jusqu'à ce que le hayon entre dans ses verrous; il doit ensuite s'arrêter.
- « Système OK » doit s'afficher en bas de l'écran lorsque le hayon se verrouille.



50. Utilisez les flèches gauche et droite du curseur pour mettre en surbrillance la flèche « Retour ». Appuyez ensuite sur le bouton au milieu du curseur pour revenir à l'écran des options.



- L'écran devrait indiquer que le système de la benne est en mode Marche (ON) et afficher le pictogramme « Système en marche ».



AVERTISSEMENTS:

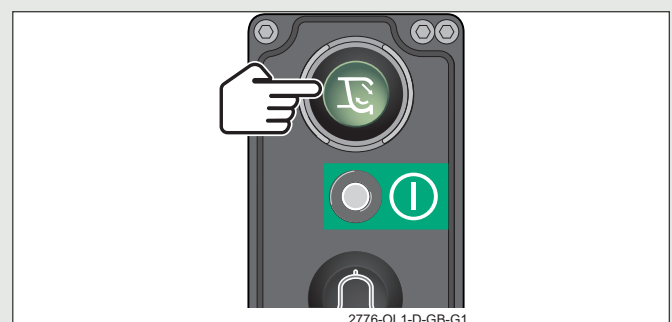
Le conducteur doit se trouver dans la cabine.

Le frein de stationnement doit être serré.

L'ensemble du personnel doit se tenir à l'écart de l'avant et de l'arrière du véhicule.

51. Sélectionnez une vitesse dans la cabine.

- Appuyez sur le bouton-poussoir de lancement du cycle de compactage situé sur le boîtier de commande du mécanisme de compactage.



- Le mécanisme de compactage ne doit pas fonctionner.

CONTRÔLES QUOTIDIENS

52. Passez au point mort.

Effectuez les opérations suivantes (53 – 57) sur chaque boîtier de commande du mécanisme de compactage:

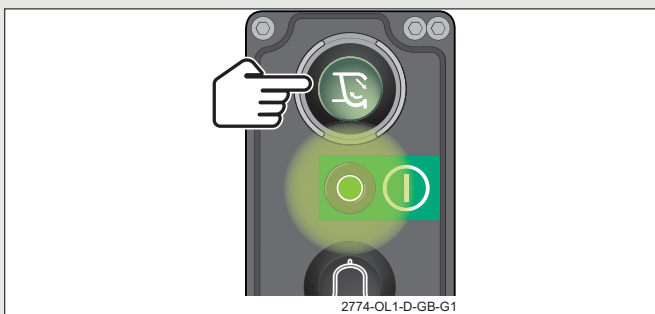
53. Vérifiez que le cycle de compactage fonctionne correctement, conformément à la configuration de la benne.

Véhicules livrés avec un dispositif de levage de conteneur à déchets fermé.

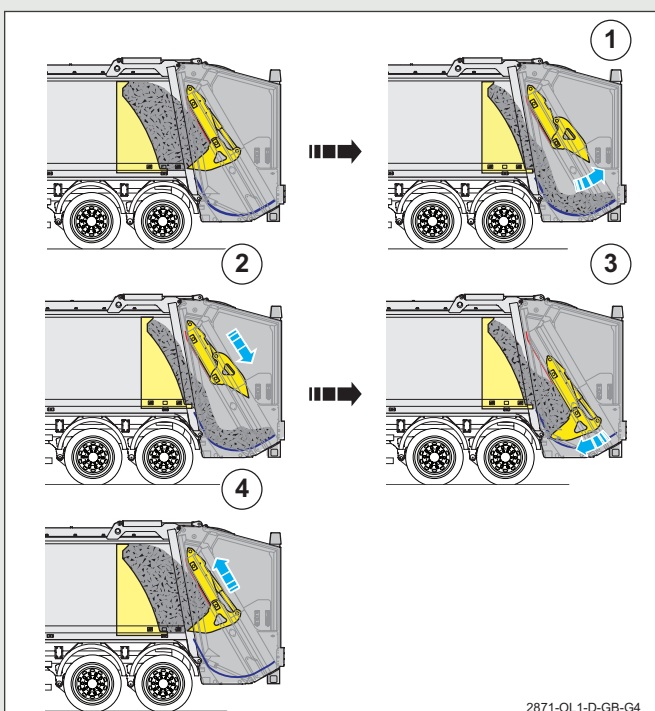
Véhicules livrés avec un dispositif de levage de bac à déchets ouvert et une plaque de guidage en position relevée.

Véhicules livrés avec un dispositif de levage de conteneur à déchets ouvert et un garde-corps étendu fixe.

Tour à tour, activez chaque bouton-poussoir de lancement du cycle de compactage et appuyez brièvement sur celui-ci.



- Le voyant vert situé sous le bouton-poussoir doit être allumé.
- La pelle du mécanisme de compactage doit s'ouvrir (1), puis la plaque de chariot et la pelle de compactage doivent descendre (2), puis la pelle de compactage doit se refermer (3), enfin la plaque de chariot et la pelle de compactage doivent remonter (4) pour s'arrêter automatiquement en position de compactage complet.

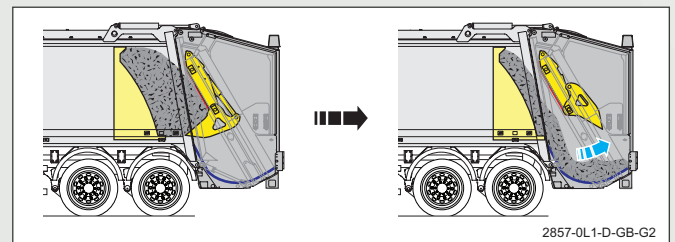
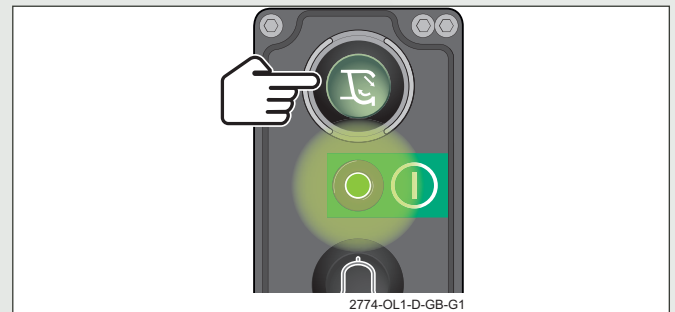


Véhicules du système ouvert (pas de lève-conteneur installé).

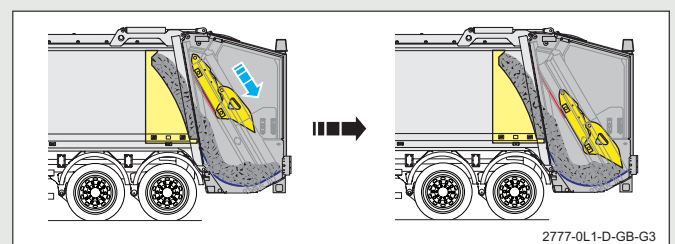
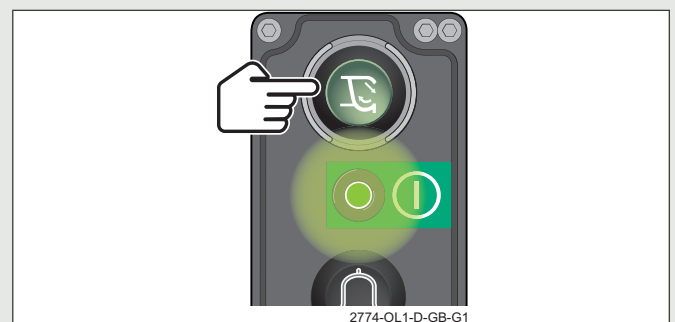
Véhicules fournis avec un dispositif de levage de bac à déchets ouvert et une plaque de guidage en position abaissée.

54. Appuyez brièvement sur le bouton poussoir de lancement du cycle de compactage.

- La pelle de compactage doit s'ouvrir, puis le mécanisme doit s'arrêter.



55. Appuyez sur le bouton-poussoir de lancement du cycle de compactage et maintenez-le enfoncé.



- La plaque de chariot et la pelle de compactage doivent descendre.

Relâchez le bouton-poussoir pendant la descente de l'ensemble plaque de chariot et pelle de compactage.

- L'ensemble plaque de chariot et pelle de compactage doit s'arrêter immédiatement.

CONTRÔLES QUOTIDIENS

56. Rappuyez sur le bouton-poussoir de lancement du cycle de compactage et maintenez-le enfoncé.

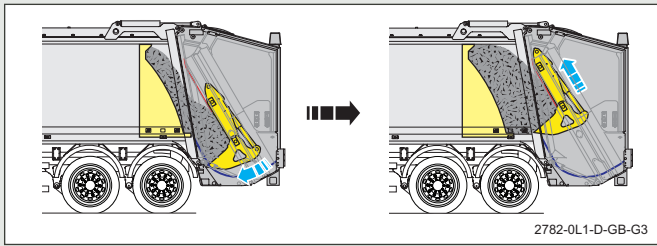
- L'ensemble plaque de chariot et pelle de compactage doit reprendre sa descente, puis s'arrêter lorsque la plaque de chariot a terminé sa descente.

57. Rappuyez sur le bouton-poussoir de lancement du cycle de compactage et maintenez-le enfoncé.

- La pelle de compactage doit se refermer.

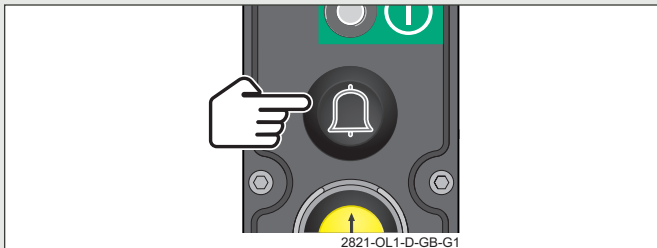
Relâchez le bouton poussoir pendant que la pelle de compactage se referme.

- La pelle de compactage doit continuer automatiquement sa fermeture, puis l'ensemble plaque de chariot et pelle de compactage doit remonter jusqu'à ce que le mécanisme de compactage s'arrête en position de compactage complet.



58. Appuyez sur le bouton-poussoir de « Signal ».

- Le vibreur de signal de hayon doit retentir dès que le bouton-poussoir est actionné et s'arrêter dès qu'il est relâché.

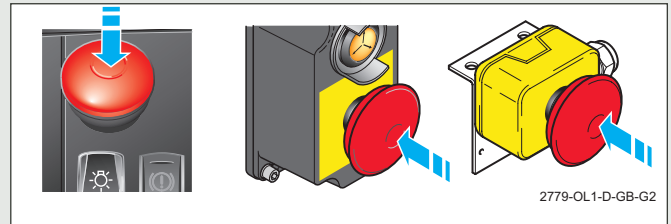


- Lorsque le bouton est actionné, le pictogramme d'alerte « Signal » doit s'afficher sur l'écran du pupitre de commande.



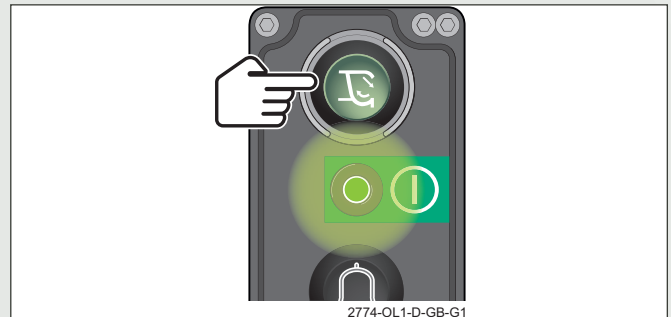
Pour chaque bouton-poussoir d'arrêt d'urgence:

- Pupitre de commande en cabine (x 1)
- Boîtier de commande du mécanisme de compactage (x 2)
- Garde-corps ou dispositif de levage de conteneur à déchets (x 2)

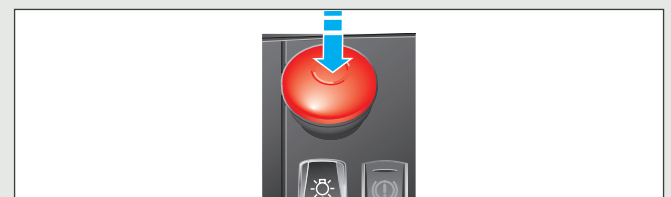


Effectuez les opérations suivantes (59 - 67):

59. Appuyez sur un bouton-poussoir de lancement du cycle de compactage pour actionner le mécanisme de compactage et faire monter la plaque de chariot.



Pendant la montée de la plaque de chariot, appuyez sur le bouton-poussoir d'arrêt d'urgence.

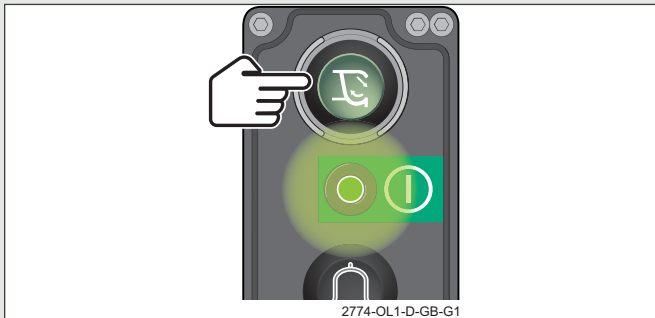


- Le mécanisme de compactage doit s'arrêter immédiatement.
- Le signal sonore d'arrêt d'urgence doit retentir en cabine.
- Le pictogramme « Arrêt d'urgence actionné » doit s'afficher sur l'écran du pupitre de commande.



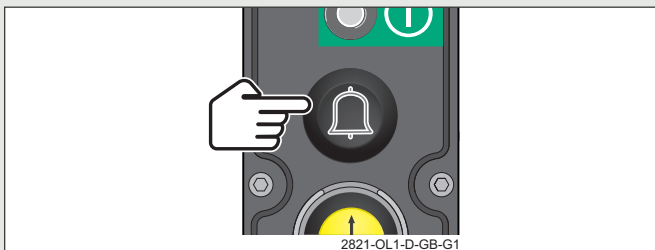
CONTRÔLES QUOTIDIENS

60. Sur chacun des boîtiers de commande du mécanisme de compactage, appuyez tour à tour sur:
Le bouton-poussoir de « Lancement du cycle de compactage ».



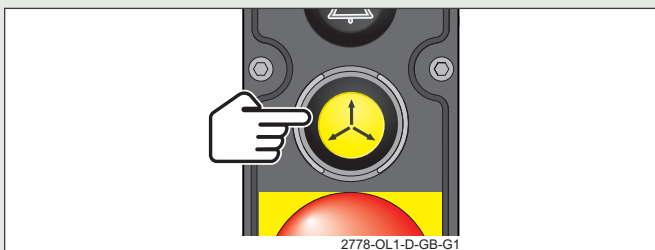
- Le mécanisme de compactage **ne doit pas fonctionner.**

Le bouton-poussoir de « Signal ».

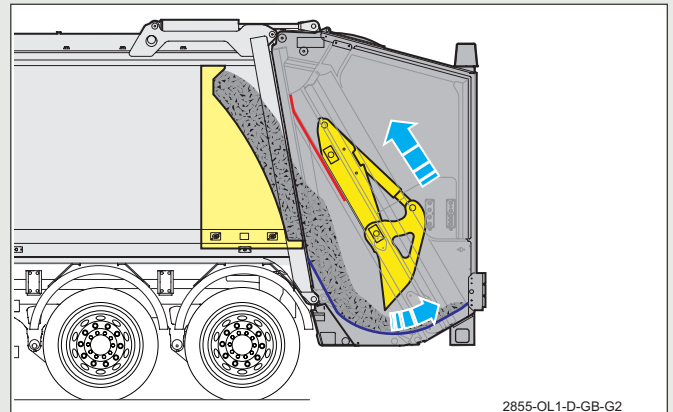


- Le vibreur de signal du hayon situé en cabine **ne doit pas retentir.**

Le bouton-poussoir de « Secours ».



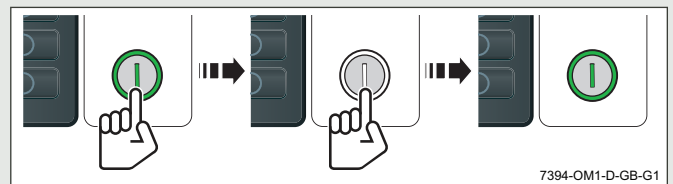
- La pelle de compactage doit s'ouvrir complètement et la plaque de chariot doit remonter simultanément jusqu'en fin de course.



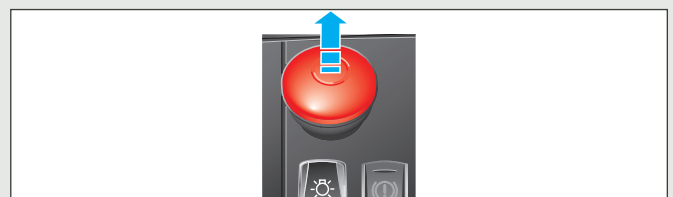
- Le pictogramme d'alerte « Secours » s'affiche sur l'écran du pupitre de commande.



61. Appuyez sur le bouton du système de la benne pour désactiver la benne, puis appuyez à nouveau sur le bouton pour activer la benne.



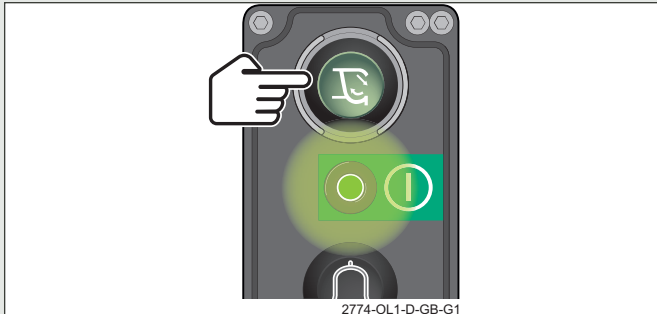
62. Tirez le bouton-poussoir « D'arrêt d'urgence ».



- Le signal sonore « D'arrêt d'urgence » qui retentit en cabine doit s'arrêter.

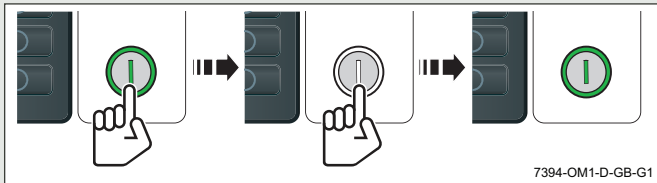
CONTRÔLES QUOTIDIENS

63. Appuyez sur le bouton-poussoir de « Lancement du cycle de compactage ».

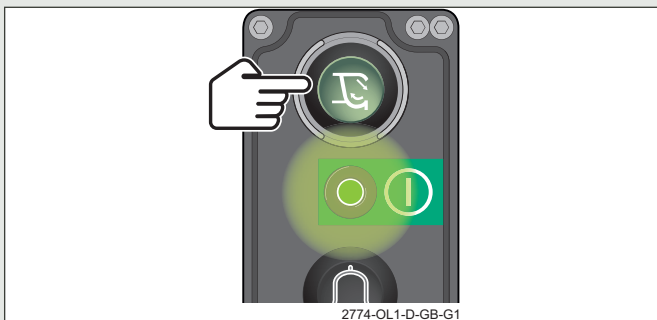


- Le mécanisme de compactage **ne doit pas fonctionner**.

64. Appuyez sur le bouton du système de la benne pour désactiver la benne, puis appuyez à nouveau sur le bouton pour activer la benne.

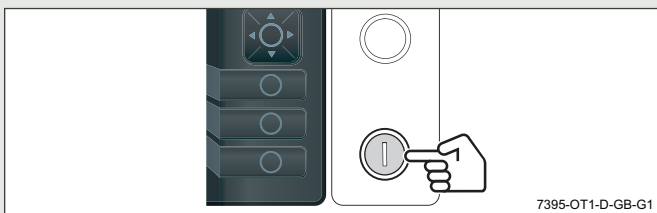


65. Appuyez sur le bouton-poussoir de « Lancement du cycle de compactage ».



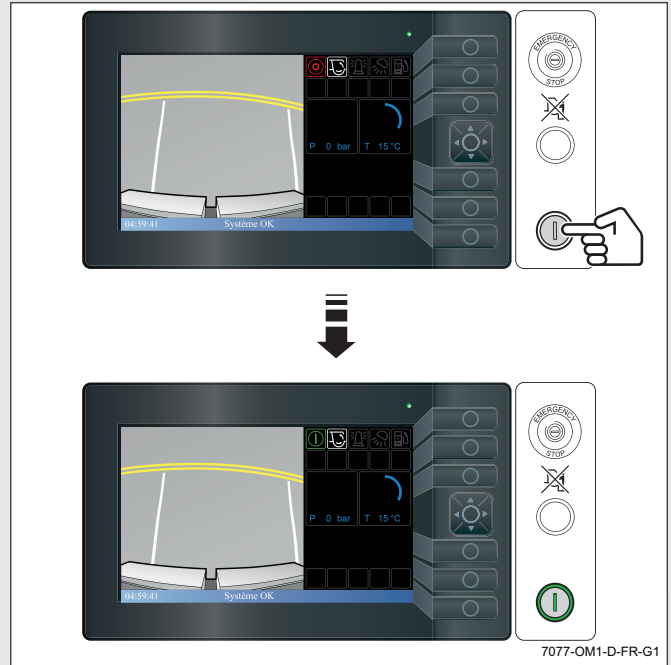
- Vérifiez que le mécanisme de compactage redémarre et fonctionne de manière nominale.

66. Appuyez sur le bouton « Système de la benne » pour désactiver la benne.



67. Ouvrez la porte d'accès à la benne.

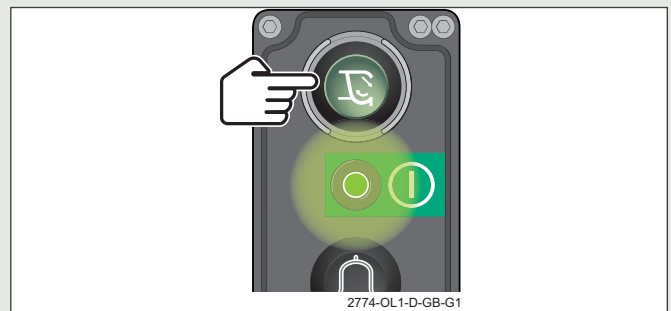
68. Appuyez sur le bouton du système de la benne pour désactiver la benne.



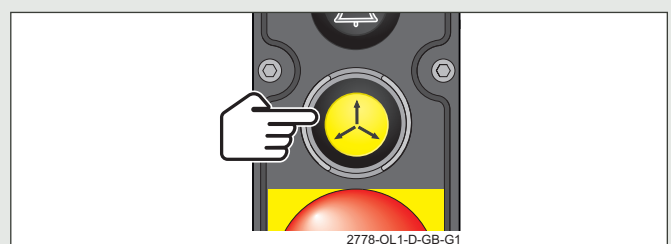
- Le pictogramme d'alerte « Porte d'accès à la benne ouverte » doit s'afficher sur l'écran du pupitre de commande.



69. Sur chacun des boîtiers de commande du mécanisme de compactage, appuyez tour à tour sur:
Le bouton-poussoir de « Lancement du cycle de compactage ».



Le bouton-poussoir de « Secours ».



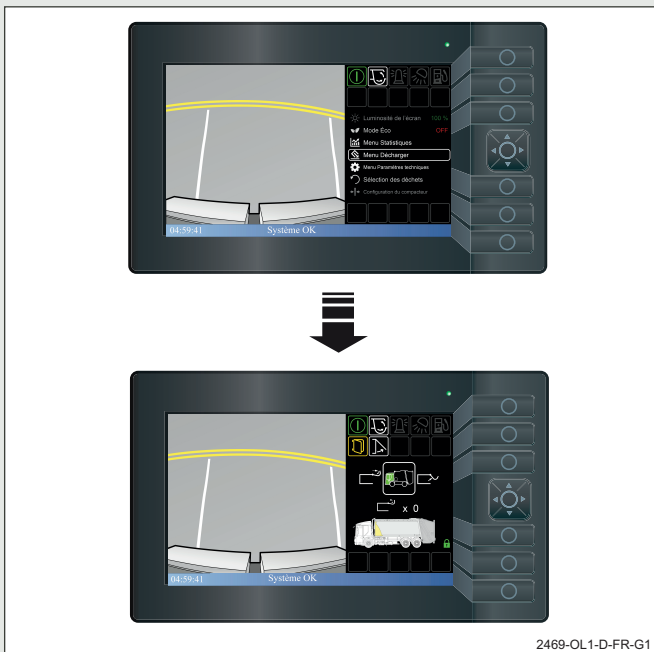
- Le mécanisme de compactage **ne doit pas fonctionner**.

CONTRÔLES QUOTIDIENS

70. Utilisez les flèches haut et bas du curseur pour mettre en surbrillance l'option « Menu Décharger ».

Appuyez sur le bouton au milieu du curseur pour sélectionner l'option « Menu Décharger ».

- Appuyez sur le bouton au milieu du curseur pour changer les commandes « dans la cabine » sur l'option « Commandes externes de la cabine ». L'affichage du véhicule passera d'une cabine verte à une benne verte.



AVERTISSEMENT:

Il se peut que le mécanisme de compactage soit en fonctionnement. Vérifiez que personne ne se trouve à proximité du hayon.



AVERTISSEMENT:

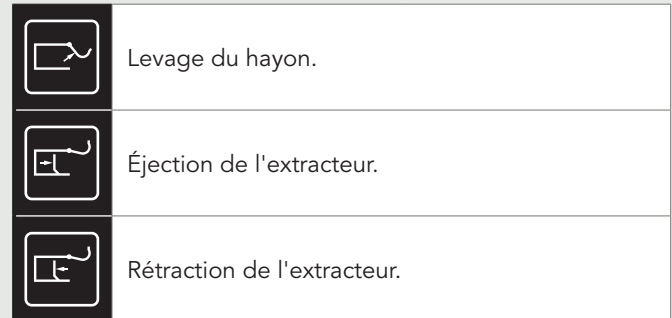
Assurez-vous de connaître la hauteur de votre véhicule avec le hayon et le dispositif de levage du conteneur d'ordures relevé.



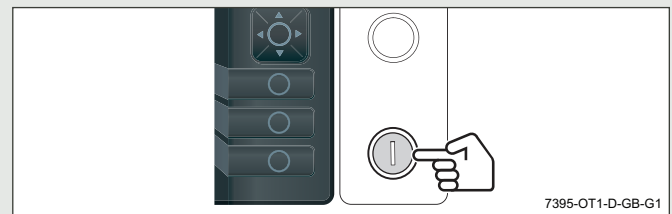
71. Utilisez les flèches gauche et droite du curseur pour mettre en surbrillance les icônes suivantes dans l'ordre indiqué.

Lorsque chaque icône est en surbrillance, appuyez sur le bouton et maintenez-le enfoncé au milieu du curseur pour sélectionner l'option.

- Les fonctions de levage du hayon, de déploiement et de rétraction de l'extracteur ne doivent pas fonctionner.

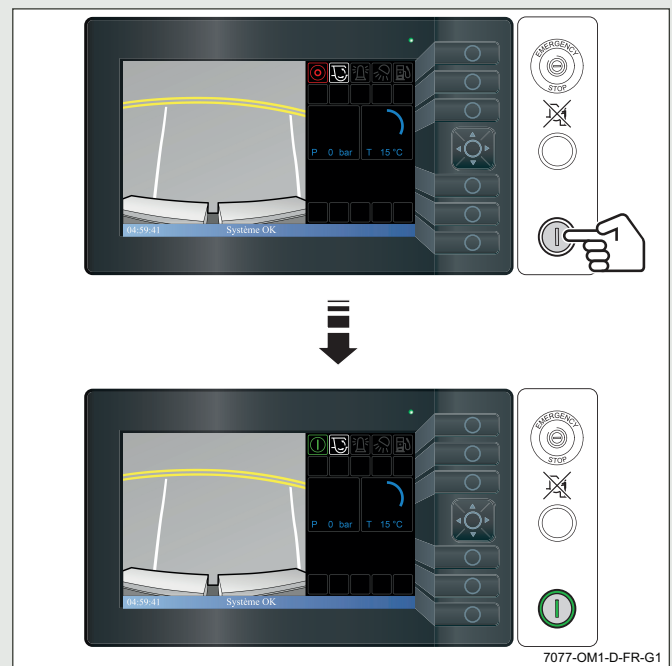


72. Appuyez sur le bouton « Système de la benne » pour désactiver la benne.



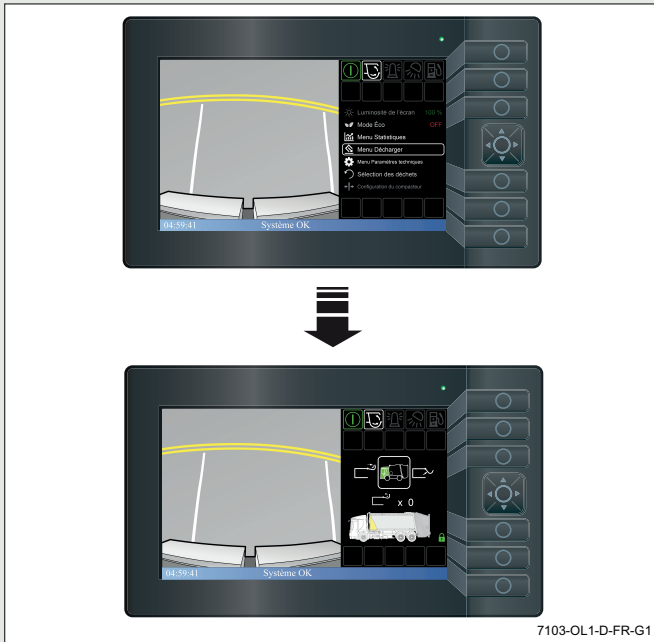
73. Refermez et verrouillez la porte d'accès à la benne.

74. Appuyez sur le bouton du système de la benne pour désactiver la benne.



Sur les véhicules équipés d'un boîtier extérieur de commandes de déchargement, effectuez les opérations suivantes (75 – 83):

75. Utilisez les flèches haut et bas du curseur pour mettre en surbrillance l'option « Menu de déchargement ». Une fois en surbrillance, appuyez sur le bouton au milieu du curseur pour sélectionner le « Menu de déchargement ».
- L'écran doit passer en mode « Déchargement de la benne par commandes intérieures ».



76. Utilisez les flèches gauche et droite du curseur pour mettre en surbrillance les options de commande externe de la benne « Dans la cabine ».

- Appuyez sur le bouton au milieu du curseur pour changer les commandes « Dans la cabine » sur l'option de commandes externes de la benne. L'affichage du véhicule passera d'une cabine verte à une benne verte.

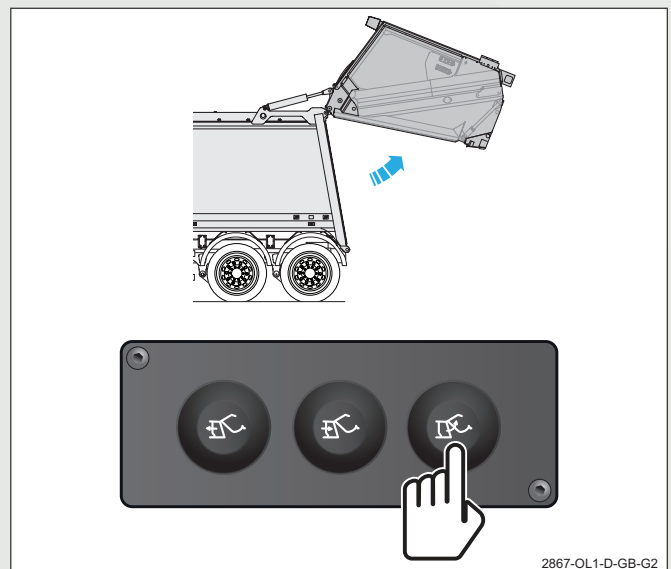


AVERTISSEMENT:

Assurez-vous de connaître la hauteur de votre véhicule avec le hayon et le dispositif de levage du conteneur d'ordures relevé.

77. Appuyez sur le bouton-poussoir de levage du hayon.

- Le hayon doit se soulever de manière régulière jusqu'à ce qu'il soit hors de ses verrous, puis se relever en pivotant toujours régulièrement autour de l'axe de ses articulations.
- L'avertisseur de recul du véhicule doit retentir dès que le hayon est sorti de ses verrous, et pendant qu'il se relève.



- Le pictogramme « Hayon déverrouillé » doit s'afficher sur l'écran du pupitre de commande.



78. Pendant que le hayon se relève, avant qu'il atteigne sa position de levage complet, relâchez le bouton poussoir.

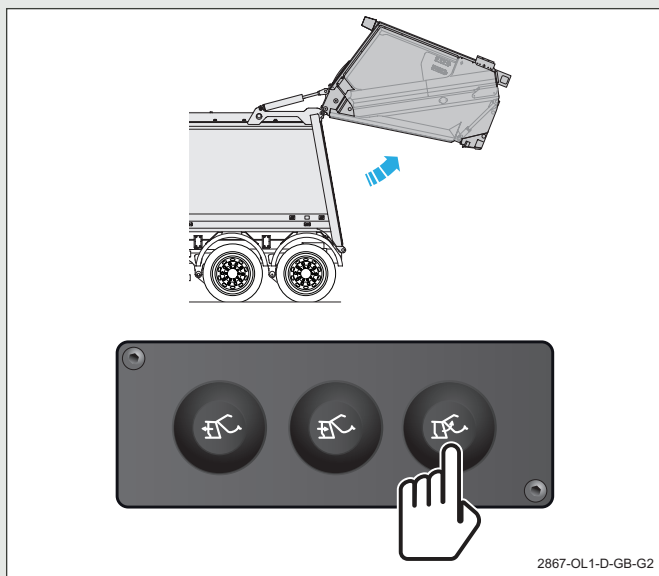
- Le hayon doit s'arrêter de se relever dès le relâchement du bouton.
- Le hayon ne doit pas descendre.
- Le pictogramme « Hayon déverrouillé » doit rester affiché sur l'écran du pupitre de commande.



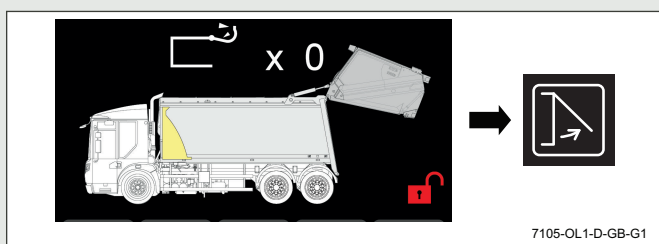
CONTRÔLES QUOTIDIENS

79. Appuyez sur le bouton-poussoir de « Levage du hayon » jusqu'à ce qu'il soit entièrement relevé, puis relâchez le bouton-poussoir.

- Vérifiez que le hayon reprend sa rotation autour de l'axe de ses articulations jusqu'à ce qu'il atteigne sa position de levage complet; il doit alors s'arrêter sans secousse visible.
- L'avertisseur de recul du véhicule doit retentir dès que le bouton de « Levage du hayon » est enfoncé, pendant toute la durée de montée du hayon.

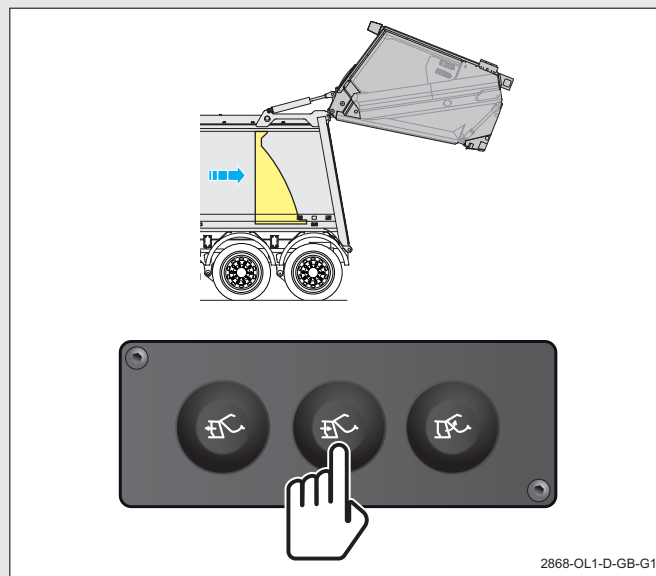


80. Lorsque le hayon est complètement relevé, les icônes « Hayon déverrouillé et cadenas rouge » s'affichent sur l'écran du panneau de commande.



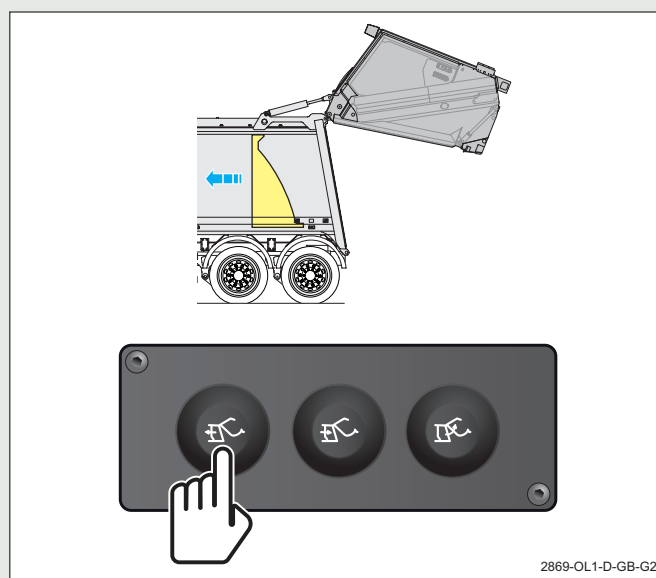
81. Appuyez sur le bouton-poussoir de « Déploiement de l'extracteur ». Relâchez le bouton poussoir lorsque l'extracteur est en fin de course.

- L'extracteur doit se déployer régulièrement, sans à-coups.



82. Appuyez sur le bouton-poussoir de « Rétraction de l'extracteur ». Relâchez le bouton poussoir lorsque l'extracteur est en fin de course.

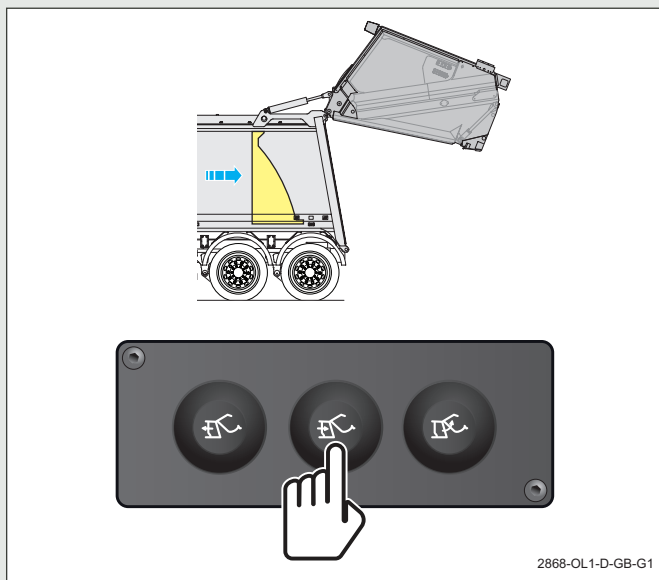
- L'extracteur doit se rétracter régulièrement, sans à-coups.



CONTRÔLES QUOTIDIENS

83. Appuyez sur le bouton-poussoir de « Déploiement de l'extracteur ». Relâchez le bouton poussoir lorsque l'extracteur est en fin de course.

- L'extracteur doit se déployer régulièrement, sans à-coups.

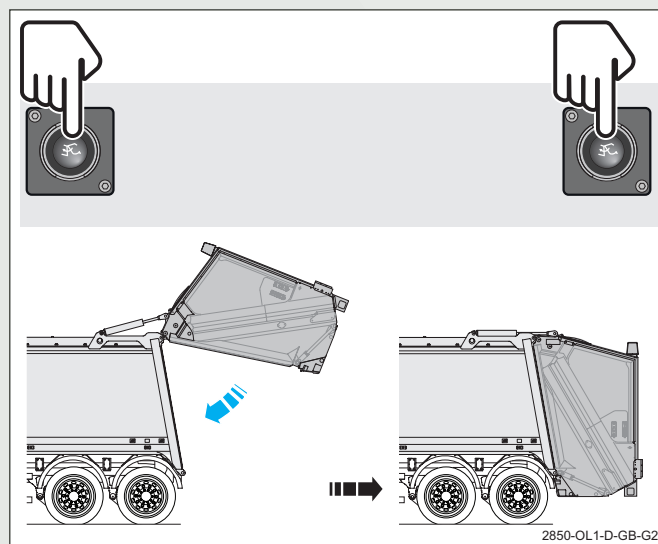


AVERTISSEMENT:

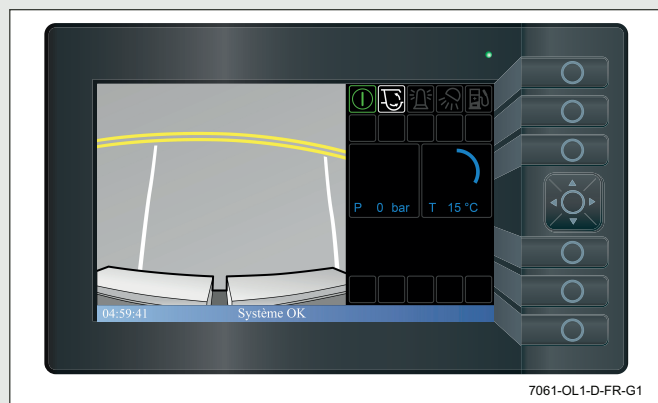
Vérifiez que personne ne se trouve à proximité du hayon.

84. Appuyez simultanément sur les deux boutons-poussoirs du boîtier de commandes « D'abaissement du hayon », puis relâchez-les lorsque le hayon est verrouillé.

- Le hayon doit s'abaisser régulièrement en pivotant sur l'axe de ses articulations jusqu'à ce qu'il repose sur la face arrière de la benne, puis il doit descendre le long de celle-ci pour se verrouiller.



- L'avertisseur de recul du « Véhicule doit retentir » jusqu'à ce que le hayon entre dans ses verrous; il doit ensuite s'arrêter.
- Le régime moteur doit revenir au ralenti.
- Le pictogramme « Système en marche » doit s'afficher lorsque le hayon est verrouillé.



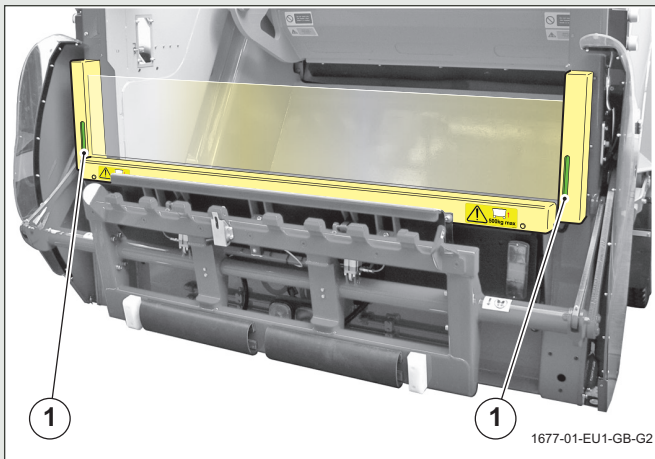
85. Vérifiez le niveau d'huile dans le réservoir d'huile hydraulique et faites l'appoint si nécessaire « 4.1 Pour vérifier le niveau d'huile du système hydraulique » sur la page 4-3.

CONTRÔLES QUOTIDIENS

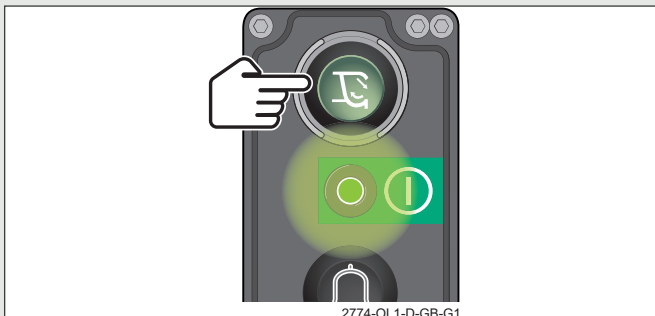
3.2 CONTRÔLE QUOTIDIEN DE SÉCURITÉ – BARRIÈRE IMMATÉRIELLE DE SÉCURITÉ

Le contrôle suivant doit être effectué en plus des contrôles de sécurité quotidiens pour le dispositif de levage du conteneur à déchets.

1. Mettez sous tension les panneaux de contrôle.
2. Vérifiez que les abords du hayon sont dégagés.
3. Contrôlez les témoins lumineux qui indiquent l'état des colonnes lumineuses émettrices / réceptrices (1).
 - Vous devriez voir un groupe de 5 voyants verts et un autre voyant vert isolé.

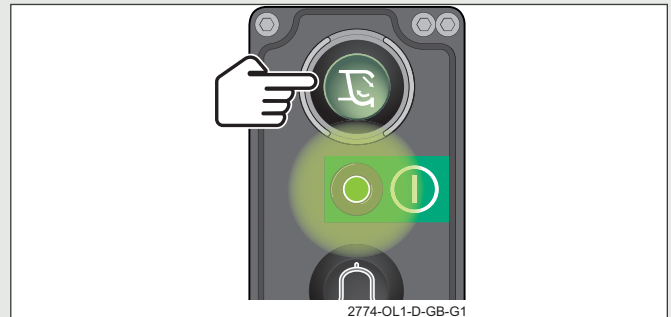


4. Observez les témoins lumineux et disposez un objet mou adapté dans le champ de la barrière immatérielle.
 - Les voyants verts doivent s'éteindre, et un unique voyant rouge doit s'allumer.
5. Retirez l'objet mou du champ de la barrière immatérielle.
6. Appuyez brièvement sur le bouton poussoir de « Lancement du cycle de compactage ».



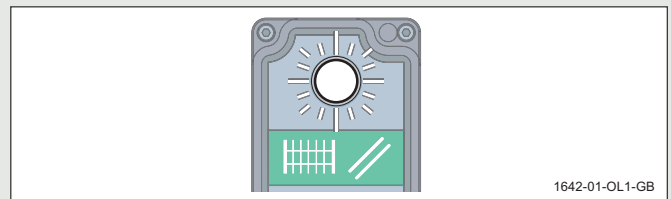
7. Pendant que la pelle de compactage se ferme et que la plaque de chariot remonte, disposez un objet mou adapté dans le champ de la barrière immatérielle.
 - Le mécanisme doit continuer de fonctionner et terminer le cycle de compactage.
8. Retirez l'objet mou du champ de la barrière immatérielle.

9. Appuyez brièvement sur le bouton poussoir de « Lancement du cycle de compactage ».

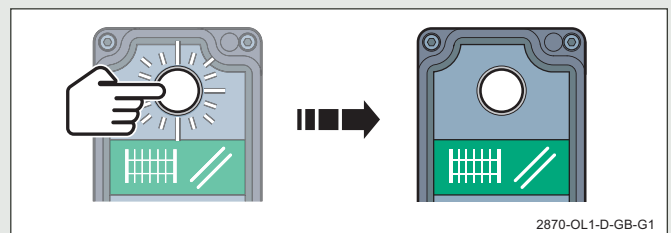


10. Pendant que la plaque de chariot descend, disposez un objet mou adapté dans le champ de la barrière immatérielle.

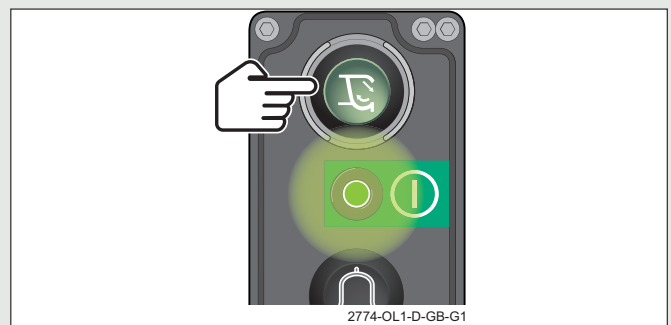
- Le mécanisme de compactage doit s'arrêter immédiatement.
- Le « bouton-poussoir de « Réinitialisation de la barrière immatérielle de sécurité » doit clignoter.



11. Retirez l'objet du champ de la barrière immatérielle.
12. Appuyez brièvement sur le bouton-poussoir de « Réinitialisation de la barrière immatérielle de sécurité ».



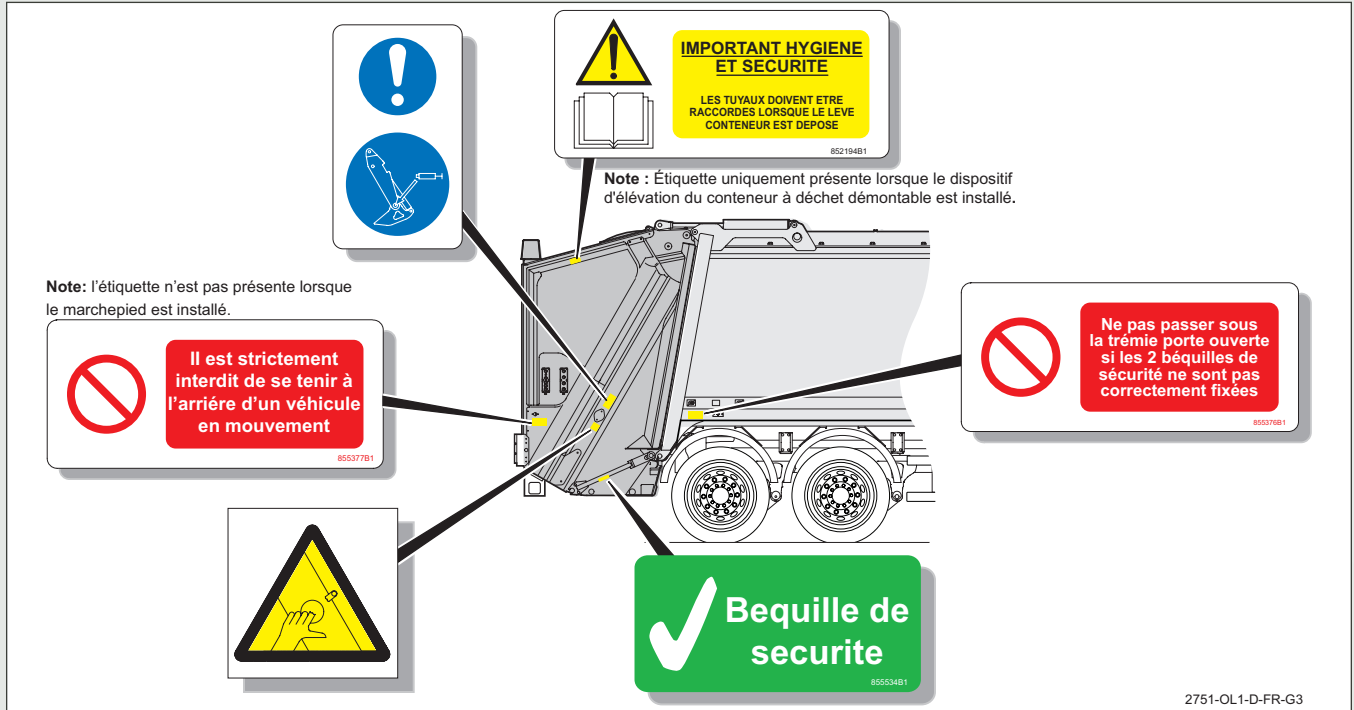
13. Appuyez brièvement sur le bouton poussoir de « Lancement du cycle de compactage ».



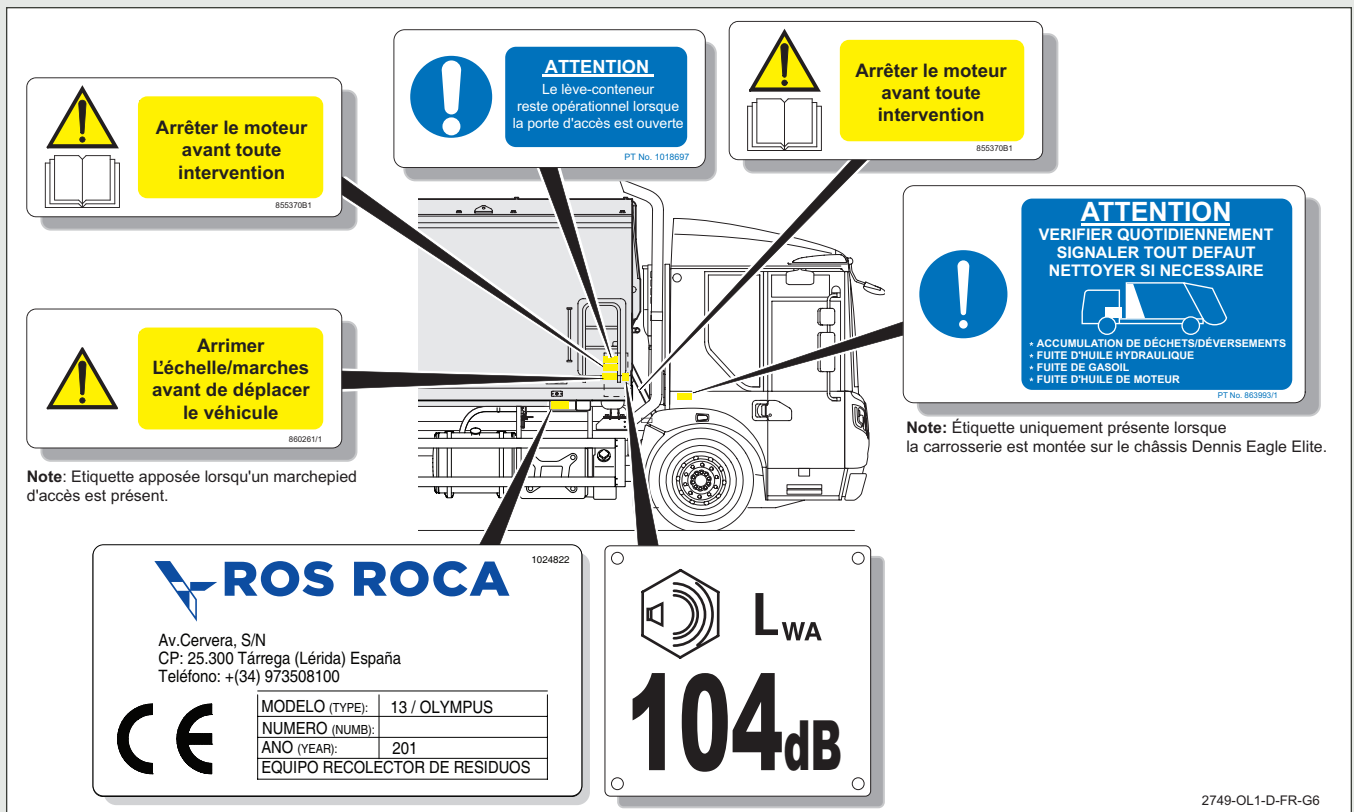
- Le cycle doit ensuite se terminer automatiquement.

3.3 ÉTIQUETTES DE MISE EN GARDE

Étiquettes de mise en garde; arrière de la superstructure de collecte des déchets, côté droit

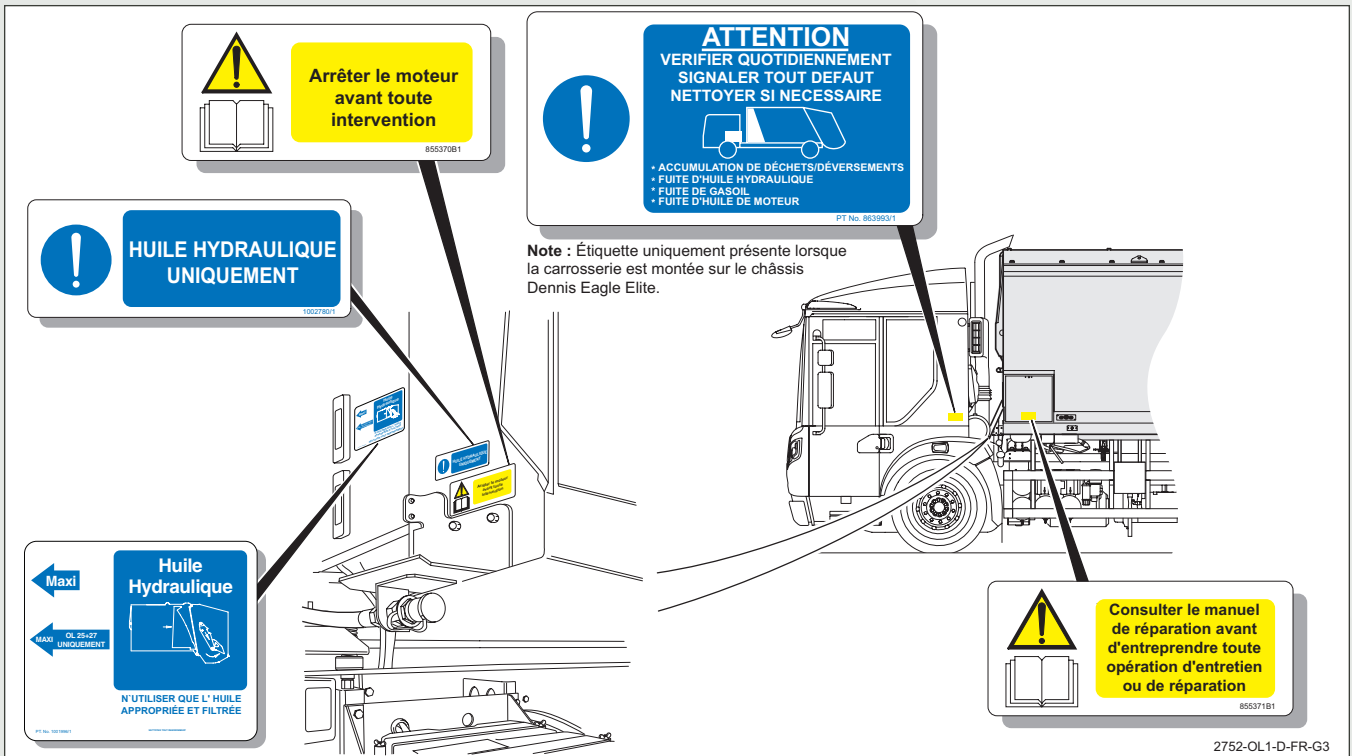


Étiquettes de mise en garde; avant de la superstructure de collecte des déchets, côté droit

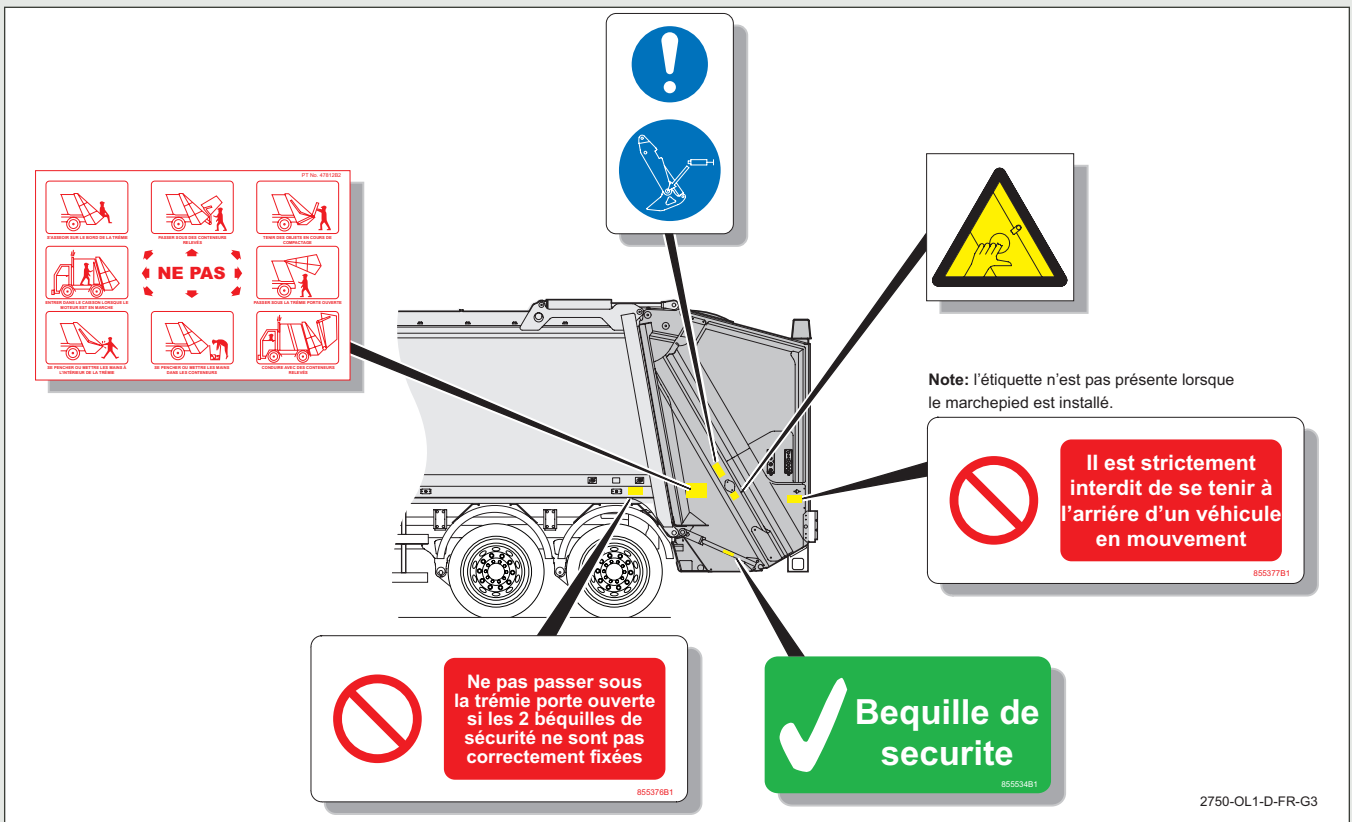


CONTRÔLES QUOTIDIENS

Étiquettes de mise en garde; avant de la superstructure de collecte des déchets, côté gauche

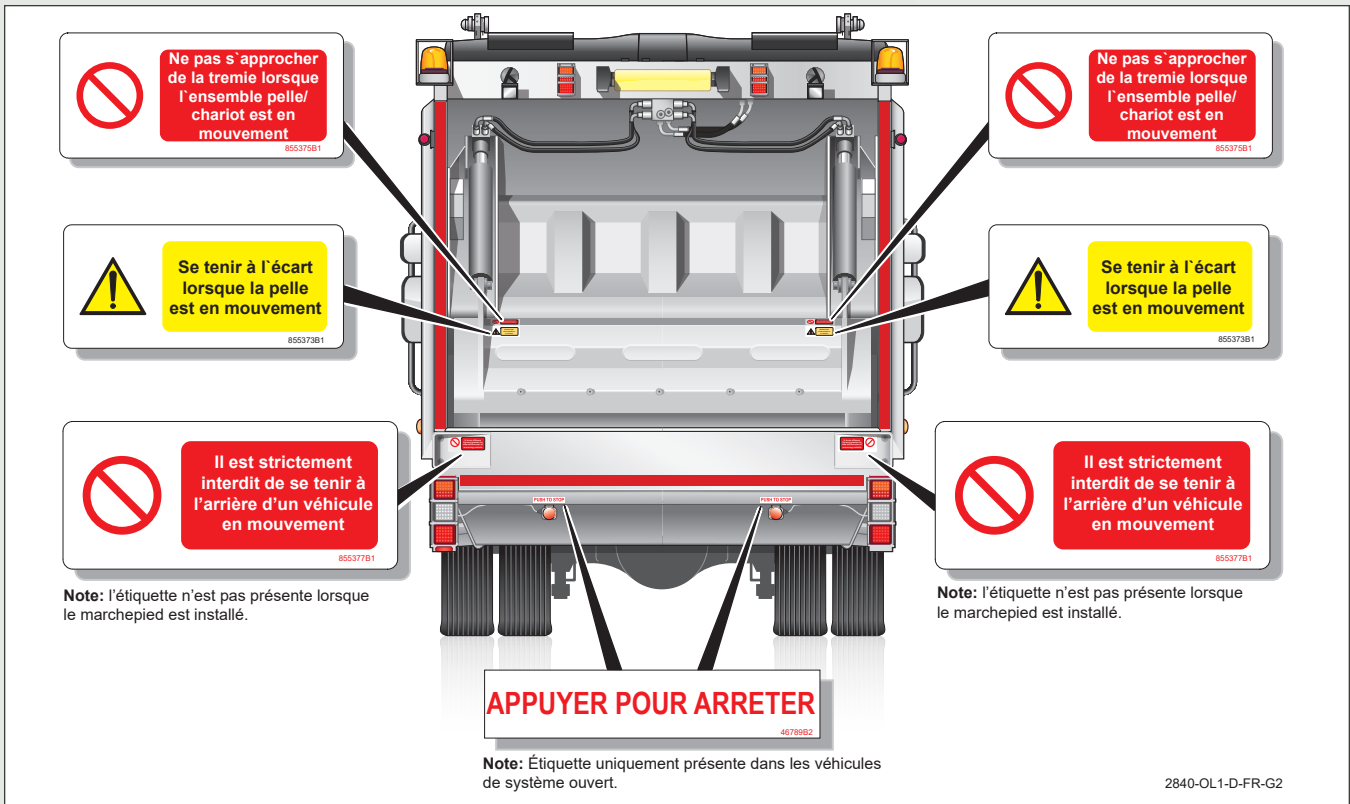


Étiquettes de mise en garde; arrière de la superstructure de collecte des déchets, côté gauche

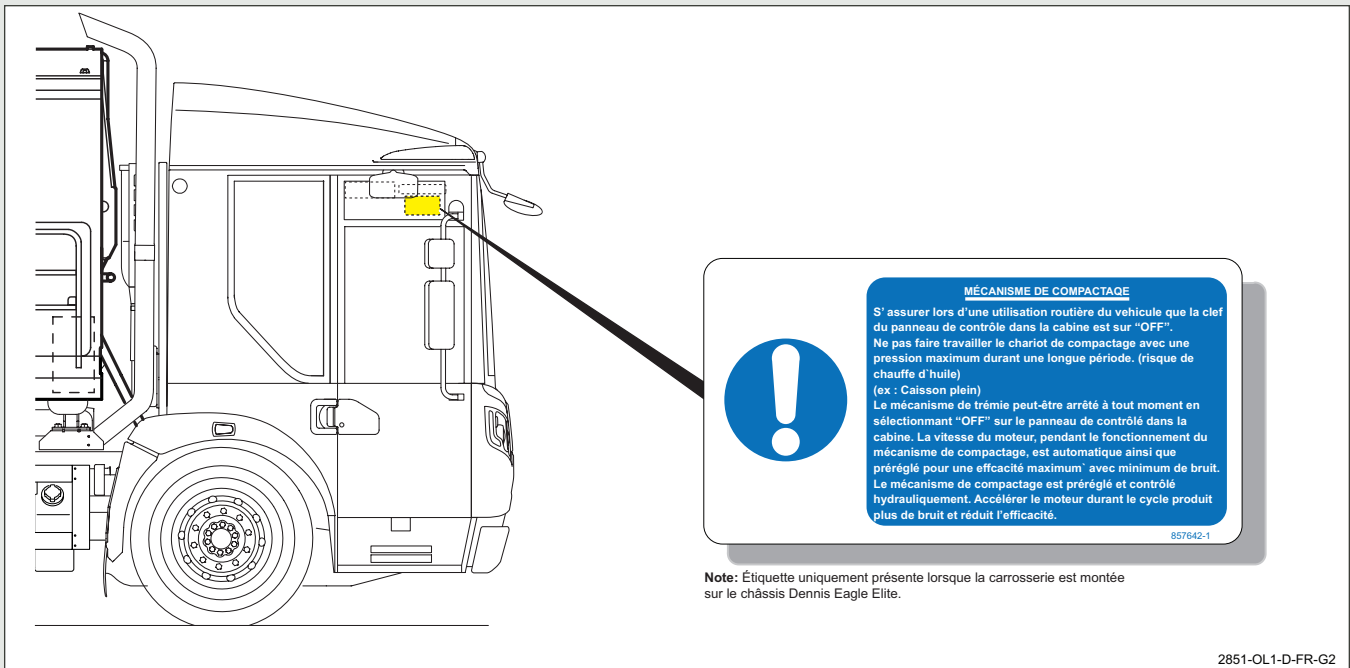


CONTRÔLES QUOTIDIENS

Étiquettes de mise en garde; arrière de la superstructure de collecte



Étiquettes de mise en garde; cabine



CETTE PAGE A ÉTÉ LAISSÉE BLANCHE DÉLIBÉRÉMENT

SOMMAIRE

4	NIVEAU D'HUILE DU SYSTÈME HYDRAULIQUE	4-3
4.1	POUR VÉRIFIER LE NIVEAU D'HUILE DU SYSTÈME HYDRAULIQUE.....	4-3
4.1.1	REPLISSAGE D'HUILE HYDRAULIQUE – APPROVISIONNEMENT EN HUILE EN VRAC	4-7
4.1.2	REPLISSAGE D'HUILE HYDRAULIQUE – À L'AIDE D'UNE POMPE À MAIN	4-8

NIVEAU D'HUILE DU SYSTÈME HYDRAULIQUE

CETTE PAGE A ÉTÉ LAISSÉE BLANCHE DÉLIBÉRÉMENT

NIVEAU D'HUILE DU SYSTÈME HYDRAULIQUE

4 NIVEAU D'HUILE DU SYSTÈME HYDRAULIQUE

Il est primordial que le niveau de liquide dans le réservoir hydraulique reste dans les limites spécifiées.

Le plein d'huile doit être effectué dans un environnement contrôlé d'atelier au moyen d'un système de remplissage sous pression connecté à un raccord rapide sur le système. En option, une pompe manuelle est fournie avec les flexibles associés pour les opérateurs ne disposant pas d'un système de distribution d'huile.

Il est primordial que le système hydraulique soit entretenu conformément au calendrier de maintenance préconisé par Dennis Eagle Limited ainsi qu'aux instructions associées.

Les exigences en termes de maintenance du système et de remplacement des éléments filtrants sont spécifiées au chapitre 6 « Maintenance programmée » du présent manuel.

4.1 POUR VÉRIFIER LE NIVEAU D'HUILE DU SYSTÈME HYDRAULIQUE



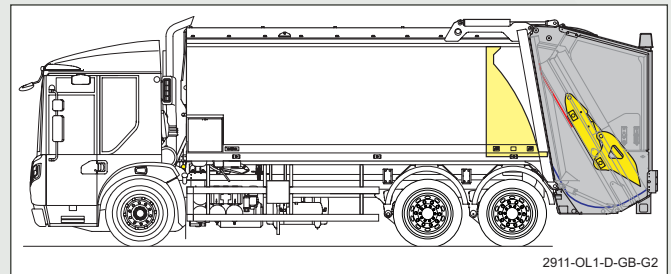
AVERTISSEMENT:

Lors du contrôle du niveau d'huile du système hydraulique, la benne doit être vide.

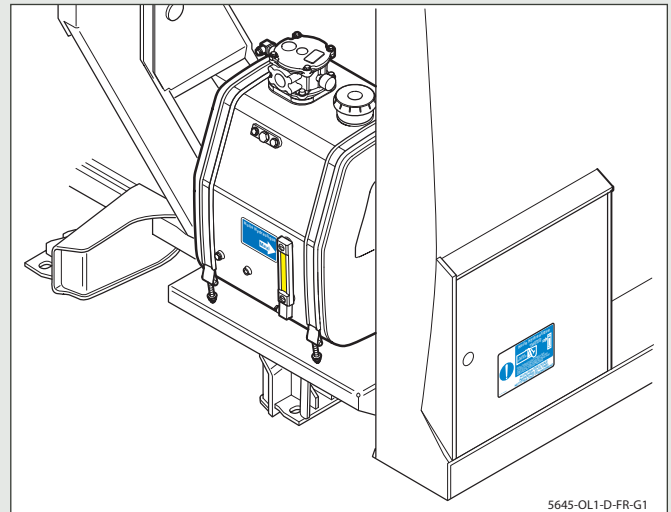
Le contrôle du niveau s'effectue:

- Hayon complètement abaissé (vérins ouverts).
- Extracteur complètement déployé à l'arrière de la benne (vérin ouvert).
- Pelle du mécanisme de compactage ouverte et plaque de chariot complètement abaissée (vérins fermés).

Cela est illustré par l'étiquette qui se trouve à côté de la jauge de niveau d'huile hydraulique.



2911-OL1-D-GB-G2



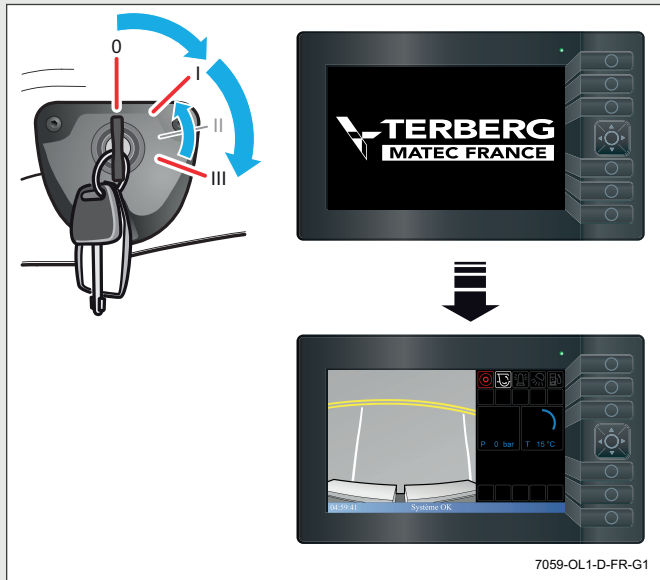
5645-OL1-D-FR-G1

Procédure

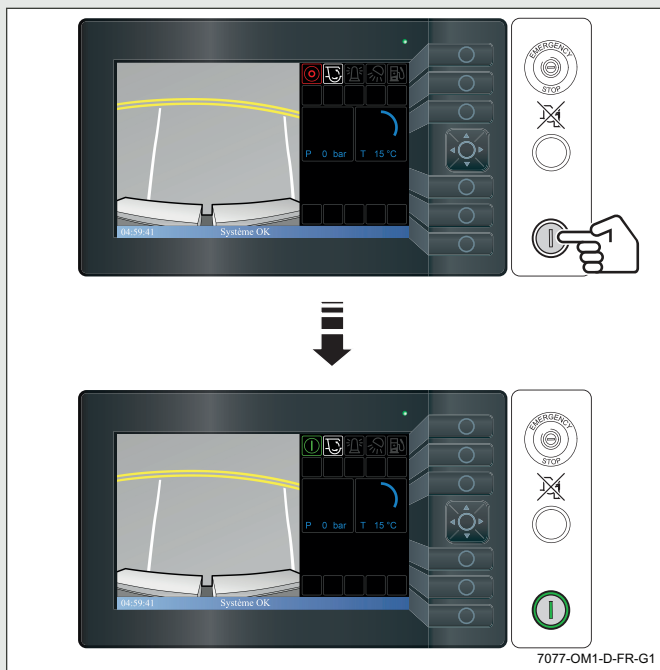
1. Placez le véhicule sur une surface propre, plane et stable, avec suffisamment d'espace pour permettre de relever entièrement le hayon.
2. Serrez le frein de stationnement.
3. Mettez au point mort.
4. Vérifiez que le hayon est en position normale: abaissé et verrouillé à la benne.
5. Assurez-vous que l'ensemble du personnel se tient à l'écart de la benne, du hayon et de l'arrière du véhicule.
6. Mettez le contact puis mettez en marche le moteur et laissez-le tourner.

NIVEAU D'HUILE DU SYSTÈME HYDRAULIQUE

- Le pupitre de commande en cabine s'initialise puis indique que le système de la benne est en mode Arrêt (Off).



- Appuyez sur le bouton du « Système de la benne » pour désactiver la benne.



- L'écran indique le mode de fonctionnement du système de superstructure.

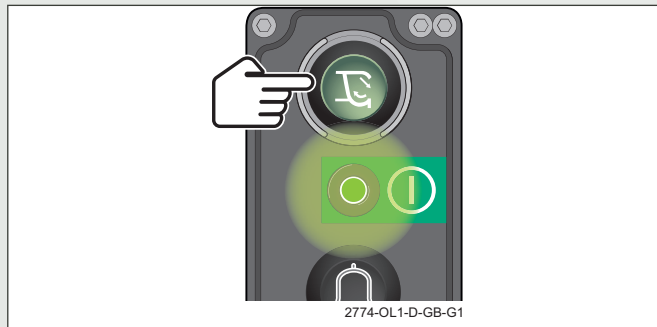
Vérifiez que le pictogramme « Système Marche » s'affiche dans la zone de messages de l'écran.



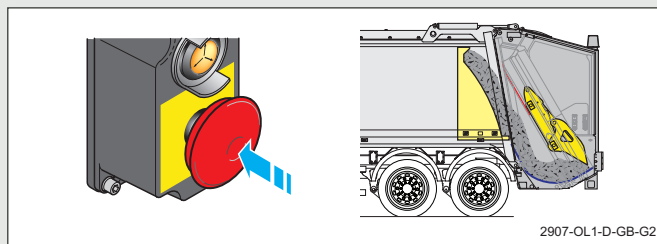
AVERTISSEMENT:

Si un pictogramme d'alerte s'affiche dans la zone de messages de l'écran, recherchez et corrigez la cause de cette alerte avant d'utiliser le système.

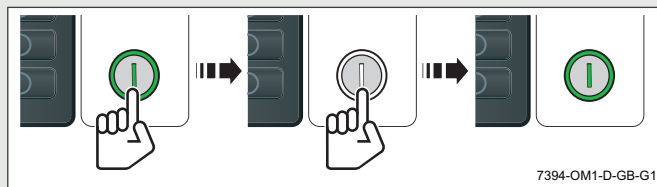
- Appuyez sur le bouton-poussoir de « Lancement du cycle de compactage » situé sur le boîtier de commande du mécanisme de compactage qui est activé.



- Lorsque le mécanisme de compactage atteint la position souhaitée: plaque de chariot complètement abaissée et pelle de compactage ouverte, appuyez sur le bouton-poussoir « D'arrêt d'urgence ».

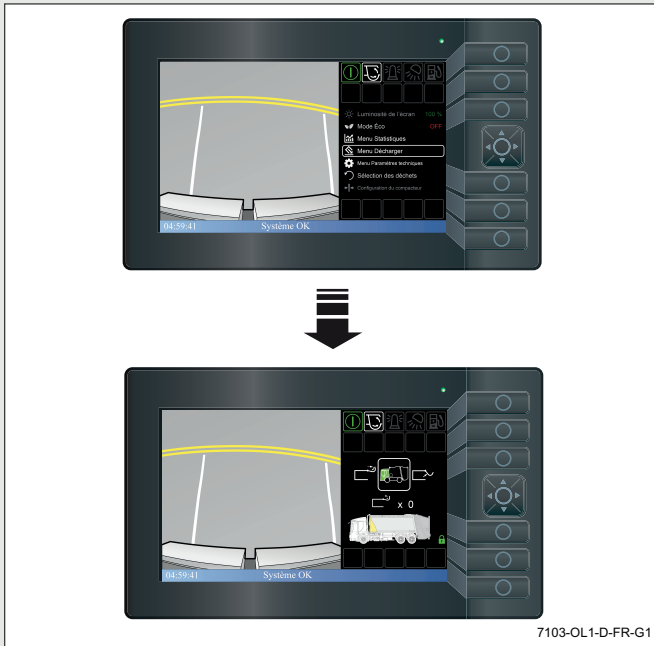


- Relâchez le bouton-poussoir « D'arrêt d'urgence ».
- Appuyez sur le bouton du système de la benne pour désactiver la benne, puis appuyez à nouveau sur le bouton pour activer la benne.



NIVEAU D'HUILE DU SYSTÈME HYDRAULIQUE

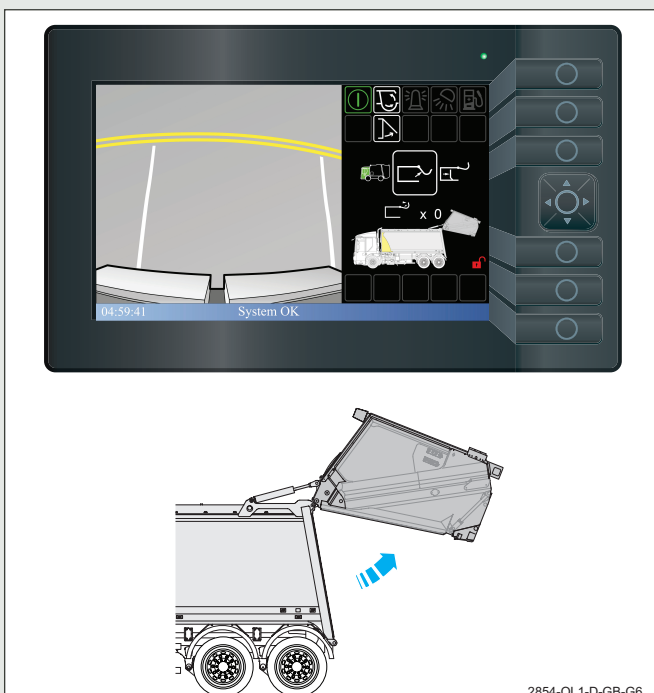
- Utilisez les flèches haut et bas du curseur pour mettre en surbrillance l'option « Menu Décharger ». Appuyez sur le bouton au milieu du curseur pour sélectionner l'option « Menu Décharger ».
 - L'écran passe en mode de déchargement de la benne par commandes intérieures.



AVERTISSEMENT:

Assurez-vous de connaître la hauteur de votre véhicule avec le hayon et le dispositif de levage du conteneur d'ordures relevé.

- Utilisez les curseurs gauche et droit pour mettre en surbrillance l'icône « Levage du hayon ». Maintenez enfoncé le bouton au milieu du curseur pour soulever le hayon.



Pendant le levage du hayon:

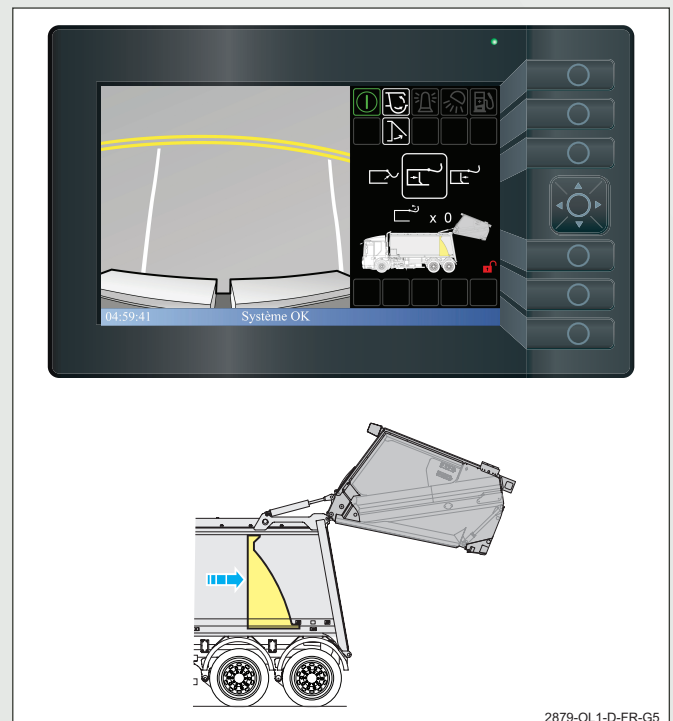
- L'avertisseur de recul du « Véhicule retentit ».

Lorsque le hayon est hors de ses verrous, le pictogramme « Hayon déverrouillé » s'affiche sur l'écran du pupitre de commande.



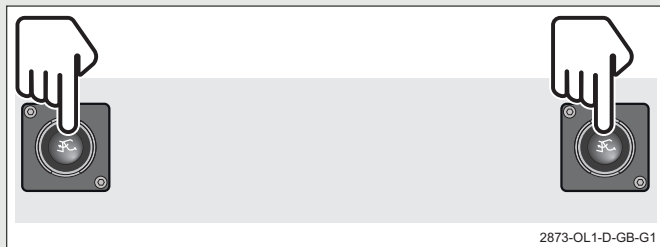
2810-OM1-R-GB-G1

- Utilisez les flèches gauche et droite du curseur pour mettre en surbrillance l'icône « Éjecter ». Appuyez et maintenez enfoncé le bouton au milieu du curseur pour éjecter la plaque d'éjection.



NIVEAU D'HUILE DU SYSTÈME HYDRAULIQUE

15. Appuyez simultanément sur les deux boutons-poussoirs situés sur le boîtier de commandes « D'abaissement du hayon » pour abaisser le hayon et l'engager dans ses verrous.



- Le régime moteur revient au ralenti.

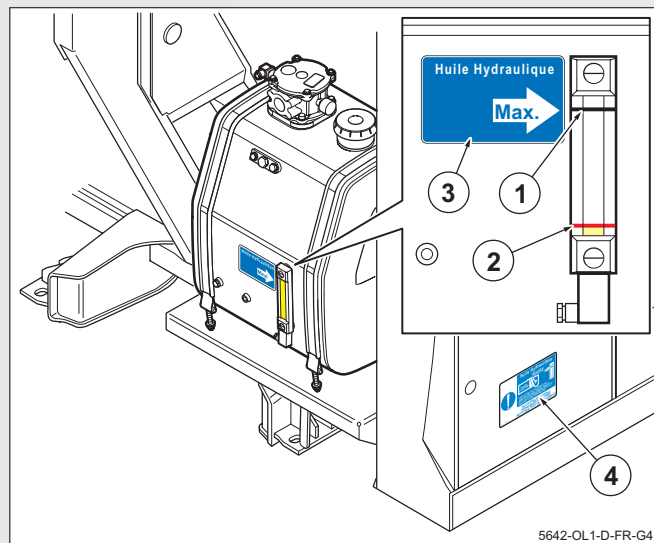
Lorsque le hayon est entièrement abaissé et verrouillé, le pictogramme « Système Marche » s'affiche sur l'écran du pupitre de commande.

16. Placez la commande d'activation du système de la benne en position Arrêt (Off). Retirez la clé et conservez-la.

17. Coupez le contact. Retirez la clé et conservez-la.

18. Verrouillez les portières de la cabine. Retirez les clés et conservez-les.

19. Vérifiez le niveau d'huile.



- Le réservoir dispose d'un voyant d'huile. Le verre est marqué de lignes noires et rouges pour indiquer respectivement les niveaux maximum (1) et minimum (2) pendant le fonctionnement normal.
- Lorsque la plaque de compactage du mécanisme de compactage est fermée, la plaque du chariot est complètement relevée et la plaque d'éjection est positionnée à l'arrière du corps, le niveau doit s'aligner avec la pointe de la flèche (3) sur l'étiquette adjacente à la vitre. Des informations sont également affichées sur l'étiquette du composant (4).



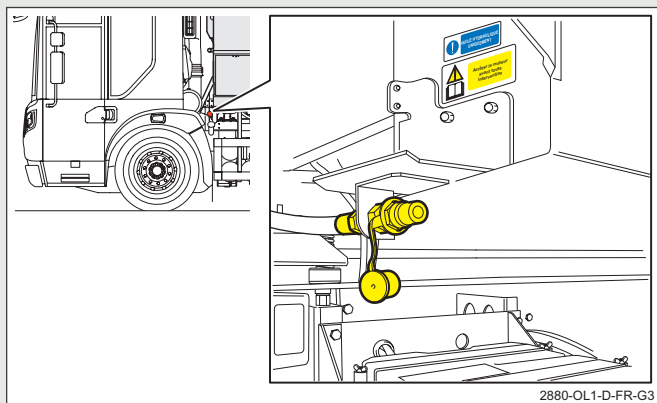
Précaution:

Si le niveau d'huile est inférieur au niveau maximum dans la jauge visuelle, le système hydraulique doit être rempli au niveau maximum dès que possible.

NIVEAU D'HUILE DU SYSTÈME HYDRAULIQUE

4.1.1 REMPLISSAGE D'HUILE HYDRAULIQUE – APPROVISIONNEMENT EN HUILE EN VRAC

1. S'il est nécessaire de faire le plein, nettoyez soigneusement:
 - Le capuchon du raccord rapide et ses abords,
 - Le matériel de remplissage qui va être utilisé.



2. Connectez le matériel de remplissage au raccord rapide. Remplissez d'huile hydraulique neuve spécifiée jusqu'au niveau souhaité.

PLAGE DE TEMPÉRATURE	BS 4231 VISCOSITÉ GRADE	HUILE ISO TYPE	CONSTRUCTEUR SPÉCIFICATIONS
-30° à +80°	32	HM	Q8 Foil 32 BLP Remarque: Q8 Foil 32 utilisé sur équipement neuf. De l'huile biodégradable de viscosité 46 est utilisée lorsque les clients le demandent.



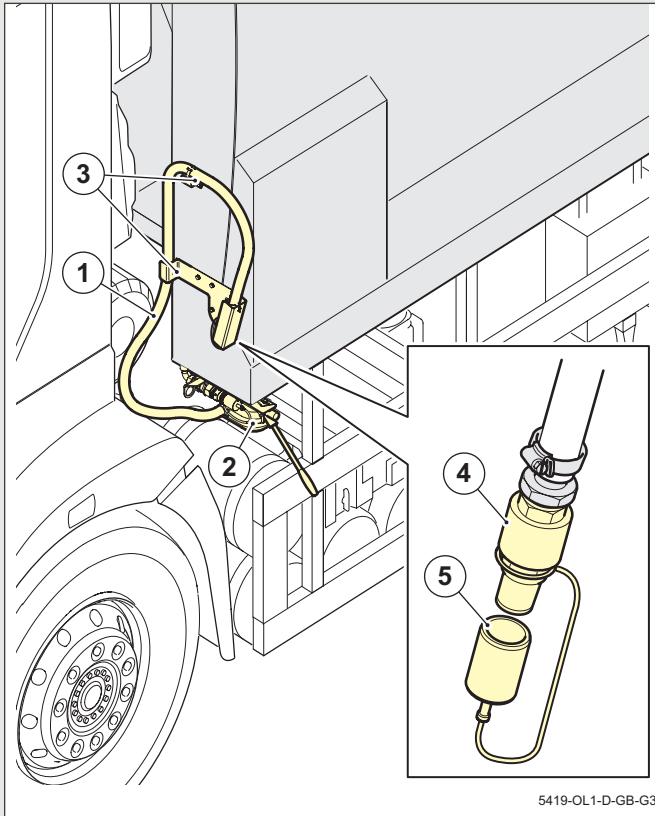
Précaution:
Ne mélangez pas différents types d'huile.

3. Déconnectez le matériel de remplissage du raccord rapide.
4. Remettez le capuchon du raccord rapide en place.
5. Si le niveau hydraulique est très bas, inspectez tous les systèmes hydrauliques, y compris le lève-conteneur, à la recherche de fuites d'huile hydraulique. Réparez les éventuelles fuites avant d'utiliser le véhicule.

NIVEAU D'HUILE DU SYSTÈME HYDRAULIQUE

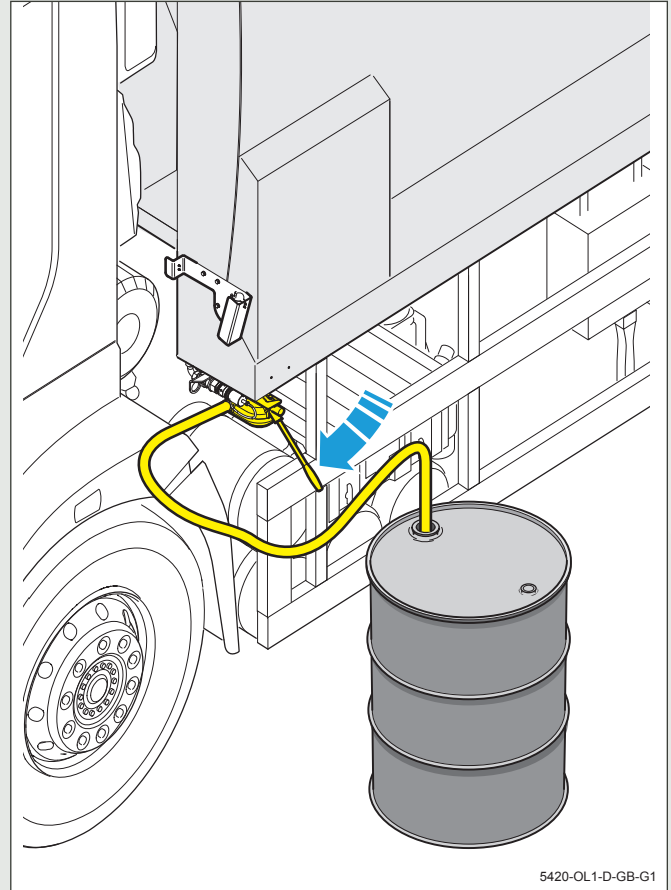
4.1.2 REMPLISSAGE D'HUILE HYDRAULIQUE – À L'AIDE D'UNE POMPE À MAIN

Pompe manuelle



1. Flexible de remplissage.
2. Pompe.
3. Supports de fixation du flexible de remplissage.
4. Filtre d'entrée.
5. Bouchon de protection.

Connexion de la pompe manuelle



1. Placez un bidon d'huile hydraulique neuve près du point de remplissage.
2. Nettoyez le dessus du bidon et dévissez le bouchon de remplissage.
3. Libérez le flexible de remplissage de ses supports de fixation et déroulez-le.
4. Nettoyez le flexible de remplissage.
5. Otez le bouchon de protection du filtre d'entrée.
6. Insérez le flexible de remplissage dans le bidon d'huile, de telle manière que le filtre soit immergé dans l'huile.
7. Insérez la poignée dans la pompe.
8. Actionnez la pompe jusqu'à ce que le niveau d'huile dans le réservoir soit correct.
9. Retirez le flexible de remplissage du bidon et nettoyez. Remettez le bouchon de protection en place sur le filtre et rangez le flexible sur ses supports de fixation.
10. Remettez le bouchon de remplissage du bidon en place et rangez le bidon.

SOMMAIRE

5	NETTOYAGE	5-3
5.1	VIDANGE	5-4
5.1.1	ORIFICE D'ÉCOULEMENT DE LA BENNE	5-4
5.1.2	ORIFICES D'ÉCOULEMENT DU HAYON	5-4
5.2	NETTOYAGE QUOTIDIEN	5-5
5.3	LAVAGE SOUS PRESSION	5-6
5.4	NETTOYAGE DU RÉSERVOIR À LIXIVIATS	5-6

CETTE PAGE A ÉTÉ LAISSÉE BLANCHE DÉLIBÉRÉMENT

5 NETTOYAGE

Le véhicule de collecte des déchets ainsi que ses équipements auxiliaires doivent être maintenus aussi propres que possible afin de réduire les risques sanitaires potentiels et les problèmes d'exploitation.

Le véhicule peut être nettoyé au moyen d'un détergent de marque destiné au nettoyage des véhicules commerciaux; il est aussi possible de procéder à un nettoyage vapeur, selon les lignes directrices suivantes:



Précaution:
N'utilisez pas de solutions de nettoyage caustiques ou acides, car celles-ci pourraient endommager les composants et les assemblages. L'utilisation de telles solutions est susceptible d'annuler la garantie de ce produit.



AVERTISSEMENTS:
Ne pénétrez jamais dans le hayon ou la benne pour débayer des débris, sauf si:

- Vous connaissez et pouvez mettre en œuvre les procédures de sécurité décrites dans le manuel d'entretien.
- La commande d'activation du système de la benne est en position arrêt (off) et que la clé est retirée.
- Le contact est coupé et la clé est retirée.
- Un écriteau « ne pas démarrer ou utiliser ce véhicule » est attaché sur le volant.
- Toutes les portières de la cabine sont verrouillées et les clés retirées.
- Vous êtes en possession de toutes les clés (doubles de clés compris).

Portez des vêtements, des gants et des lunettes de protection lors du nettoyage. Des débris peuvent être éjectés de la benne et du hayon.

Le véhicule est équipé d'un joint installé entre la benne et le hayon, qui minimise la perte de liquides lors de la collecte de déchets très humides. Il est important de maintenir le joint et les surfaces de contact propres. Le nettoyage doit être effectué après l'opération de déchargement.

Toute détérioration du joint doit être notifiée immédiatement à votre superviseur.

Lorsque vous nettoyez le hayon et la benne, prenez garde aux déchets dangereux comme le verre ou les seringues hypodermiques.

Ne nettoyez jamais la zone du joint si le hayon n'est pas correctement étayé.

RISQUE D'INCENDIE.

Si la benne contient une quantité excessive de déchets, une partie de ceux-ci peut passer dans la partie avant de la benne et tomber sur le moteur et l'échappement, qui sont très chauds.

Inspectez quotidiennement le véhicule pour vous assurer qu'aucun déchet, papier ou matériau inflammable ne se trouve à proximité du moteur ou de l'échappement. Ils risqueraient de provoquer un incendie lors du démarrage du moteur. Si nécessaire, basculez la cabine (voir Manuel de l'Opérateur édité par le constructeur du châssis-cabine) pour procéder à une inspection approfondie.

RISQUE D'INCENDIE.

La chaleur dégagée par le moteur et l'échappement peut enflammer tout déversement d'huile à l'avant de la benne. Nettoyez tout déversement et assurez-vous que les fuites sont immédiatement réparées.



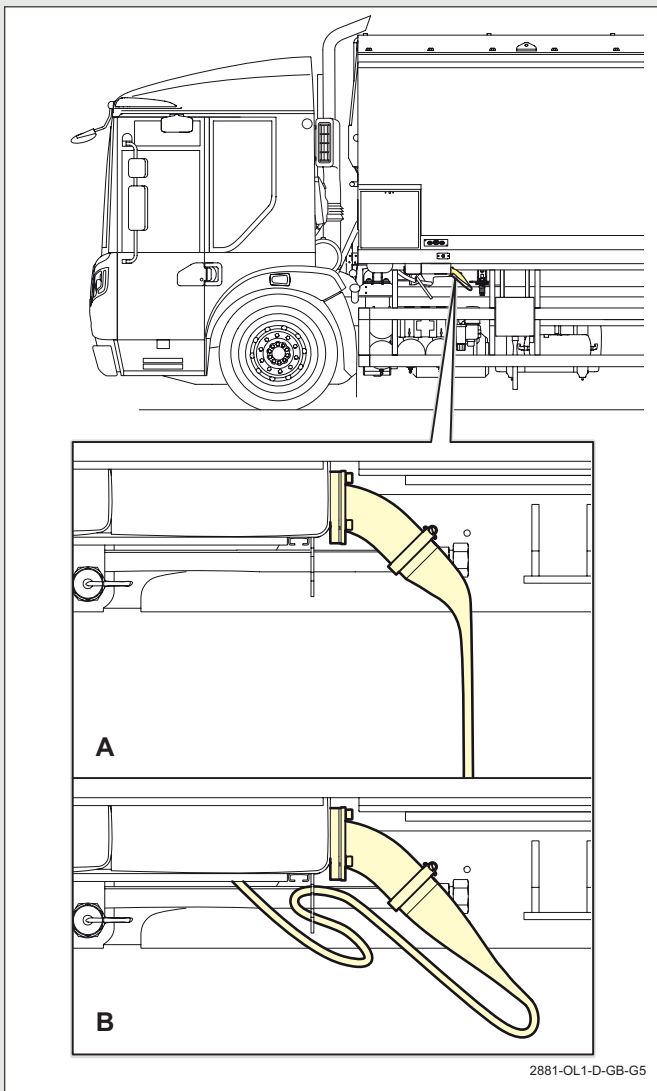
Précaution:
Les jets d'eau haute pression peuvent gravement endommager le matériel électrique. Lors d'un lavage sous pression, une distance minimum d'un mètre doit être maintenue entre le bout de la lance de nettoyage et l'objet à laver.

NETTOYAGE

5.1 VIDANGE

5.1.1 ORIFICE D'ÉCOULEMENT DE LA BENNE

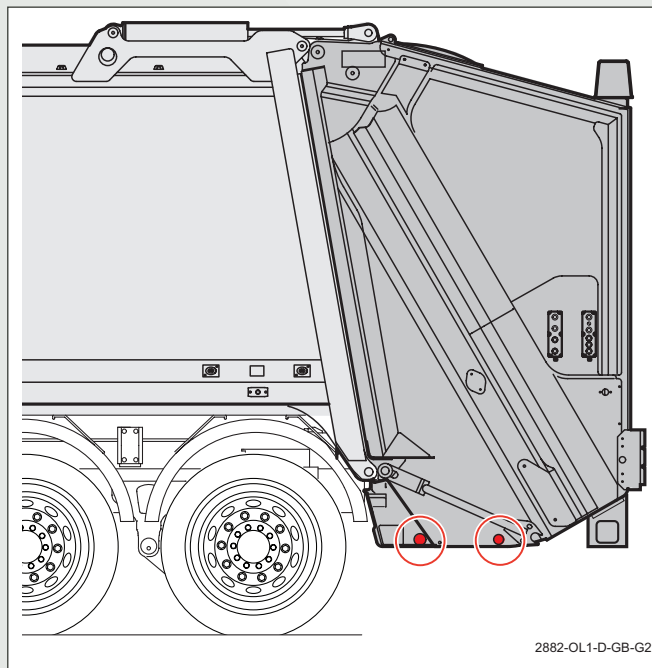
L'orifice d'écoulement de la benne se trouve sur le côté gauche de la benne, à l'avant.



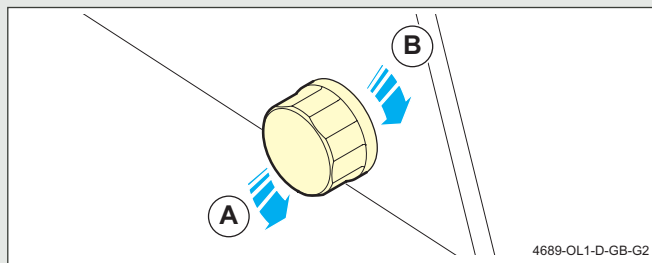
- A. Ouverture: Libérez le flexible.
- B. Fermeture: Rangez le flexible dans le support.

5.1.2 ORIFICES D'ÉCOULEMENT DU HAYON

Un orifice d'écoulement se trouve de chaque côté du hayon et du réservoir à lixiviats (en option).

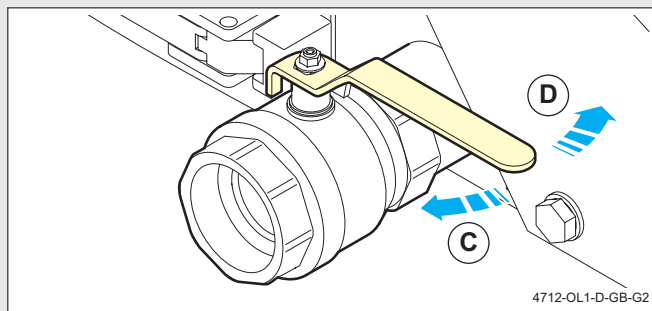


1 Type de connecteur



- A. Ouverture: Dévissez le bouchon de vidange du drain.
- B. Fermeture: Vissez le bouchon de vidange sur le drain.

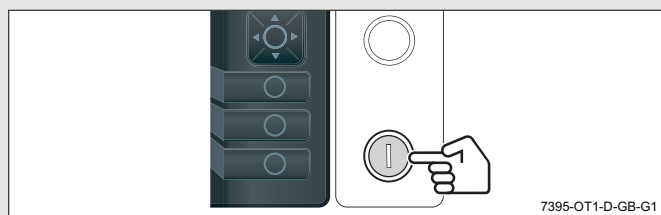
2 Type de vanne



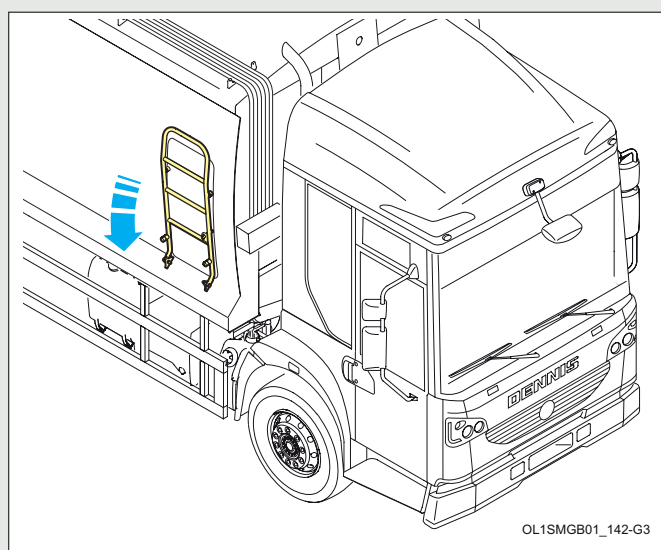
- C. Ouverture: Tournez le levier vers l'extérieur.
- D. Fermeture: Tournez le levier vers l'intérieur.

5.2 NETTOYAGE QUOTIDIEN

1. Placez le véhicule sur une surface propre, plane et stable, avec suffisamment d'espace pour permettre de relever entièrement le hayon.
2. Serrez le frein de stationnement.
3. Mettez au point mort.
4. Appuyez sur le bouton « Système de la benne » pour désactiver la benne.



5. Coupez le contact. Retirez la clé et conservez-la.
6. Attachez un écriteau « NE PAS DÉMARRER OU UTILISER CE VÉHICULE » sur le volant.
7. Verrouillez toutes les portes de la cabine. Retirez les clés et conservez-les.
8. Inspectez la trémie du hayon et retirez les éventuels déchets qui s'y trouvent.
9. Ouvrez les orifices d'écoulement du hayon « 5.1.2 Orifices d'écoulement du hayon » sur la page 5-4.
10. Ouvrez l'orifice d'écoulement de la benne « 5.1.1 Orifice d'écoulement de la benne » sur la page 5-4.
11. Descendez l'échelle d'accès (si présente) sur le côté droit du véhicule.



12. Ouvrez la porte d'accès à la benne. La porte dispose d'un dispositif d'interverrouillage de sécurité qui arrête le fonctionnement du mécanisme de la benne lorsqu'elle est ouverte.
13. Déblayez tous les déchets qui ont pu pénétrer dans la benne à l'avant de l'extracteur.
14. Retirez les débris présents dans le collecteur de la benne et nettoyez-le soigneusement. Vidangez au moyen du flexible situé à l'extérieur pour assurer qu'un nettoyage en profondeur est réalisé.
15. Refermez et verrouillez la porte d'accès à la benne.
16. Rangez l'échelle d'accès (si présente) et fixez-la.
17. Ouvrez les orifices d'écoulement du hayon « 5.1.2 Orifices d'écoulement du hayon » sur la page 5-4.
18. Fermez l'orifice d'écoulement de la benne « 5.1.1 Orifice d'écoulement de la benne » sur la page 5-4.
19. Assurez-vous qu'aucun déchet, papier ou matériau inflammable ne se trouve près du moteur ou de l'échappement. Ils risqueraient de provoquer un incendie lors du démarrage du moteur. Si nécessaire, basculez la cabine (voir Manuel de l'Opérateur édité par le constructeur du châssis-cabine) pour procéder à une inspection approfondie.

NETTOYAGE

5.3 LAVAGE SOUS PRESSION

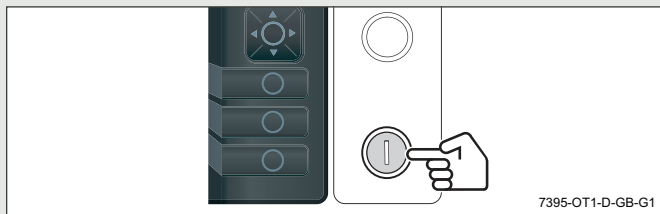


Précaution:

Lors d'un lavage sous pression du véhicule de collecte des déchets, du châssis, de la benne, du mécanisme de compactage des déchets ou des équipements auxiliaires (lève-conteneur par exemple), n'approchez pas le bout de la lance de nettoyage à moins d'1 mètre.

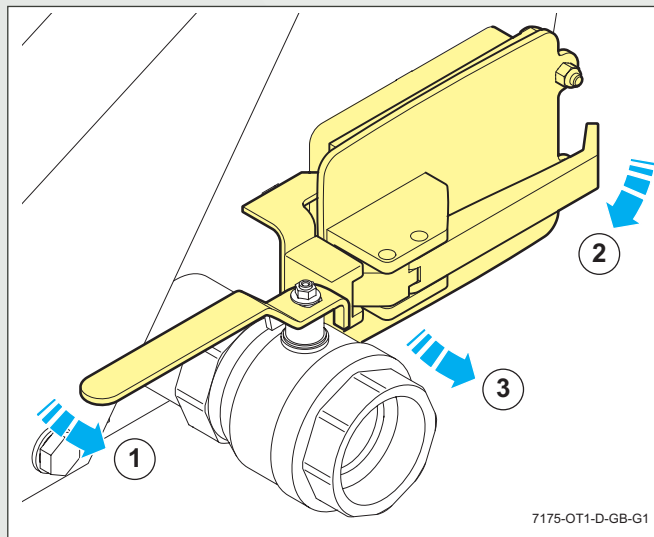
Nettoyez sous pression le mécanisme de compactage ainsi que les glissières au moins une fois par semaine, de la manière suivante:

1. Placez le véhicule sur une surface propre, plane et stable, avec suffisamment d'espace pour permettre de relever entièrement le hayon.
2. Serrez le frein de stationnement.
3. Mettez au point mort.
4. Ouvrez les orifices d'écoulement du hayon « 5.1.2 Orifices d'écoulement du hayon » sur la page 5-4.
5. Installez la chandelle du hayon (voir Manuel de l'opérateur).
6. Appuyez sur le bouton « Système de la benne » pour désactiver la benne.



7. Coupez le contact. Retirez la clé et conservez-la.
8. Attachez un écriteau « NE PAS DÉMARRER OU UTILISER CE VÉHICULE » sur le volant.
9. Verrouillez toutes les portes de la cabine. Retirez les clés et conservez-les.
10. À l'aide d'un appareil de lavage sous pression de marque, nettoyez le mécanisme de compactage et l'extracteur, ainsi que leurs glissières et leurs rails.
11. Inspectez le joint et sa surface de contact.
12. Retirez la chandelle du hayon (voir Manuel de l'opérateur).
13. Ouvrez les orifices d'écoulement du hayon « 5.1.2 Orifices d'écoulement du hayon » sur la page 5-4.

5.4 NETTOYAGE DU RÉSERVOIR À LIXIVIATS



1. Ouvrez le robinet à bille de l'orifice d'écoulement.
2. Refermez le loquet de la porte du réservoir à lixiviats.
3. Ouvrez la porte du réservoir à lixiviats.
4. À l'aide d'un appareil de lavage haute pression de marque, nettoyez soigneusement l'intérieur du réservoir à lixiviats.
5. Assurez-vous que tout le liquide s'écoule du réservoir à lixiviats.
6. Refermez la porte du réservoir à lixiviats.
7. Fermez le robinet à bille de l'orifice d'écoulement.

SOMMAIRE

6	MAINTENANCE PROGRAMMÉE	6-3
6.1	INTRODUCTION.....	6-3
6.2	ENTRETIEN OPÉRATIONNEL	6-3
6.3	ENTRETIEN COURANT	6-3
6.4	AVERTISSEMENTS	6-3
6.5	RÉCAPITULATIF DE L'ENTRETIEN.....	6-4
6.6	LUBRIFICATION	6-5
6.6.1	LUBRIFICATION DE LA PRISE DE FORCE	6-6
6.6.2	LUBRIFICATION DE L'ARBRE DE TRANSMISSION DE LA PRISE DE FORCE	6-6
6.7	CONTRÔLES HEBDOMADAIRES D'ENTRETIEN	6-7
6.7.1	NETTOYAGE DE LA BENNE ET DU HAYON.....	6-7
6.7.2	LUBRIFICATION DES ARTICULATIONS ET DES LIAISONS MÉCANIQUES	6-7
6.8	CONTRÔLES D'ENTRETIEN À EFFECTUER TOUTES LES 6 SEMAINES.....	6-8
6.8.1	VÉRIFICATION DU SERRAGE DES BOULONS DE FIXATION DE LA BENNE	6-8
6.8.2	NETTOYAGE DES CAPTEURS DE PROXIMITÉ DU HAYON	6-9
6.9	CONTRÔLES D'ENTRETIEN À EFFECTUER TOUTES LES 12 SEMAINES.....	6-10
6.9.1	VÉRIFICATIONS DE LA BENNE	6-10
6.9.2	VÉRIFICATIONS DU HAYON.....	6-10
6.9.3	CONTRÔLES DES COMPOSANTS DU SYSTÈME HYDRAULIQUE.....	6-11
6.9.4	CONTRÔLES DU SYSTÈME ÉLECTRIQUE.....	6-11
6.9.5	ARBRE DE TRANSMISSION DE LA PRISE DE FORCE (EN OPTION)	6-12
6.9.6	MODULE LAVE-MAINS (ARTICLE EN OPTION).....	6-12
6.9.7	VÉRIFICATION DU FONCTIONNEMENT.....	6-12
6.9.8	VÉRIFICATION DU TEMPS DE CYCLE DU MÉCANISME DE COMPACTAGE.....	6-12
6.9.9	CONTRÔLE DU TEMPS D'ABAISSEMENT DU HAYON	6-13



SOMMAIRE

6.10	CONTRÔLES D'ENTRETIEN À EFFECTUER TOUS LES 12 MOIS.....	6-13
6.10.1	REPLACEMENT DES ÉLÉMENTS DU FILTRE À HUILE HYDRAULIQUE ET DU FILTRE DU RENIFLARD	6-13
6.11	CONTRÔLE DE LA QUALITÉ DE L'HUILE DU SYSTÈME HYDRAULIQUE À EFFECTUER TOUS LES 24 MOIS / RENOUELEMENT DE L'HUILE DU SYSTÈME HYDRAULIQUE À EFFECTUER TOUS LES 36 MOIS.....	6-14

6 MAINTENANCE PROGRAMMÉE

6.1 INTRODUCTION

Le mécanisme de collecte des déchets ne doit être entretenu que par des techniciens qualifiés ayant suivi la formation agréée par Dennis Eagle Ltd. et étant familiers avec son fonctionnement et avec les consignes de sécurité associées.

6.2 ENTRETIEN OPÉRATIONNEL

Il est important de conserver votre machine en bon état de marche. Avant la mise en service du véhicule, mettez en œuvre les procédures d'inspection de sécurité quotidiennes spécifiées au chapitre 3 « Contrôles quotidiens » du présent manuel, afin de confirmer que la machine, ses commandes, ses circuits de sécurité et ses verrouillages fonctionnent correctement.

Assurez-vous que le mécanisme de collecte des déchets ne comporte aucun dommage ou usure mécanique évident(e), plus particulièrement au niveau des pivots et des verrous situés entre le hayon et la benne.

Tout problème doit être immédiatement notifié à votre superviseur.

6.3 ENTRETIEN COURANT

Pour garantir la meilleure efficacité de fonctionnement et maintenir le bon état du mécanisme:

- Le mécanisme de collecte des déchets doit être entretenu conformément aux procédures et aux intervalles spécifiés dans le présent chapitre.
- Lors de l'entretien du véhicule, seuls les lubrifiants, liquides et pièces de rechange agréés, spécifiés au chapitre 8 « Données de spécification générales » du présent manuel, doivent être utilisés.

6.4 AVERTISSEMENTS



AVERTISSEMENT:

Il incombe au technicien de respecter toutes les consignes de sécurité et procédures figurant au Chapitre 2 « Hygiène et sécurité » de ce manuel ainsi que toutes les réglementations en vigueur portant sur le travail sans danger, l'hygiène, la santé et la sécurité, les réglementations d'atelier et les codes pratiques d'atelier lors de l'exécution des procédures décrites dans ce manuel.

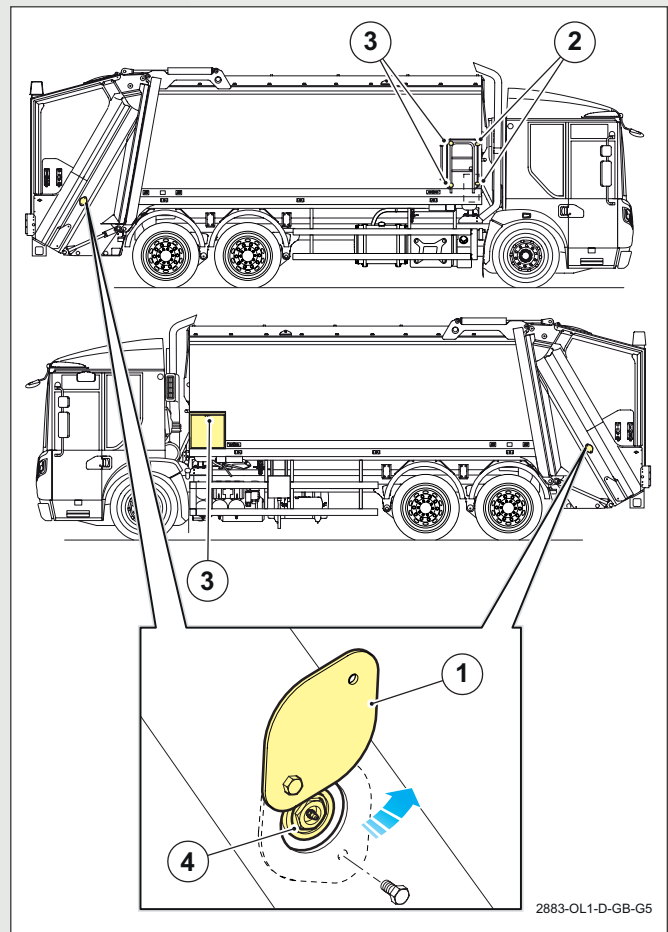
MAINTENANCE PROGRAMMÉE

6.5 RÉCAPITULATIF DE L'ENTRETIEN

FONCTIONNEMENT	RÉFÉRENCE	INTERVALLE						
		Tous les jours	Toutes les semaines	Toutes les 6 semaines	Toutes les 12 semaines	Tous les ans	Tous les 2 ans	Tous les 3 ans
Nettoyage de la benne et du hayon.	Page 5-5	X	X	X	X	X	X	X
Contrôle quotidien de sécurité.	Page 3-3	X	X	X	X	X	X	X
Vérification des étiquettes de mise en garde.	Page 3-23	X	X	X	X	X	X	X
Vérification du niveau d'huile du système hydraulique.	Page 4-3	X	X	X	X	X	X	X
Lavage sous pression du mécanisme de compactage et des glissières et rails.	Page 5-6		X	X	X	X	X	X
Lubrification des articulations et des liaisons.	Page 6-5		X	X	X	X	X	X
Vérification du serrage des boulons de fixation de la benne.	Page 6-8			X	X	X	X	X
Nettoyage des capteurs de proximité du hayon.	Page 6-9			X	X	X	X	X
Vérification de l'état, de l'intégrité et de la fixation des composants de la benne.	Page 6-10				X	X	X	X
Vérification de l'état, de l'intégrité et de la fixation des composants du hayon.	Page 6-10				X	X	X	X
Vérification de l'état, de l'intégrité et de la fixation des composants du système hydraulique.	Page 6-11				X	X	X	X
Vérification de l'état, de l'intégrité et de la fixation des composants du système électrique.	Page 6-11				X	X	X	X
Vérification de l'état, de l'intégrité et de la fixation des composants de la prise de force.	Page 6-12				X	X	X	X
Vérification de l'état, de l'intégrité et de la fixation des composants du module lave-mains.	Page 6-12				X	X	X	X
Vérification du temps de cycle du mécanisme de compactage.	Page 6-12				X	X	X	X
Vérification du temps d'abaissement du hayon.	Page 6-13				X	X	X	X
Remplacement des éléments filtrants de l'huile hydraulique.	Page 6-13					X	X	X
Vérification de l'état de l'huile hydraulique.	Page 6-14						X	
Renouvellement de l'huile hydraulique.	Page 6-14							X

6.6 LUBRIFICATION

1. Immobilisez le véhicule « 1.2 Immobilisation du véhicule avant mise en oeuvre des procédures d'entretien » sur la page 1-3.
2. Démontez les boulons inférieurs de fixation des plaques de recouvrement des pivots de la pelle de compactage. Desserrez les boulons supérieurs et ouvrez les plaques de recouvrement (1).
3. Démarrez le moteur.
4. Activez les boîtiers de commande du mécanisme de compactage.
5. Appuyez brièvement sur le bouton poussoir de lancement du cycle de compactage.
6. Lorsque le graisseur apparaît dans l'orifice d'accès, appuyez sur un bouton-poussoir d'arrêt d'urgence.
7. Réinitialisez le bouton-poussoir d'arrêt d'urgence.
8. Immobilisez le véhicule « 1.2 Immobilisation du véhicule avant mise en oeuvre des procédures d'entretien » sur la page 1-3.
9. Nettoyez et lubrifiez à l'huile neuve les mécanismes suivants:
 - Les gonds des portes latérales (2).
 - Les verrous des portes latérales (3).
10. Nettoyez et lubrifiez à la graisse les mécanismes suivants:
 - Roulements de plaque de chariot/pelle de compactage (2 graisseurs) (4).



MAINTENANCE PROGRAMMÉE

6.6.1 LUBRIFICATION DE LA PRISE DE FORCE

Il est important que les cannelures de la prise de force soient correctement lubrifiées.

La lubrification de la prise de force dépend du châssis-cabine sur lequel la superstructure est installée.

Les châssis-cabine Dennis Eagle Elite 6 sont normalement fournis avec une prise de force autolubrifiante qui utilise une alimentation en huile de la transmission.

Les châssis-cabine d'autres fabricants peuvent être fournis avec l'une des options suivantes (reportez-vous au manuel d'entretien du châssis-cabine pour plus d'informations).

1. Prise de force autolubrifiante qui utilise une alimentation en huile de la transmission.



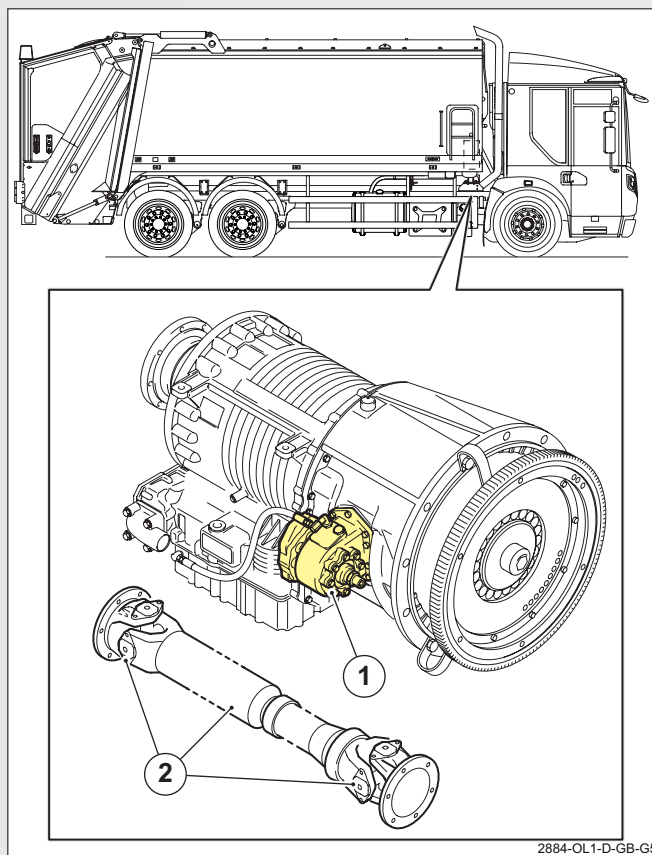
AVERTISSEMENT:
Le graisseur tourne lorsque le moteur tourne.

2. Prise de force avec graisseur (1).

Utilisez un pistolet à graisse pour appliquer le Lubrifiant pour Cannelures Chelsea Référence 379688 ou la pâte Castrol Optimol Paste White « T » à travers ce graisseur.

3. Prise de force sans graisseur.

Il sera nécessaire de retirer les fixations de la pompe hydraulique et de manœuvrer soigneusement la pompe pour exposer les cannelures et appliquer le Lubrifiant pour Cannelures Chelsea Référence 379688 ou la pâte Castrol Optimol Paste White « T » sur les cannelures.



2884-OL1-D-GB-G5

6.6.2 LUBRIFICATION DE L'ARBRE DE TRANSMISSION DE LA PRISE DE FORCE



AVERTISSEMENT:
L'arbre exposé de la prise de force tourne lorsque le moteur tourne.

Lorsqu'un arbre de transmission est utilisé pour connecter la pompe hydraulique à la prise de force, des graisseurs peuvent être utilisés pour permettre le graissage des joints universels et de la connexion cannelée (2).

6.7 CONTRÔLES HEBDOMADAIRES D'ENTRETIEN

Les contrôles d'entretien suivants doivent être effectués une fois par semaine, ou plus fréquemment si le véhicule de collecte des déchets opère dans des conditions difficiles.

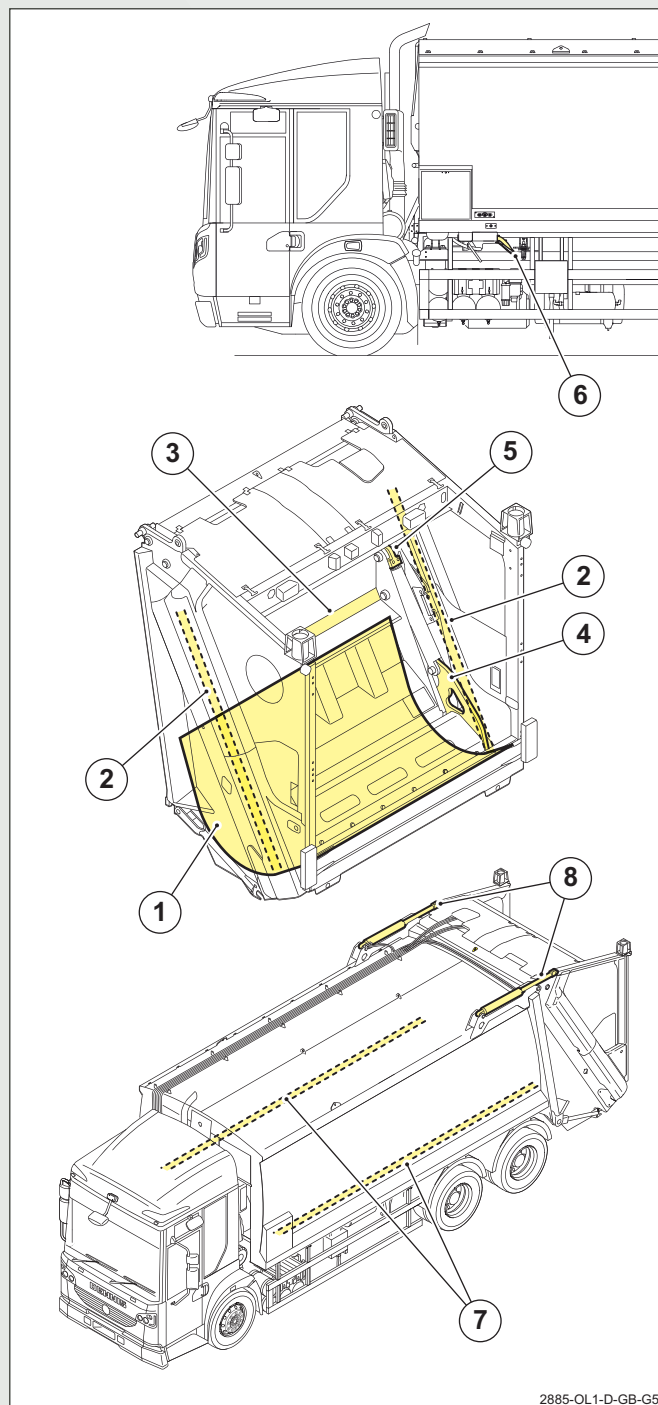
Les contrôles d'entretien suivants doivent être effectués en plus des contrôles d'entretien quotidiens.

6.7.1 NETTOYAGE DE LA BENNE ET DU HAYON

1. Immobilisez le véhicule « 1.2 Immobilisation du véhicule avant mise en oeuvre des procédures d'entretien » sur la page 1-3.
2. Nettoyez le hayon à l'aide d'un nettoyeur haute pression « 5.3 Lavage sous pression » sur la page 5-6. Assurez-vous de retirer les corps étrangers:
 - De la trémie (1).
 - Des glissières du hayon (2).
 - De l'interstice présent entre la plaque de chariot et la plaque de maintien (3).
 - De l'extrémité inférieure de la plaque de chariot / du bloc de roulements du vérin de la plaque de chariot (4).
 - De la zone où les vérins hydrauliques se ferment dans la benne ou dans les interstices (5).
3. Nettoyez la partie de la benne située à l'avant de l'extracteur.
 - Assurez-vous de retirer tous les débris et corps étrangers du collecteur et vérifiez que le flexible de l'orifice d'écoulement de la benne n'est pas bouché (6).
 - Veillez à retirer les corps étrangers des glissières de la benne (7).
4. Nettoyez les pivots du hayon (8).

6.7.2 LUBRIFICATION DES ARTICULATIONS ET DES LIAISONS MÉCANIQUES

1. Lubrifiez les articulations et les liaisons mécaniques « 6.6 Lubrification » sur la page 6-5.



2885-OL1-D-GB-G5

MAINTENANCE PROGRAMMÉE

6.8 CONTRÔLES D'ENTRETIEN À EFFECTUER TOUTES LES 6 SEMAINES


Les contrôles d'entretien suivants doivent être effectués une fois toutes les 6 semaines, ou plus fréquemment si le véhicule de collecte des déchets fonctionne dans des conditions difficiles.

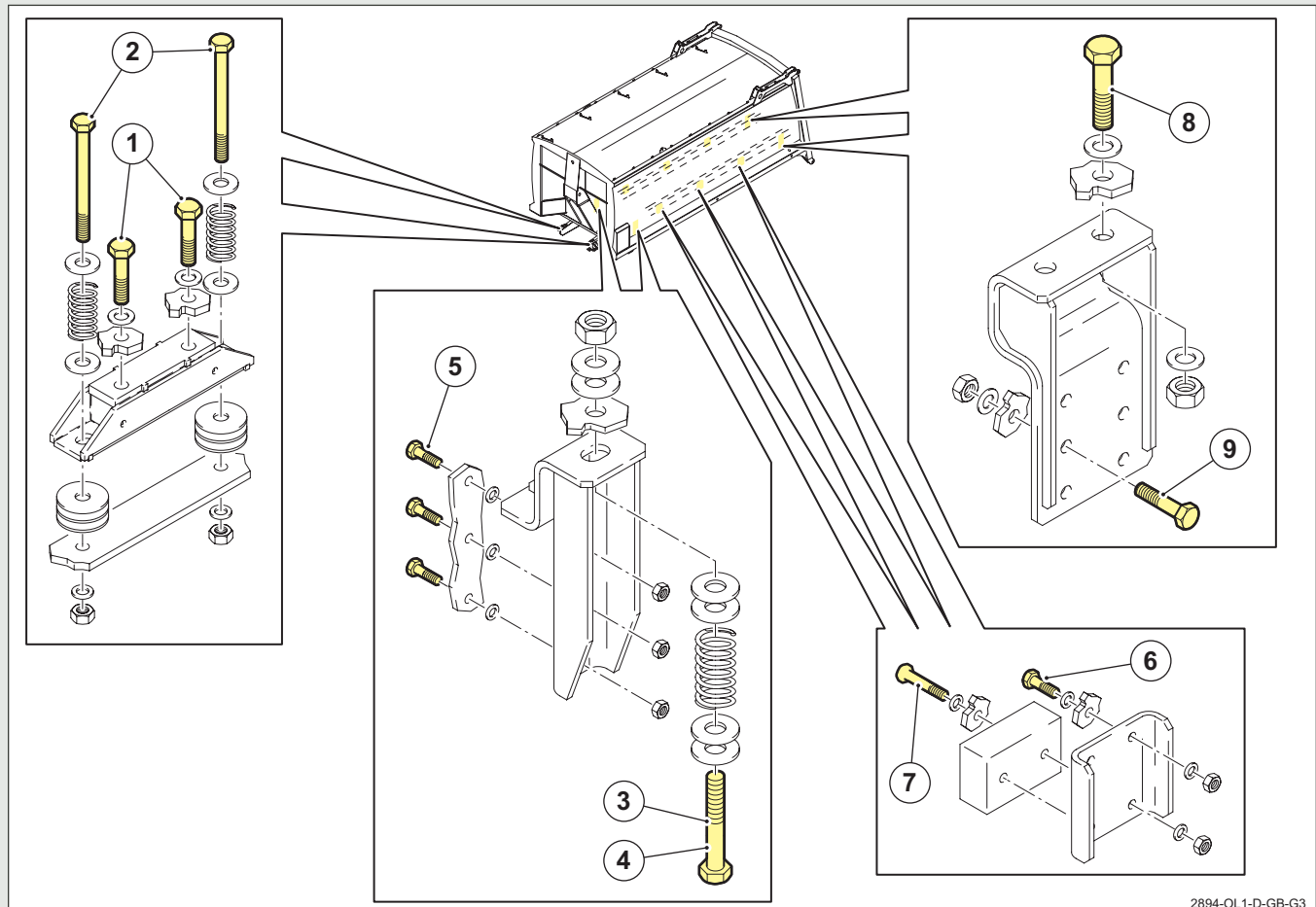
Les contrôles d'entretien suivants doivent être effectués en plus des contrôles d'entretien quotidiens et hebdomadaires.

1. Immobilisez le véhicule « 1.2 Immobilisation du véhicule avant mise en œuvre des procédures d'entretien » sur la page 1-3.

6.8.1 VÉRIFICATION DU SERRAGE DES BOULONS DE FIXATION DE LA BENNE

Vérifiez que les boulons de fixation de la benne sont serrés au couple spécifié, et que les longueurs des ressorts et les côtes sont correctes.

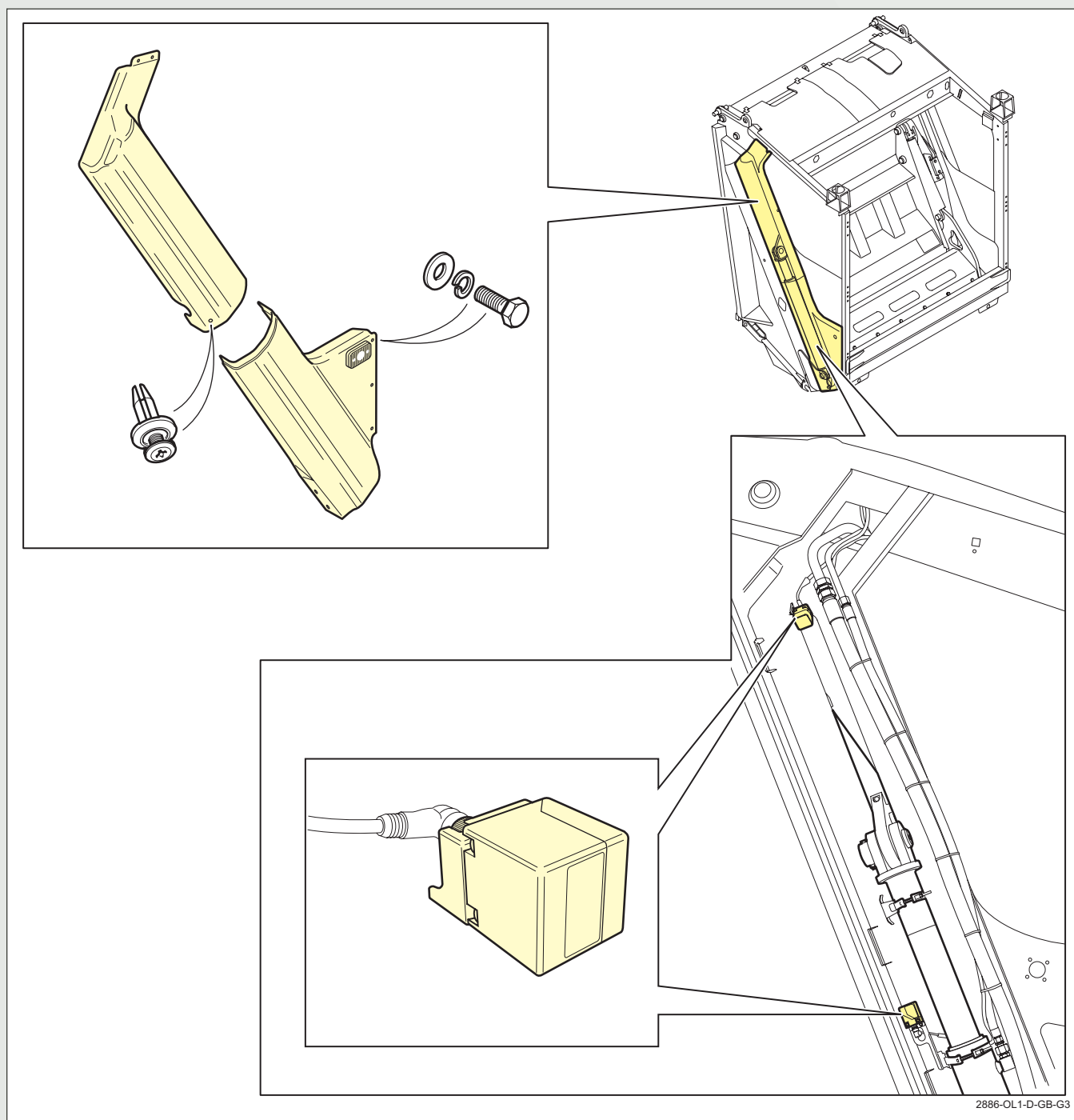
RÉF.	COMPOSANTS	TAILLE	LONGUEUR DU RESSORT **/ JEU † MM		
				Nm	lbf ft
1	Boulons de fixation avant de la benne.	M24 x 80		1000	740
2	Boulons de fixation avant de la benne.	M20 x 190	**65		
3	Boulons de fixation intermédiaires de la benne.	M24 x 170	‡5		
4	Boulons de fixation intermédiaires de la benne.	M24 x 170	**70		
5	Boulons de fixation intermédiaires de la benne.	M16 x 60		150	110
6	Blocs de support intermédiaires.	M12 x 80		101	75
7	Blocs de support intermédiaires.	M12 x 40		101	75
8	Boulons de fixation arrière de la benne.	M24 x 58		1000	740
9	Boulons de fixation arrière de la benne.	M16 x 60		150	110



2894-OL1-D-GB-G3

6.8.2 NETTOYAGE DES CAPTEURS DE PROXIMITÉ DU HAYON

1. Retirez les caches latéraux du hayon et nettoyez les capteurs de proximité du hayon.
 - Essayez avec précaution la surface de chaque capteur de proximité et sa plaque de détection.



MAINTENANCE PROGRAMMÉE

6.9 CONTRÔLES D'ENTRETIEN À EFFECTUER TOUTES LES 12 SEMAINES

Les contrôles d'entretien suivants doivent être effectués toutes les 12 semaines, ou plus fréquemment si le véhicule de collecte des déchets fonctionne dans des conditions difficiles.

Les contrôles d'entretien suivants doivent être effectués en plus des contrôles d'entretien quotidiens, hebdomadaires et à effectuer toutes les 6 semaines.

1. Placez le véhicule sur une surface propre, plane et stable.
2. Installez la chandelle du hayon (voir Manuel de l'opérateur).
3. Immobilisez le véhicule « 1.2 Immobilisation du véhicule avant mise en oeuvre des procédures d'entretien » sur la page 1-3.

6.9.1 VÉRIFICATIONS DE LA BENNE

1. Vérifiez que la benne repose correctement sur le châssis.
2. Inspectez l'état des composants suivants de la benne pour vérifier leur état en termes de fixation, déplacement, usure, déformation, craquelures, dommages, corrosion, etc. pouvant affecter leur résistance ou leur fonctionnement. Assurez-vous que les supports, attaches, soudures et boulons sont correctement fixés et ne constituent pas un danger pour les autres usagers:
 - Éléments de support de la charge de la benne près des points de fixation.
 - Éléments de support de la charge du hayon près des points de fixation.
 - Axes de verrouillage du hayon.
 - Fixations et pivots des vérins.
 - Porte d'accès à la benne, gonds, verrous et poignée.
 - Extracteur.
 - Guides de plaque de chariot.
 - Blocs de guidage de l'extracteur.
3. Vérifiez que les panneaux de structure (sous contrainte) ne sont pas endommagés ou usés à moins de 75% de leur épaisseur d'origine.

6.9.2 VÉRIFICATIONS DU HAYON

1. Vérifiez que le hayon repose uniformément sur la benne.
2. Vérifiez que l'ensemble plaque de chariot est correctement positionné dans le hayon.
3. Inspectez l'état des composants suivants de la benne pour vérifier leur état en termes de fixation, déplacement, usure, déformation, craquelures, dommages, corrosion, etc. pouvant affecter leur résistance ou leur fonctionnement. Assurez-vous que les supports, attaches, soudures et boulons sont correctement fixés et ne constituent pas un danger pour les autres usagers:
 - Pivots du hayon.
 - Bord de trémie.
 - Crochets de verrouillage du hayon.
 - Pelle de compactage.
 - Axes et bagues de pelle de compactage.
 - Guides de plaque de chariot.
 - Plaque de chariot.
 - Blocs de guidage de la plaque de chariot.



La plaque de chariot étant soumise à rude épreuve, les dommages superficiels n'affectant pas la résistance de ce composant ne constituent pas un motif de rejet.

4. Vérifiez que l'interstice présent entre la plaque de chariot et la plaque de maintien des déchets mesure entre 1 et 5 mm.
5. Inspectez l'état du joint du hayon pour vérifier son état en termes de dommages, d'usure, de forme, de renflements, de fissures ou de détériorations.

6.9.3 CONTRÔLES DES COMPOSANTS DU SYSTÈME HYDRAULIQUE

1. Inspectez les composants suivants du système hydraulique, ainsi que leurs éléments de fixation, pour vérifier leur état en termes de fixations, fissures, déplacement, usure, déformation, craquelures, dommages, fuites et corrosion. Vérifiez que les goupilles fendues et les rondelles sont présentes et en bon état.
 - Réservoir hydraulique.
 - Pompes hydrauliques.
 - Filtres hydrauliques.
 - Bloc distributeur principal.
 - Vérin de l'extracteur.
 - Vérins de la pelle de compactage (2 vérins).
 - Vérins de la plaque de chariot (2 vérins).
 - Vérins inférieurs de levage du hayon (2).
2. Contrôlez les tuyaux hydrauliques rigides pour vérifier leur état en termes de fixation, fissures, déplacement, usure, déformation, craquelures, dommages, fuites, corrosion et frottement contre des éléments mobiles.
 - Lorsque les tuyaux sont maintenus par des attaches ou par quelque autre moyen, vérifiez que les attaches et les supports sont présents et correctement fixés.
3. Contrôlez les flexibles hydrauliques pour vérifier leur état en termes de fixation, fissures, déplacement, usure, déformation, craquelures, dommages, fuites, corrosion, détérioration, étirement ou torsion et frottement contre des éléments mobiles.
 - Assurez-vous que les flexibles disposent de suffisamment d'espace pour permettre leur mouvement nécessaire sans frotter contre une autre pièce du véhicule.
 - Vérifiez qu'aucun coude trop prononcé n'est présent.
 - Recherchez d'éventuels signes d'exposition à une température excessive.
 - Fuites - plus particulièrement lorsque le système est en cours de fonctionnement.
 - Recherchez d'éventuels signes de faiblesse ou hernies - plus particulièrement lorsque la pression est maximale.
 - Recherchez d'éventuels signes de détérioration sur le revêtement externe.

6.9.4 CONTRÔLES DU SYSTÈME ÉLECTRIQUE

1. Inspectez tous les faisceaux de câblage électrique ainsi que les connecteurs, câbles et attaches, pour vérifier leur état en termes de fixation, fissures, déplacement, usure, déformation, craquelures, dommages et corrosion.
 - Isolation correcte.
 - Vérifiez que la position des câbles ne causera pas de dommages par frottement ou du fait d'une température élevée, entraînant la perte d'efficacité de la gaine isolante.
2. Inspectez les composants suivants du système électrique ainsi que leurs connecteurs, câbles et attaches, pour vérifier leur état en termes de fixation, fissures, déplacement, usure, déformation, craquelures, dommages et corrosion.
 - Pupitre de commande en cabine.
 - Boîtier de raccordement électrique de la benne.
 - Panneau extérieur de commandes de déblayage (en option).
 - Panneau de commandes d'abaissement du hayon.
 - Panneaux de commande du hayon (2 panneaux).
 - Boutons-poussoirs d'arrêt d'urgence (2 boutons-poussoirs).
 - Commutateurs de proximité de la plaque de chariot (2 commutateurs).
 - Commutateurs de proximité de la pelle de compactage (2 commutateurs).
 - Avertisseur de recul.
3. Inspectez les feux suivants ainsi que leurs connecteurs, câbles et attaches, pour vérifier leur état en termes de fixation, fissures, déplacement, usure, déformation, craquelures, dommages et corrosion. Vérifiez que les optiques sont présentes, sont de la bonne couleur et ne sont ni fissurées, ni endommagées, ni opaques.
 - Gyrophares.
 - Feux de gabarit.
 - Feux de chargement.
 - Feux arrière supérieurs.
 - Feux arrière.
 - Éclairage de la plaque minéralogique.

MAINTENANCE PROGRAMMÉE

6.9.5 ARBRE DE TRANSMISSION DE LA PRISE DE FORCE (EN OPTION)

1. Inspectez les joints universels de l'arbre de transmission de la prise de force et vérifiez l'usure des roulements, la détérioration des joints antigraisse et l'absence de craquelures.
2. Vérifiez la fixation et l'état des écrous à bride de l'arbre de transmission de la prise de force.
3. Vérifiez que le joint coulissant et le joint antigraisse de l'arbre de transmission de la prise de force ne sont ni usés ni endommagés.

6.9.6 MODULE LAVE-MAINS (ARTICLE EN OPTION)

1. Vérifiez que le module lave-mains est correctement fixé, qu'il n'est pas endommagé et qu'il est exempt de corrosion et de fuite.
2. Vérifiez qu'il fonctionne conformément aux spécifications.

6.9.7 VÉRIFICATION DU FONCTIONNEMENT

1. Retirez la chandelle du hayon (voir Manuel de l'opérateur).
2. Effectuez un contrôle opérationnel complet des systèmes de la benne et du hayon, comme spécifié au Chapitre 3 - « Contrôles quotidiens ».
3. Vérifiez que tous les feux et témoins lumineux émettent de la lumière ayant la bonne couleur et ne scintillent pas, et que leur allumage n'est pas affecté par le fonctionnement d'un autre feu ou équipement.
4. Vérifiez que les avertisseurs sonores (le cas échéant) émettent des sons correspondant aux spécifications.

6.9.8 VÉRIFICATION DU TEMPS DE CYCLE DU MÉCANISME DE COMPACTAGE

Contrôlez le temps de cycle du mécanisme de compactage de la manière suivante:

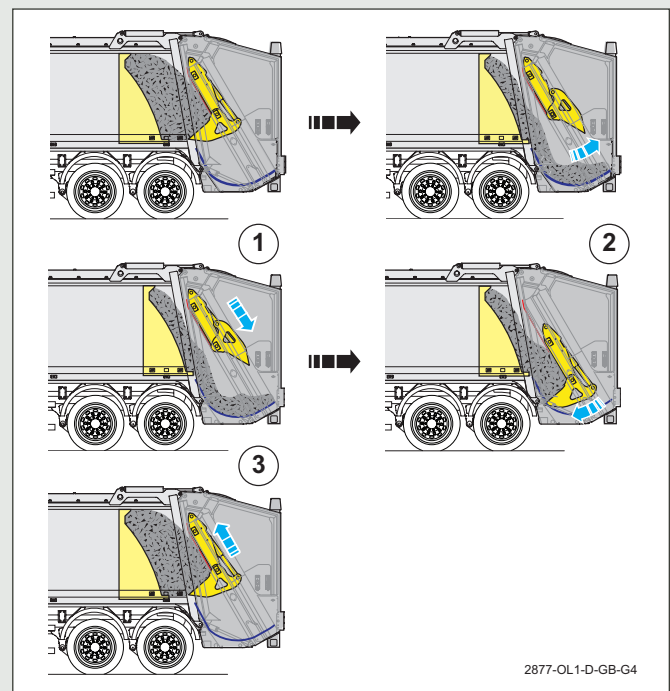
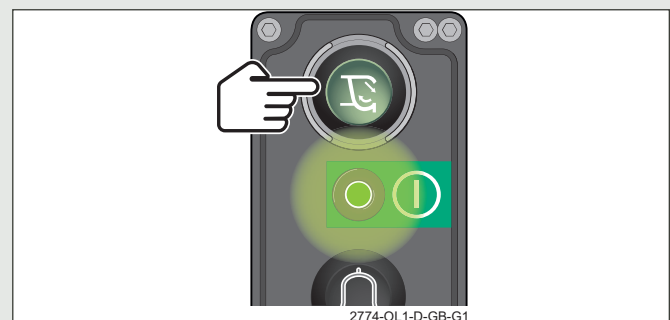
1. Démarrez le moteur.



AVERTISSEMENT:

Assurez-vous que l'ensemble du personnel se tient à l'écart de la benne, du hayon et de l'arrière du véhicule.

2. Activez les boîtiers de commande du mécanisme de compactage (voir Manuel de l'opérateur, « Activation des boîtiers de commande »).
3. Appuyez sur le bouton-poussoir de « Lancement du cycle de compactage » situé sur le boîtier de commande du mécanisme de compactage pour activer la fonction de cycle de compactage et rester en position de compactage complet.
4. Appuyez de nouveau sur le bouton-poussoir de « Lancement du cycle de compactage » situé sur le boîtier de commande du mécanisme de compactage et chronométrez la durée d'un cycle complet; il doit durer entre 18 et 20 secondes (benne et trémie vides).



6.1.1 CONTRÔLE DU TEMPS D'ABAISSEMENT DU HAYON

Contrôlez le temps d'abaissement du hayon de la manière suivante:

1. Démarrez le moteur.



AVERTISSEMENTS:

Assurez-vous que l'ensemble du personnel se tient à l'écart de la benne, du hayon et de l'arrière du véhicule.

Assurez-vous de connaître la hauteur de votre véhicule avec le hayon et le dispositif de levage du conteneur d'ordures relevé.

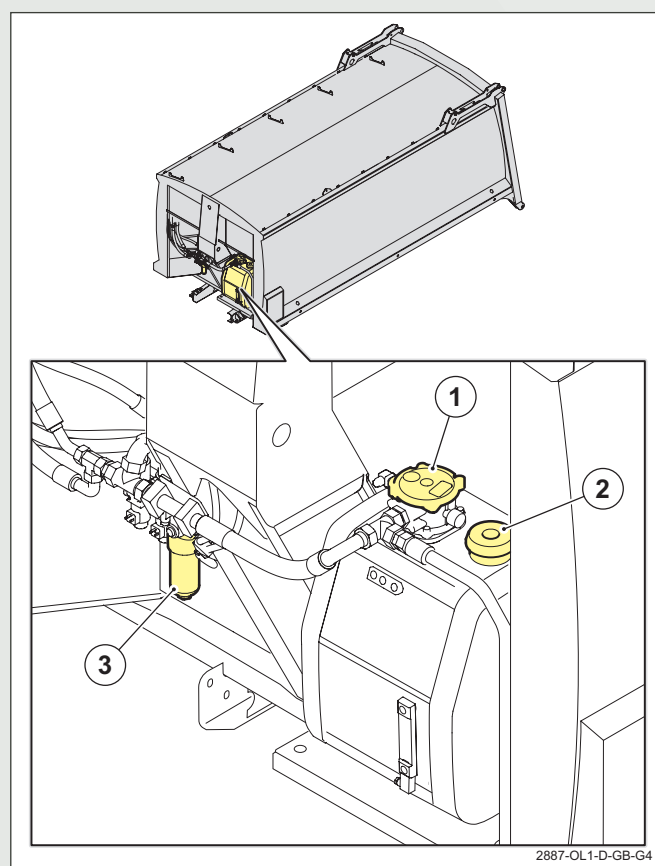
2. Activez les boîtiers de commandes de déchargement et relevez au maximum le hayon (voir Manuel de l'opérateur, « Déchargement des déchets »).
3. Appuyez simultanément sur les deux boutons-poussoirs situés sur le boîtier de commandes d'abaissement du hayon pour abaisser complètement le hayon et le verrouiller, et contrôlez si la durée de l'opération d'abaissement et de verrouillage est supérieure à 20 secondes.

6.10 CONTRÔLES D'ENTRETIEN À EFFECTUER TOUS LES 12 MOIS

Les contrôles d'entretien suivants doivent être effectués tous les 12 mois, ou plus fréquemment si le véhicule de collecte des déchets opère dans des conditions difficiles.

Les contrôles d'entretien suivants doivent être effectués en plus des contrôles d'entretien quotidiens, hebdomadaires, à effectuer toutes les 6 semaines et toutes les 12 semaines.

6.10.1 REMPLACEMENT DES ÉLÉMENTS DU FILTRE À HUILE HYDRAULIQUE ET DU FILTRE DU RENIFLARD



1. Filtre à huile de la conduite de retour.
2. Filtre du reniflard.
3. Filtre à huile haute pression.

MAINTENANCE PROGRAMMÉE

1. Nettoyez consciencieusement les abords des filtres.
2. Immobilisez le véhicule « 1.2 Immobilisation du véhicule avant mise en oeuvre des procédures d'entretien » sur la page 1-3.
3. Basculez la cabine (pour cela, consultez les instructions fournies par le constructeur du châssis-cabine).
4. Placez des bacs d'égouttage sous le distributeur des commandes de la benne et sous le réservoir hydraulique pour recueillir tout épanchement d'huile.
5. Ouvrez la porte d'accès à la benne pour accéder aux filtres.

Filtre à huile haute pression

6. Dévissez la cuvette du filtre.
7. Retirez l'élément filtrant et les joints toriques.
8. Assurez-vous que l'huile s'écoule bien dans la cuvette d'égouttage avant de vous en débarrasser.
9. Enlevez les sédiments qui pourraient s'être déposés au fond de la cuvette et au niveau des joints toriques.
10. Mettez en place des joints toriques neufs et un élément filtrant neuf.
11. Installez l'ensemble de la cuve du filtre et serrez à 20,4 Nm (15 lbf ft).

Filtre à huile de la conduite de retour

12. Retirez les 4 vis de fixation du couvercle de la tête de filtre.
13. Retirez du couvercle le joint d'étanchéité à section carrée et installez-en un nouveau.
14. Retirez l'élément filtrant et insérez-en un nouveau.
15. Installez la plaque de couverture de la tête de filtre et serrez les vis à 20,4 Nm (15 lbf ft).

Filtre du reniflard

16. Dévissez et retirez le filtre du reniflard.
17. Installez le nouveau filtre de reniflard et serrez à 20,4 Nm (15 lbf ft).
18. Démarrez le moteur et vérifiez qu'il n'y a pas de fuite.
19. Coupez le moteur.
20. Nettoyez l'ensemble filtrant, retirez les bacs d'égouttage et nettoyez les éventuelles coulures.
21. Abaissez la cabine (pour cela, consultez les instructions fournies par le constructeur du châssis-cabine).
22. Refermez la porte d'accès à la benne.
23. Vérifiez le niveau d'huile dans le réservoir d'huile hydraulique et faites l'appoint si nécessaire « 4.1 Pour vérifier le niveau d'huile du système hydraulique » sur la page 4-3.
24. Les filtres usagés doivent être éliminés conformément à la législation ou au code de pratique concernant l'élimination des matériaux et des huiles contrôlés.
 - Des filtres sont disponibles en échange standard. Contactez le service des pièces détachées de Dennis Eagle Ltd.

6.11 CONTRÔLE DE LA QUALITÉ DE L'HUILE DU SYSTÈME HYDRAULIQUE À EFFECTUER TOUS LES 24 MOIS / RENOUELEMENT DE L'HUILE DU SYSTÈME HYDRAULIQUE À EFFECTUER TOUS LES 36 MOIS

L'huile du système hydraulique doit être renouvelée tous les 36 mois.

- Lorsque 24 mois se sont écoulés depuis la livraison du véhicule ou depuis le dernier renouvellement de l'huile du système hydraulique, il est recommandé de prélever un échantillon de l'huile présente dans le réservoir hydraulique et de la faire analyser par un laboratoire agréé.
- Consultez le Manuel d'atelier Olympus pour en obtenir la procédure.

SOMMAIRE

7	ENTRETIEN OPÉRATIONNEL.....	7-2
7.1	REPLACEMENT DES AMPOULES ÉLECTRIQUES DES FEUX DE A BENNE	7-2
7.2	FUSIBLES ET RELAIS	7-4
7.2.1	VERSION 2 ÉLECTRIQUES.....	7-4
7.2.2	VERSION 3 ÉLECTRIQUES.....	7-6
7.2.3	VERSION 4 ÉLECTRIQUES.....	7-8
7.3	ÉCRAN DE MAINTENANCE	7-10
7.3.1	SAISIE D'UN MOT DE PASSE.....	7-11
7.3.2	RÉGLAGE DE L'HORLOGE / LA DATE	7-12

ENTRETIEN OPÉRATIONNEL

7 ENTRETIEN OPÉRATIONNEL

7.1 REMPLACEMENT DES AMPOULES ÉLECTRIQUES DES FEUX DE LA BENNE

Données techniques

- | | |
|--|--------------------------|
| 1. Feux de position latéraux ** | 24 Volts / 3 Watts. |
| 2. Feux de position arrière ** | 24 Volts / 5 Watts. |
| 3. Feu supérieur du hayon ** | |
| • Feu arrière / de stop | 24 Volts / 6 / 24 Watts. |
| • Feu d'indicateur de direction | 24 Volts / 21 Watts. |
| • Feu de brouillard arrière | 24 Volts / 21 Watts. |
| 4. Feu arrière de hayon ** | |
| • Feu arrière / de stop | 24 Volts / 6 / 24 Watts. |
| • Feu d'indicateur de direction | 24 Volts / 21 Watts. |
| • Feu de Recul | 24 Volts / 5 Watts. |
| • Feu de brouillard arrière | 24 Volts / 21 Watts. |
| 5. Éclairage de la plaque minéralogique ** | 24 Volts / 5 Watts. |
| 6. Halogène de gyrophare | 24 Volts / 70 Watts. |
| 7. Halogène de feu avertisseur clignotant | 24 Volts / 70 Watts. |
| 8. Éclairages de travail | 24 Volts / 24 Watts. |

** Ces feux sont des lampes à DEL et ne contiennent pas d'ampoules remplaçables.



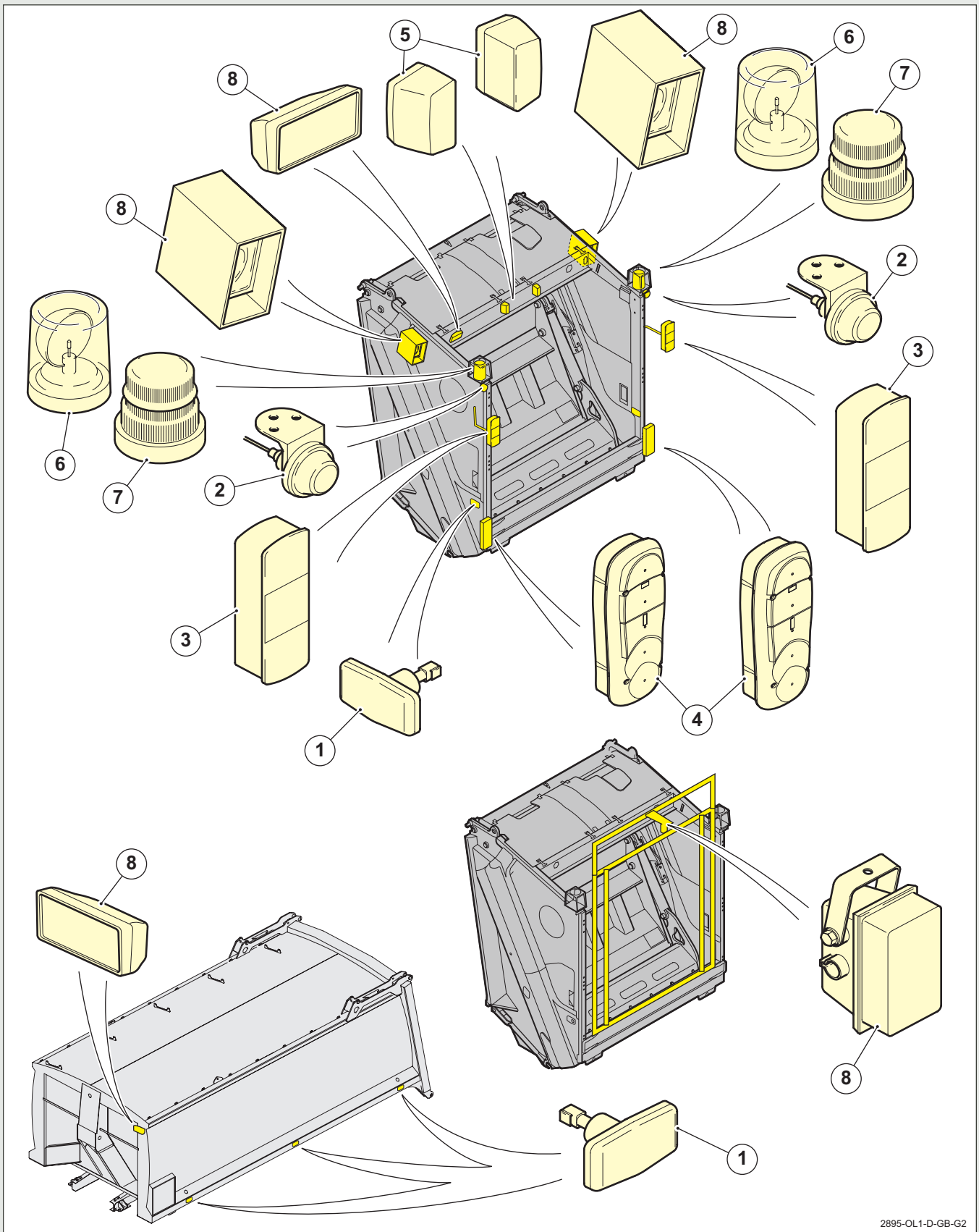
La procédure de remplacement de base est la même pour toutes les ampoules électriques de la benne ; les seules différences étant la méthode de fixation des lentilles sur les différents éléments d'éclairage et le type d'ampoule utilisé.

L'aspect des lampes installées sur le véhicule peut différer de celles présentées dans les illustrations de Page 7-3.

Les lampes à LED peuvent être utilisées à la place des lampes à ampoules remplaçables.

1. Placez le véhicule sur une surface propre, plane et stable.
2. Serrez le frein de stationnement.
3. Mettez au point mort.
4. Placez la commande d'activation du système de la benne en position Arrêt (Off). Retirez la clé et conservez-la.
5. Coupez le contact. Retirez la clé et conservez-la.
6. Attachez un écriteau « NE PAS DÉMARRER OU UTILISER CE VÉHICULE » sur le volant.
7. Verrouillez toutes les portes de la cabine. Retirez les clés et conservez-les.
8. Nettoyez consciencieusement les abords de l'élément d'éclairage dont l'ampoule doit être remplacée.
9. Si nécessaire, positionnez une nacelle d'accès aussi près que possible de l'élément d'éclairage.
10. Retirez la lentille.
11. Remplacez l'ampoule.
12. Remontez la lentille.
13. Vérifiez le fonctionnement de l'élément d'éclairage.

ENTRETIEN OPÉRATIONNEL



2895-OL1-D-GB-G2

1. Feu de position latéral.
2. Feu de position arrière.
3. Feu supérieur du hayon.

4. Feu arrière de hayon.
5. Éclairage de la plaque minéralogique.

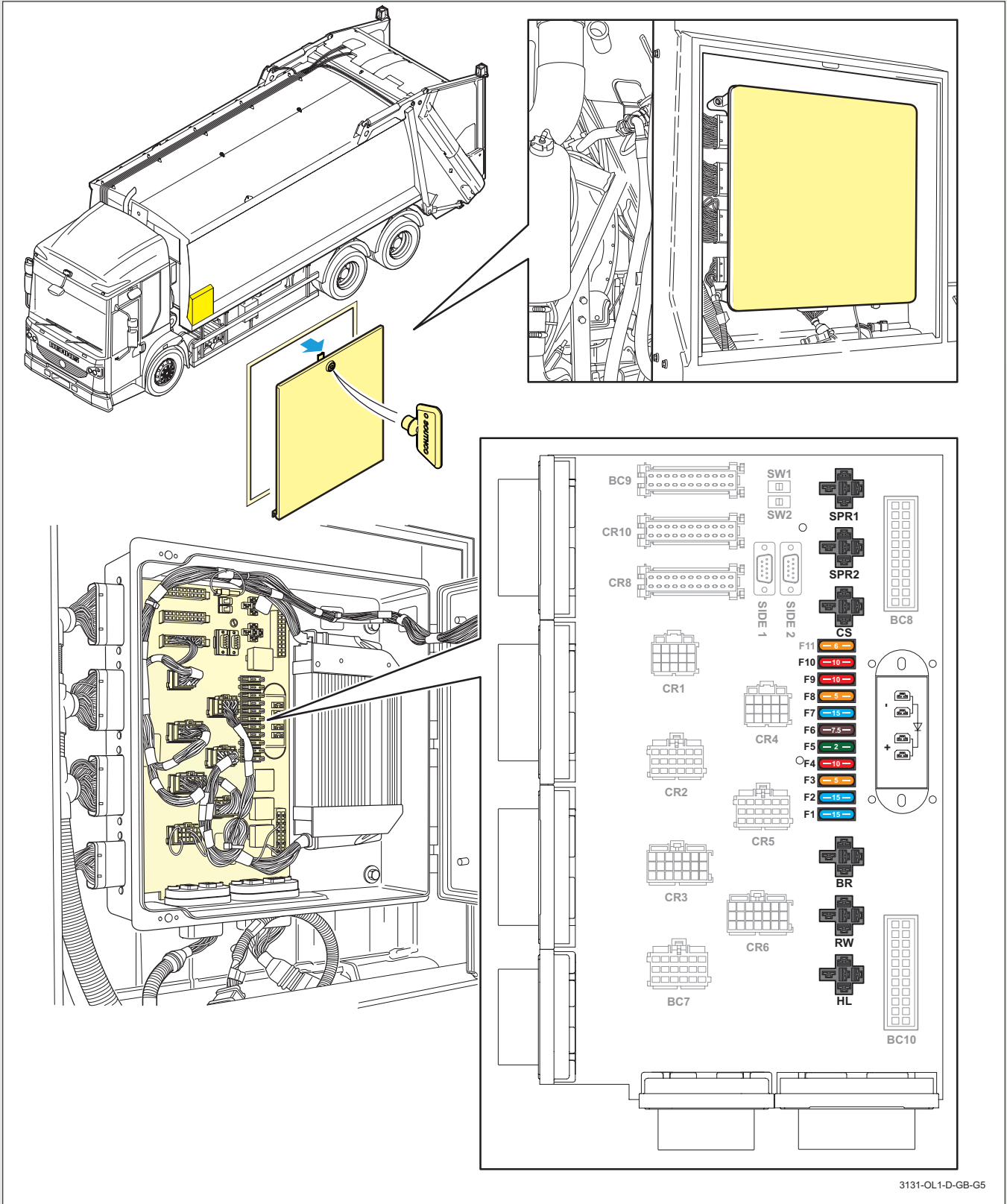
6. Gyrophare (allumage en continu).
7. Gyrophare (clignotant).
8. Éclairage de travail.

ENTRETIEN OPÉRATIONNEL

7.2 FUSIBLES ET RELAIS

7.2.1 VERSION 2 ÉLECTRIQUES

Boîtier du système de la benne



3131-OL1-D-GB-G5

Fusible

FUSIBLE	FONCTION	CALIBRE DE FUSIBLE
F11	Capteurs et boutons de commande.	5A
F10	Pièce de rechange.	10A
F9	Pièce de rechange.	10A
F8	Caméra de rétrovision.	5A
F7	Sorties du contrôleur.	15A
F6	Dispositif de levage du conteneur d'ordures.	7,5A
F5	Entrées du contrôleur.	2A
F4	Options.	10A
F3	Éclairages de travail en option.	5A
F2	Éclairages de travail arrière.	15A
F1	Gyrophares.	15A

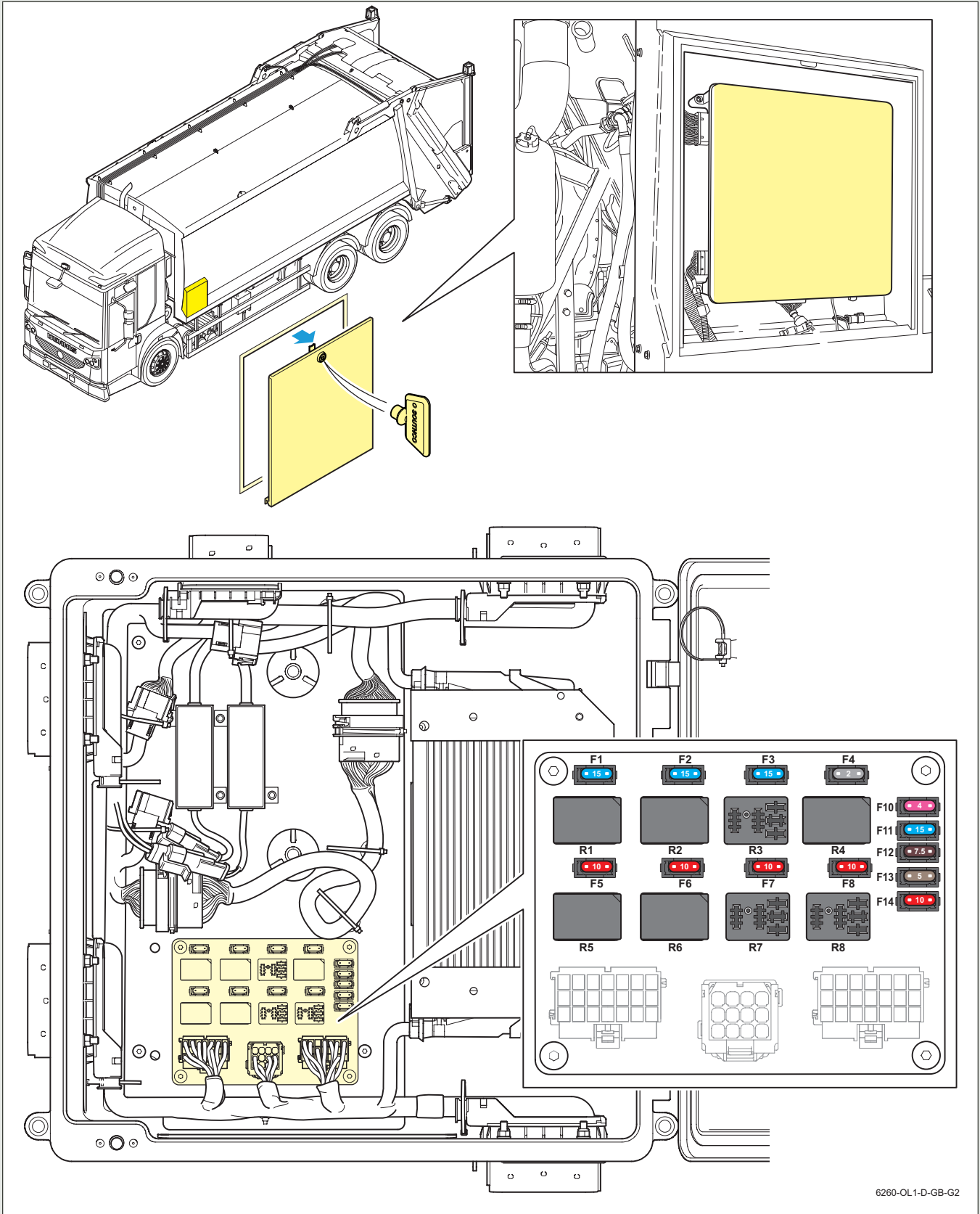
Relais

RELAIS	FONCTION
SPR1	Relais de rechange.
SPR2	Relais de rechange.
CS	Relais de sélection du panneau de commande.
BR	Relais de gyrophare.
RW	Relais des éclairages de travail.
HL	Relais de lampe de trémie.

ENTRETIEN OPÉRATIONNEL

7.2.2 VERSION 3 ÉLECTRIQUES

Boîtier du système de la benne



Fusible

FUSIBLE	FONCTION	CALIBRE DE FUSIBLE
F1	Éclairages de travail.	15A
F2	Gyrophares.	15A
F3	Éclairages de travail de barrière.	15A
F4	Sélection du côté de la station de contrôle.	2A
F5	Éclairages de travail orientés vers l'arrière / toit abaissé.	10A
F6	Éclairages de travail vers le bas / vers l'arrière.	10A
F7	Système de graissage (Duo HW) / toit relevé.	10A
F8	Grue / E.V. Duo.	10A
F10	Processeur d'API.	4A
F11	Sorties d'API.	15A
F12	Capteurs, CTRL, hayon / élévateur de stations.	7,5A
F13	Capteurs, CTRL, benne de station.	5A
F14	Connecteur de rechange / options.	10A

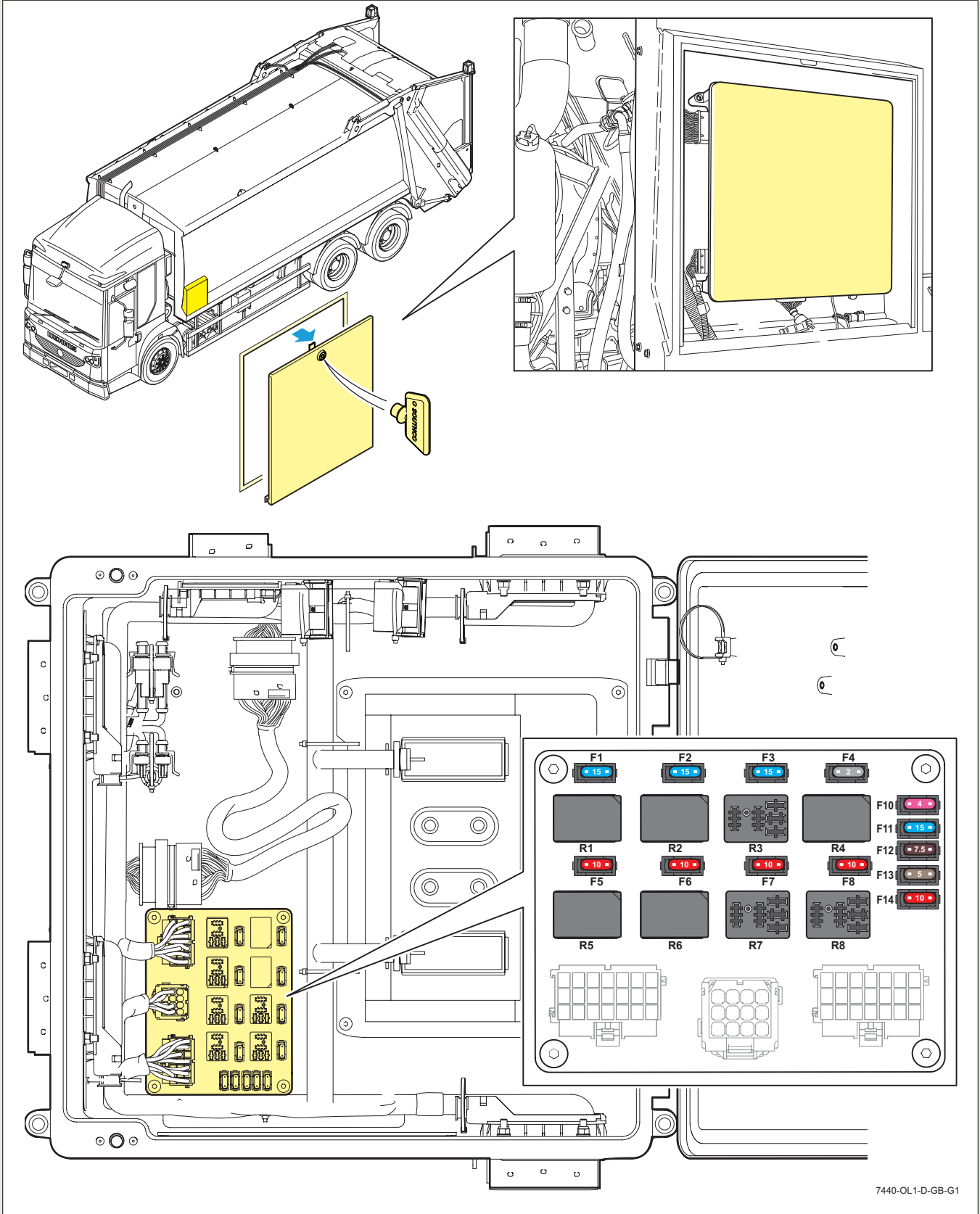
Relais

RELAIS	FONCTION
R1	Éclairages de travail.
R2	Gyrophares.
R3	Éclairages de travail de barrière.
R4	Sélection du côté de la station de contrôle.
R5	Éclairages de travail orientés vers l'arrière / toit abaissé.
R6	Éclairages de travail vers le bas / vers l'arrière.
R7	Système de graissage (Duo HW) / toit relevé.
R8	Grue / E.V. Duo.

ENTRETIEN OPÉRATIONNEL

7.2.3 VERSION 4 ÉLECTRIQUES

Boîtier du système de la benne



Fusible

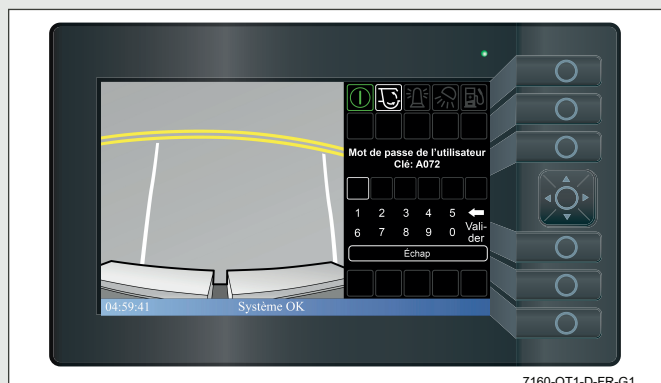
FUSIBLE	FONCTION	CALIBRE DE FUSIBLE
F1	Éclairages de travail.	15A
F2	Gyrophares.	15A
F3	Éclairages de travail de barrière.	15A
F4	Pièce de rechange.	2A
F5	Éclairages de travail orientés vers l'arrière.	10A
F6	Éclairages de travail vers le bas / vers l'arrière.	10A
F7	Système de graissage (Duo HW).	10A
F8	Pièce de rechange.	10A
F10	Processeur d'API.	4A
F11	Sorties d'API.	15A
F12	Capteurs, CTRL, hayon / élévateur de stations.	7,5A
F13	Capteurs, CTRL, benne de station.	5A
F14	Connecteur de rechange / options.	10A

Relais

RELAIS	FONCTION
R1	Éclairages de travail.
R2	Gyrophares.
R3	Éclairages de travail de barrière.
R4	Pièce de rechange.
R5	Éclairages de travail orientés vers l'arrière.
R6	Éclairages de travail vers le bas / vers l'arrière.
R7	Système de graissage (Duo HW).
R8	Pièce de rechange.

ENTRETIEN OPÉRATIONNEL

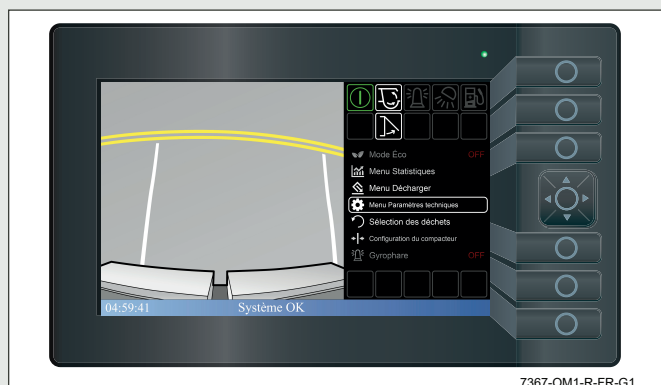
7.3 ÉCRAN DE MAINTENANCE



L'écran d'entretien est un portail qui est protégé par un mot de passe et qui permet aux techniciens autorisés d'accéder aux écrans qui rendent possible la modification de la configuration du système.

Pour accéder à l'écran de maintenance:

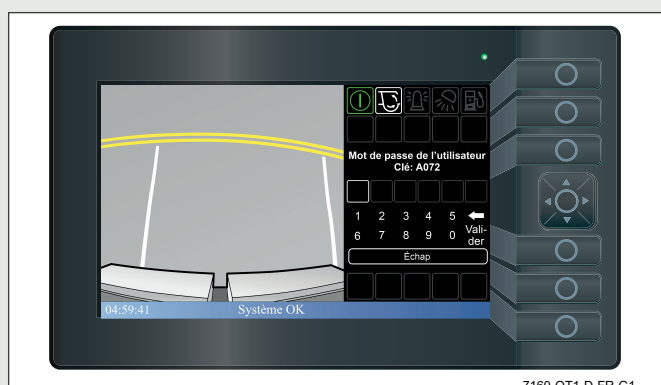
Utilisez les flèches haut et bas sur le curseur pour mettre en surbrillance l'option « Menu Paramètres techniques », puis appuyez sur le bouton au milieu du curseur pour sélectionner.



L'écran de mot de passe demandera maintenant un « Mot de passe de l'utilisateur » qui doit être saisi correctement en utilisant les flèches vers le haut et vers le bas sur le curseur. Cela se fait en mettant en surbrillance le numéro correct, puis en appuyant sur le bouton au milieu du curseur pour sélectionner le numéro en surbrillance.



La « clé de mot de passe » de l'utilisateur changera à chaque fois que le menu d'ingénierie sera quitté ou sélectionné.



Pour quitter le menu de l'écran de maintenance:

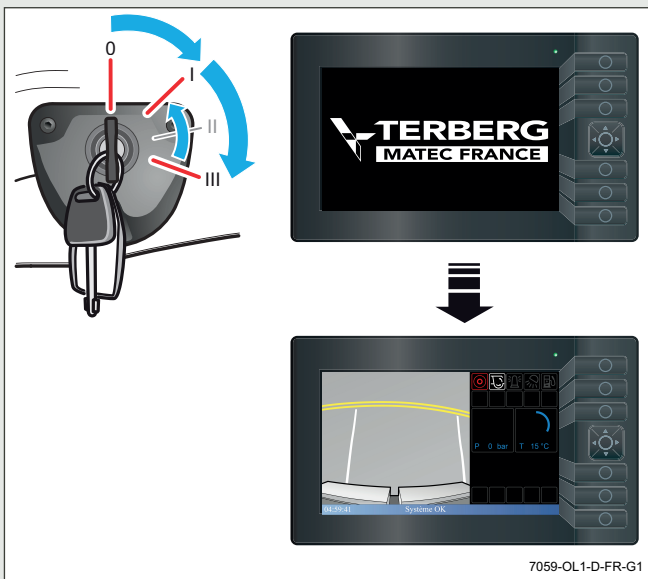
Utilisez les flèches haut et bas du curseur pour mettre en surbrillance la flèche de retour. Appuyez ensuite sur le bouton au milieu du curseur pour revenir à l'écran principal.



7.3.1 SAISIE D'UN MOT DE PASSE

Pour saisir un mot de passe d'accès à l'écran de maintenance.

1. Assurez-vous que le véhicule est à l'arrêt, que le frein de stationnement est serré, que la commande d'activation du système de la benne est enfoncé et que le contact est coupé. Coupez le contact.
2. Mettez le contact et attendez l'initialisation du poste de commande en cabine.

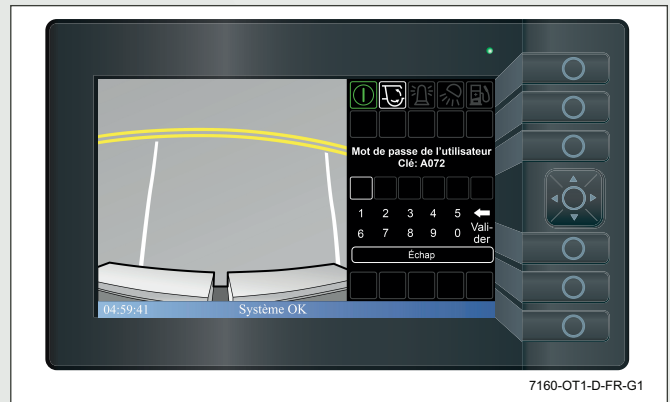


- L'écran « Système de la benne – Arrêt » doit s'afficher.

3. Utilisez les flèches haut et bas sur le curseur pour mettre en surbrillance l'option « Menu Paramètres techniques », puis appuyez sur le bouton au milieu du curseur pour sélectionner l'option « Menu d'ingénierie ».

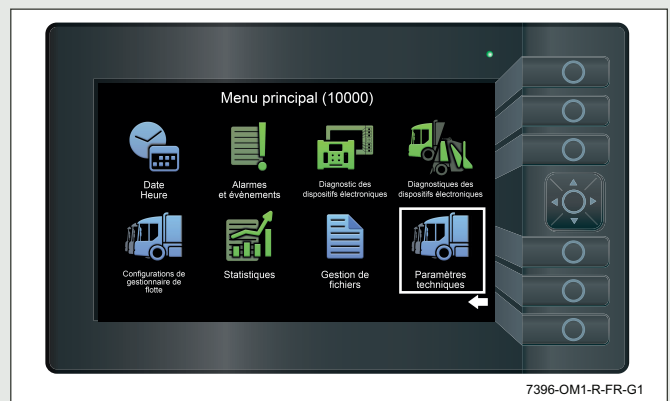


- L'écran « Mot de passe » doit s'afficher.



4. Utilisez les flèches sur le curseur pour sélectionner les chiffres requis pour saisir la « Mot de passe de l'utilisateur ».

- Chaque mot de passe se compose de 6 chiffres compris entre 0 et 9.
- Lors de la saisie de chaque chiffre, le carré passe du noir à un point blanc.
- L'écran affichera l'écran d'accueil de maintenance.



ENTRETIEN OPÉRATIONNEL

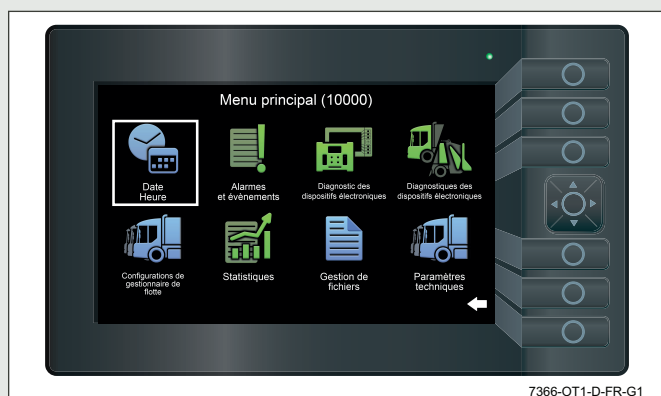
7.3.2 RÉGLAGE DE L'HORLOGE / LA DATE

Le réglage de l'horloge et (ou) de la date ne peut être effectué qu'à partir d'un écran « Maintenance » protégé par un mot de passe.



Les étapes suivantes sont applicables pour changer l'année, le mois, le jour, l'heure, les minutes et les secondes.

5. Utilisez les flèches haut et bas du curseur pour mettre en surbrillance l'icône « Date et heure ». Lorsque l'icône est en surbrillance, appuyez sur le bouton au milieu du curseur pour sélectionner cette option.



6. L'écran de réglage de la date et de l'heure s'affiche.



7. Utilisez les flèches haut et bas du curseur pour mettre en surbrillance la section à modifier.

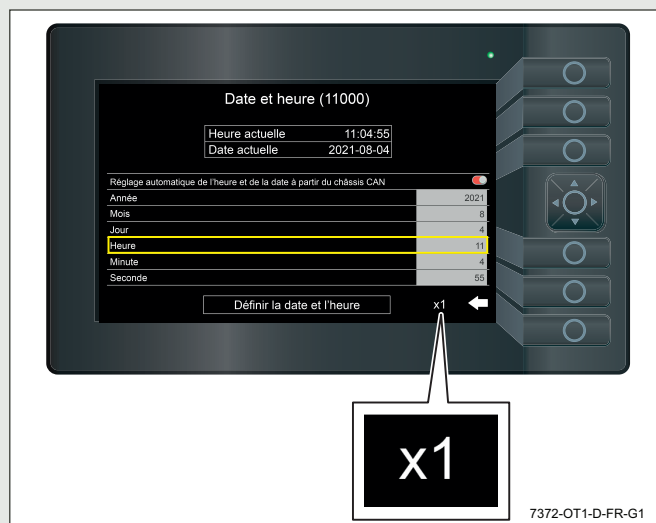


Lorsque la section à modifier est en surbrillance, appuyez sur le bouton au milieu du curseur pour la sélectionner. Une fois sélectionnée, « x1 » s'affiche en bas à droite de l'écran.

Cette valeur peut être modifiée en appuyant sur la flèche gauche ou droite du curseur.

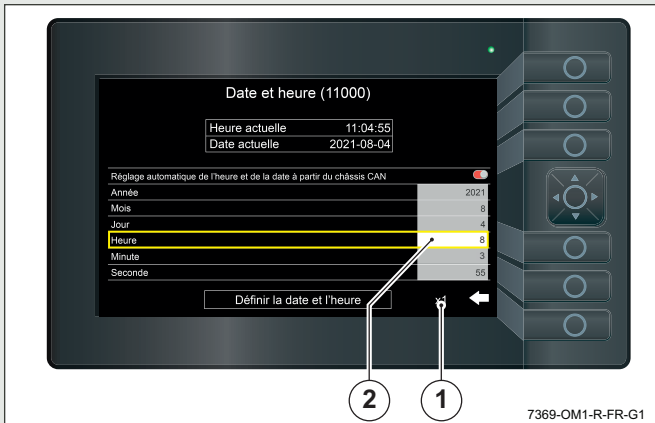
Les valeurs ci-dessous se rapportent au chiffre qui sera modifié sur la section sélectionnée.

- x1 changera le premier chiffre à partir de la droite.
- x10 changera le deuxième chiffre à partir de la droite.
- x100 changera le troisième chiffre à partir de la droite.
- x1000 changera le quatrième chiffre à partir de la droite.
- x10000 changera le cinquième chiffre à partir de la droite.



8. Une fois la valeur sélectionnée (1), appuyez sur les flèches haut ou bas pour modifier le numéro dans la section sélectionnée (2). La couleur derrière le numéro deviendra blanche.

Lorsque la valeur correcte est sélectionnée, appuyez sur le bouton au milieu du curseur pour confirmer le montant sélectionné. La couleur deviendra alors grise et la zone de surbrillance jaune disparaîtra.

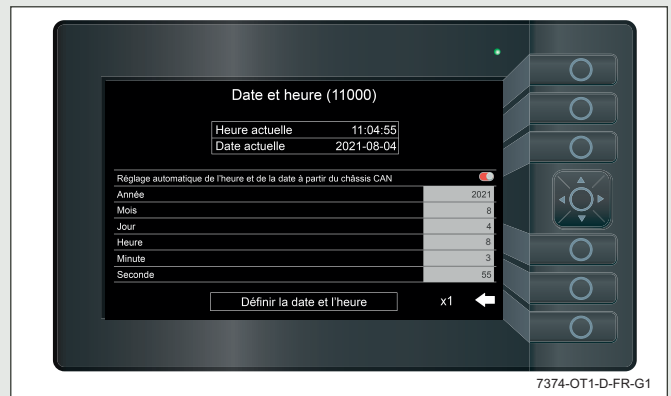


9. Lorsque toutes les valeurs à modifier ont été modifiées à l'aide des étapes ci-dessus, utilisez les flèches haut et bas du curseur pour mettre en surbrillance « Régler la date et l'heure ».

Appuyez sur le bouton au milieu du curseur pour « sélectionner » et confirmer les valeurs qui ont été sélectionnées.



10. Une fois l'option « Régler la date et l'heure » sélectionnée en appuyant sur le bouton au milieu du curseur, la date et l'heure en haut de l'écran changeront pour correspondre aux valeurs à droite de l'écran précédemment sélectionné.



ENTRETIEN OPÉRATIONNEL

11. Pour revenir à l'écran « Menu principal », utilisez les flèches du curseur pour mettre en surbrillance la flèche en bas à droite de l'écran.

L'écran reviendra à l'écran « Menu principal ».



12. Utilisez les flèches sur le curseur pour mettre en surbrillance la flèche en bas à droite de l'écran. Une fois celle-ci mise en surbrillance, appuyez sur le bouton au milieu du curseur et revenez à l'écran principal.



- Coupez le contact.
- Remettez le contact.
- Après l'initialisation, l'horloge affichée à l'écran prend en compte les modifications effectuées.



CETTE PAGE A ÉTÉ LAISSÉE BLANCHE DÉLIBÉRÉMENT

SOMMAIRE

8	DONNÉES DE SPÉCIFICATION GÉNÉRALES	8-3
8.1	DURÉES TYPES DE FONCTIONNEMENT	8-3
8.1.1	TEMPS DE CYCLE	8-3
8.1.2	EXTRACTEUR	8-3
8.1.3	ÉLEVAGE / ABAISSEMENT DU HAYON	8-3
8.2	NIVEAU SONORE	8-3
8.3	PRESSIONS HYDRAULIQUES	8-3
8.4	HUILES HYDRAULIQUES ET GRAISSES	8-4
8.5	DIMENSIONS	8-5
8.5.1	SÉRIE OLYMPUS – VCD ÉTROITS À BENNE LISSE	8-5
8.5.2	SÉRIE OLYMPUS – VCD LARGES À BENNE LISSE	8-6
8.5.3	ÉTIQUETTE D'IDENTIFICATION DE LA BENNE	8-7



SPÉCIFICATIONS GÉNÉRALES

CETTE PAGE A ÉTÉ LAISSÉE BLANCHE DÉLIBÉRÉMENT

8 DONNÉES DE SPÉCIFICATION GÉNÉRALES

8.1 DURÉES TYPES DE FONCTIONNEMENT

8.1.1 TEMPS DE CYCLE

Temps de cycle avec hayon vide: 18 à 20 secondes.

8.1.2 EXTRACTEUR

Course d'évacuation: 25 à 35 secondes.



En raison du frottement qui s'exerce sur les glissières, les temps d'exécution liés à l'extracteur sont approximatifs.

Les temps d'exécution peuvent varier en fonction de la taille de la benne et du type de déchets.

8.1.3 ÉLEVAGE / ABAISSEMENT DU HAYON

Levage du hayon: 17 à 21 secondes.

Abaissement du hayon: 20 à 35 secondes.

8.2 NIVEAU SONORE

Le niveau maximum de pression acoustique pondéré A au niveau des postes de travail des opérateurs est inférieur ou égal à 109 dB(A).

8.3 PRESSIONS HYDRAULIQUES



AVERTISSEMENT:

En cas de dysfonctionnement du mécanisme ou si les temps d'exécution deviennent erratiques, informez immédiatement votre superviseur de l'existence de cette anomalie. Ne tentez pas de régler le système hydraulique, cela compromettrait sa sécurité et annulerait les accords de garantie de Dennis Eagle.

SPÉCIFICATIONS GÉNÉRALES

8.4 HUILES HYDRAULIQUES ET GRAISSES

HUILE HYDRAULIQUE RECOMMANDÉE				
Plage de température	Indice de viscosité BS 4231	Type d'huile ISO	Spécifications du fabricant	Note
-30° à +80°	32	HM	Q8 Foil 32	Si cela est requis par le client, il sera utilisé de l'huile biodégradable de viscosité 46.

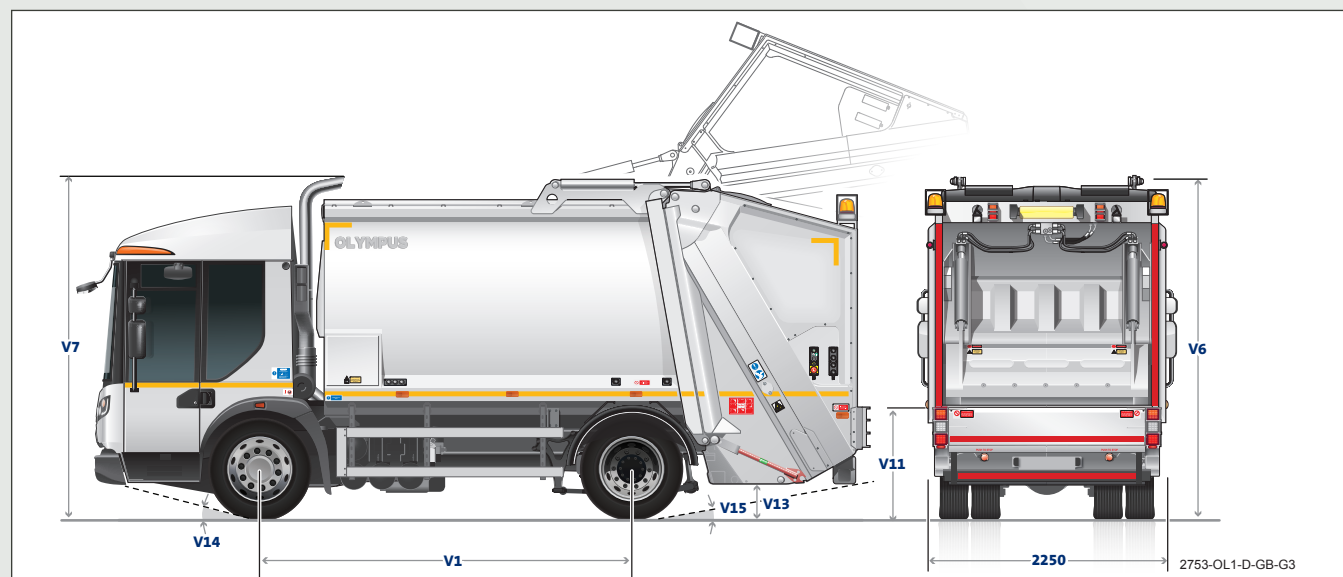
GRAISSES RECOMMANDÉES	
Application	Spécifications du fabricant
Lubrification générale.	Shell Retinax A BP Energol LS2 ou L2 Castrol LM Total EP2 Energol HLP32.
Axes d'articulation de plaque de chariot / pelle de compactage.	Fuchs Renolit Aqua 2 ou lubrifiant équivalent conforme DEF STAN 91-34/1.

SPÉCIFICATIONS GÉNÉRALES

8.5 DIMENSIONS

8.5.1 SÉRIE OLYMPUS – VCD ÉTROITS À BENNE LISSE

Châssis-cabine Dennis Eagle Elite 6 pour municipalités, équipé d'une superstructure de collecte des déchets étroite (2,23 m) à « Flancs lisses ».



TYPE DE BENNE LISSE		OL-10N	OL-11N, AVEC COMBI: KS2(2,0, 3,5, 4,2) NTD		OL-14N		OL-16N	OL-19N
					OL-14N, AVEC COMBI: KS (2,0, 3,5) NTD			
Type de châssis Elite.*		4x2	6x2 à arrière directeur		6x2ML 6x2 à arrière directeur		6x2ML Médian directeur 6x2 6x2 à arrière directeur	
V1	Empattement total.	3250	4950, 5350, 5550		4050 (b) 5450, 5900 (d)		4700 (b, c) 4650 (d)	5200 (b, c) 5250 (d)
V6	Hauteur hors tout.	3450	3740		3450 (b) 3740 (d)		3450	
	Hauteur hors tout – hayon relevé.			5100				
V7	Hauteur totale (au bout de l'échappement).			3500				
V11	Hauteur du garde-corps.			1050				
V13	Garde au sol – hayon.	410	435		410 (b) 435 (d)		410	
V14	Angle d'approche.			15,5°				
V15	Angle de fuite.	16°	15°		16° (b) 15° (d)		16°	



Sauf indication contraire, toutes les dimensions sont nominales, en mm et représentent un véhicule à vide, sans dispositif de levage de conteneur à déchets et équipé de pneus standard; la déformation des pneus n'est pas incluse. Sur les véhicules équipés de la suspension pneumatique proposée en option, les hauteurs peuvent varier. Toutes les spécifications sont sous réserve des tolérances constructeur. Les équipements supplémentaires peuvent modifier les dimensions indiquées.

* Véhicules à carrosserie étroite.

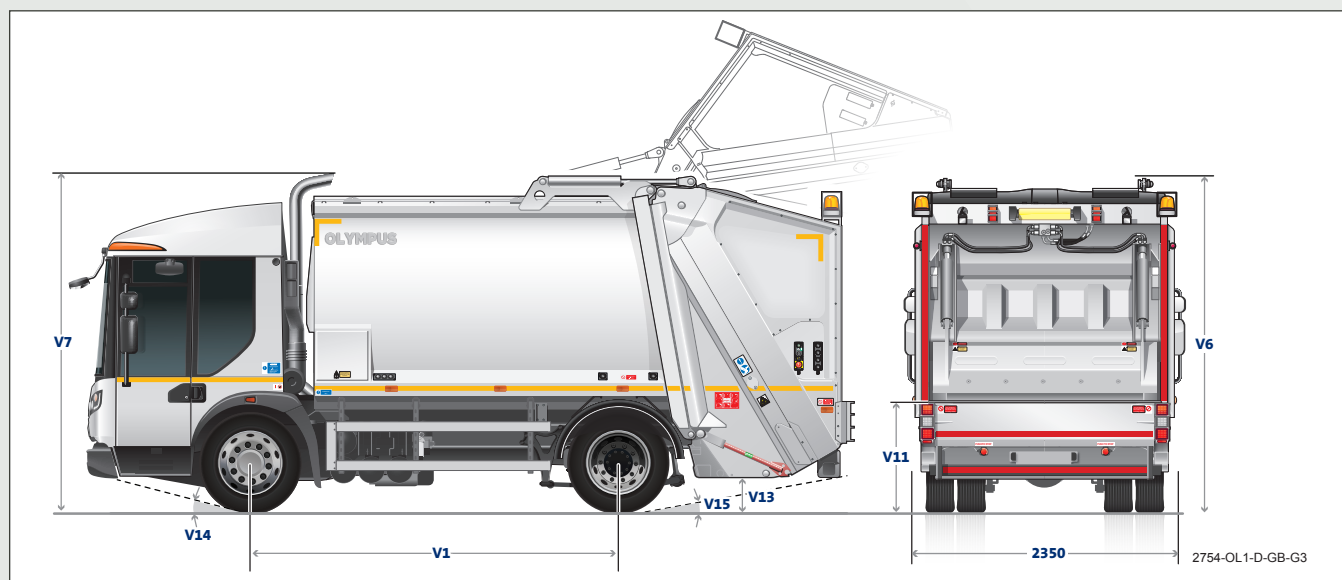
- a. 4x2
- b. 6x2 ML
- c. Médian directeur 6x2
- d. 6x2 à arrière directeur

Lorsqu'il n'y a pas de lettres à côté d'un chiffre, ces chiffres s'appliquent à tous les véhicules.

SPÉCIFICATIONS GÉNÉRALES

8.5.2 SÉRIE OLYMPUS – VCD LARGES À BENNE LISSE

Châssis-cabine Dennis Eagle Elite 6 pour municipalités, équipé d'une superstructure de collecte des déchets étroite (2,53 m) à « Flancs lisses ».



TYPE DE BENNE LISSE		OL-13W	OL-16W	OL-20W	OL-21W	OL-23W	OL-27W
		OL-13W, AVEC COMBI: KS (2,5, 4,0, 5,0) TD	OL-16W, AVEC COMBI: KS (2,5, 4,0, 5,0) TD				
Type de châssis Elite.*		4x2	6x2ML	Médian directeur 6x2 – 6x2 à arrière directeur 6x4	6x2ML Médian directeur 6x2 6x2 à arrière directeur 6x4	5500 (b, c) 5650 (d) 5600 (e)	Médian directeur 8x4
		6x2 à arrière directeur 6x4	6x4				
V1	Empattement total.	3500 (a)	4050 (b)	5000 (c, e) 4950 (d)	5200 (b) 5250 (c, d) 5300 (e)	5500 (b, c) 5650 (d) 5600 (e)	6400 (f)
		4950, 5350, 5550 (d) 5000, 5400, 5600 (e)	5600, 6000 (e)				
V6	Hauteur hors tout.	3450 (a)	3450 (b)	3450			
		3740 (d, e)	3740 (e)				
	Hauteur hors tout – hayon relevé.	5100					
V7	Hauteur totale (au bout de l'échappement).	3500					
V11	Hauteur du garde-corps.	1050					
V13	Garde au sol – hayon.	410 (a)	410 (b)	410			
		435 (d, e)	435 (e)				
V14	Angle d'approche.	15,5°					
V15	Angle de fuite.	16° (a)	16° (b)	16°			
		15° (d, e)	15° (e)				



Sauf indication contraire, toutes les dimensions sont nominales, en mm et représentent un véhicule à vide, sans dispositif de levage de conteneur à déchets et équipé de pneus standard; la déformation des pneus n'est pas incluse. Sur les véhicules équipés de la suspension pneumatique proposée en option, les hauteurs peuvent varier. Toutes les spécifications sont sous réserve des tolérances constructeur. Les équipements supplémentaires peuvent modifier les dimensions indiquées.

* Véhicules à carrosserie large.

- a. 4x2 c. Médian directeur 6x2 e. 6x4
b. 6x2 ML d. 6x2 à arrière directeur f. Médian directeur 8x4

Lorsqu'il n'y a pas de lettres à côté d'un chiffre, ces chiffres s'appliquent à tous les véhicules.

8.5.3 ÉTIQUETTE D'IDENTIFICATION DE LA BENNE

L'étiquette d'identification de la benne se trouve dans le coin inférieur avant droit de la benne.

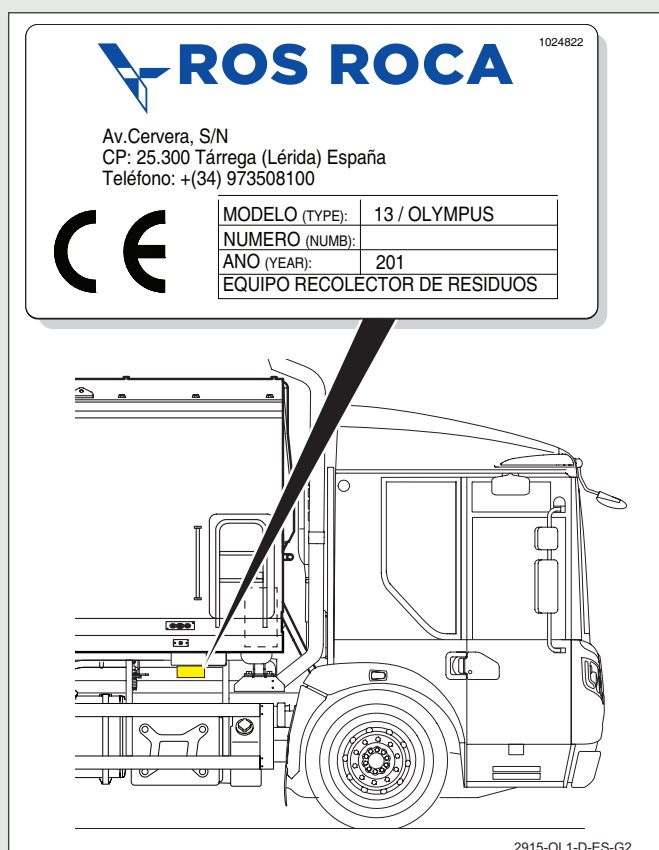
Les informations qui figurent sur cette étiquette sont les suivantes:

Catégorie de machine / Type de carrosserie

Numéro de série

Numéro de commande

Année du fabrication.



SPÉCIFICATIONS GÉNÉRALES

CETTE PAGE A ÉTÉ LAISSÉE BLANCHE DÉLIBÉRÉMENT

SOMMAIRE

9	INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES.....	9-2
---	-----------------------------------	-----

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

9 INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Informations complémentaires/notes de l'utilisateur

Cette page a été laissée vierge pour permettre l'incorporation d'informations supplémentaires dans le manuel ou pour que le propriétaire puisse prendre des notes.

Informations complémentaires/notes de l'utilisateur

Cette page a été laissée vierge pour permettre l'incorporation d'informations supplémentaires dans le manuel ou pour que le propriétaire puisse prendre des notes.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Informations complémentaires/notes de l'utilisateur

Cette page a été laissée vierge pour permettre l'incorporation d'informations supplémentaires dans le manuel ou pour que le propriétaire puisse prendre des notes.

Informations complémentaires/notes de l'utilisateur

Cette page a été laissée vierge pour permettre l'incorporation d'informations supplémentaires dans le manuel ou pour que le propriétaire puisse prendre des notes.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Informations complémentaires/notes de l'utilisateur

Cette page a été laissée vierge pour permettre l'incorporation d'informations supplémentaires dans le manuel ou pour que le propriétaire puisse prendre des notes.

C

Consignes et procédures de sécurité — **2-3**

Contrôles quotidiens — **3-3**

Contrôle quotidien de sécurité – barrière immatérielle de sécurité — **3-22**

Contrôles quotidiens de sécurité — **3-3**

E

Entretien opérationnel — **7-2**

Écran de maintenance — **7-10**

Réglage de l'horloge / la date — **7-12**

Saisie d'un mot de passe — **7-11**

Remplacement des ampoules électriques des feux de la benne — **7-2**

Étiquettes de mise en garde — **3-23**

H

Hygiène et sécurité — **2-3**

Circuits électriques du véhicule — **2-12**

Déconnexion et reconnexion de composants électriques — **2-13**

Précautions générales concernant l'électricité — **2-12**

Introduction — **2-3**

Nettoyage de la carrosserie — **2-12**

Lavage sous pression — **2-12**

Personnel formé aux opérations d'entretien — **2-3**

Précautions et protection du personnel — **2-4**

Hygiène personnelle — **2-4**

Vêtements de protection — **2-4**

Précautions, procédures et pratiques de l'atelier — **2-7**

Carburant, huile, lubrifiants, dégraissants et filtres — **2-11**

Composants chauds — **2-9**

Contact avec les résidus de matériaux plastiques après incendie — **2-11**

Fiches techniques de sécurité — **2-7**

Fixations — **2-9**

Immobilisation du véhicule — **2-8**

Manipulation et déplacement des charges — **2-10**

Matériel d'accès et de levage — **2-10**

Nettoyage du matériel — **2-10**

Pièces mobiles ou rotatives — **2-9**

Précautions générales concernant l'atelier — **2-8**

Précautions pour la protection de l'environnement — **2-10**

Propreté du lieu de travail — **2-8**

Protection des composants du véhicule dans le cadre d'opérations de meulage, perçage et soudage — **2-9**

Solvants — **2-11**

Souder sur le véhicule ou à proximité — **2-9**

Technicien responsable des clés — **2-8**

Travail en fonctionnement — **2-9**

Premiers secours et traitement d'urgence — **2-6**

Brûlures — **2-6**

Contact avec des liquides et (ou) ingestion de liquides — **2-6**

Coupures et blessures — **2-6**

Intoxication au monoxyde de carbone — **2-6**

Matériel de premiers soins de l'atelier — **2-6**

Recours à ces consignes — **2-3**

Souder sur le véhicule ou à proximité — **2-13**

Symboles de sécurité, avertissements, précautions et notes — **2-3**

Systèmes hydraulique et pneumatique — **2-14**

Reprise de l'activité par le véhicule — **2-14**

Travail en hauteur — **2-5**

Informations complémentaires — **9-2**

Introduction — **1-3**

Consignes de sécurité — **1-3**

Immobilisation du véhicule avant mise en œuvre des procédures d'entretien — **1-3**

M

Maintenance programmée — 6-3

Avertissements — 6-3

Contrôle de la qualité de l'huile du système hydraulique à effectuer tous les 24 mois /
Renouvellement de l'huile du système hydraulique à effectuer tous les 36 mois — 6-14

Contrôles d'entretien à effectuer tous les 12 mois — 6-13

Remplacement du filtre à huile hydraulique et du filtre du reniflard — 6-13

Contrôles d'entretien à effectuer toutes les 6 semaines — 6-8

Nettoyage des capteurs de proximité du hayon — 6-9

Vérification du serrage des boulons de fixation de la benne — 6-8

Contrôles d'entretien à effectuer toutes les 12 semaines — 6-10

Arbre de transmission de la prise de force (en option) — 6-12

Contrôle du temps d'abaissement du hayon — 6-13

Contrôles du système électrique — 6-11

Unité de lavage des mains (en option) — 6-12

Vérification des composants du système hydraulique — 6-11

Vérification du temps de cycle du mécanisme de compactage — 6-12

Vérifications de la benne — 6-10

Vérifications du hayon — 6-10

Contrôles hebdomadaires d'entretien — 6-7

Lubrification des articulations et des liaisons — 6-7

Nettoyage de la benne et du hayon — 6-7

Entretien courant — 6-3

Entretien opérationnel — 6-3

Introduction — 6-3

Lubrification — 6-5

Récapitulatif de l'entretien — 6-4

Vérification du fonctionnement — 6-12

N

Nettoyage — 5-3

Lavage sous pression — 5-6

Nettoyage du réservoir à lixiviats — 5-6

Nettoyage quotidien — 5-5

Orifice d'écoulement de la benne — 5-4

Orifices d'écoulement du hayon — 5-4

Vidange — 5-4

Niveau d'huile du système hydraulique — 4-3

Pour vérifier le niveau d'huile du système hydraulique — 4-3

Remplissage d'huile hydraulique – à l'aide d'une pompe à main — 4-8

Remplissage d'huile hydraulique – approvisionnement en huile en vrac — 4-7

S

Spécifications générales — 8-3

Dimensions — 8-5

Série Olympus - RSU com corpo estreito plano — 8-5

Série Olympus - RSU com corpo largo plano — 8-6

Durées types de fonctionnement — 8-3

Élevage / abaissement du hayon — 8-3

Élevage / abaissement du hayon — 8-3

Étiquette d'identification de la benne — 8-7

Extracteur — 8-3

Huiles hydrauliques et graisses — 8-4

Niveau sonore — 8-3

Pressions hydrauliques — 8-3

Temps de cycle — 8-3